# BERTÉ

Vo... Saint-Boniface, du 25 au 30 mars 1994 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



photo: André Brin

## Assiégé!

**Les As de Sainte-Anne-des-Chênes ont dû céder la victoire aux Clippers de Niverville, à la fin d'un 7e match dans la demi-finale de la Hanover-Taché. Page 20. Ne manquez pas notre enquête spéciale sur les salaires des joueurs de cette Ligue. Page 19.**



## Qui mène?

**Dans le quatrième reportage de la série Les Francophones au Palais, Laurent Desjardins et Edward Schreyer font état de la complicité qui a permis d'importants gains pour la communauté dans les années 70. Page 23.**

*Le financement aux organismes coupé de 5 % en 1994*

# Faut-il enterrer l'Entente?

**En deux ans, le financement d'Ottawa aux organismes francophones du Manitoba est passé de 1,62 à 1,38 million $. À la Société franco-manitobaine (SFM) seulement, après la coupure de 10 % de l'an dernier, on vient de se faire confirmer une autre perte de 5 % de l'aide fédérale pour 1994-1995.**

La SFM subit une deuxième perte consécutive dans son budget de base: de 650 000 $ en 1992 à 585 000 $ en 1993, et à environ 550 000 $ cette année.

«C'est très difficile de fonctionner comme ça, explique la directrice générale Cécile Berard. L'an dernier, on avait préparé un plan pour redresser la situation, on avait coupé un salaire. On devra tout revoir: je dois étudier comment couper encore 25 000 $!

«La deuxième coupure (5 %) fait très, très mal. Une chose qu'on ressent dans la communauté, c'est que les autres groupes (qui ont subi des baisses de subventions) se tournent vers la SFM pour leurs besoins de secrétariat, d'argent ou de loyer.»

Dans ce contexte, Cécile Berard se demande s'il vaut encore la peine de se battre pour une Entente Canada-communauté qui avait pour but, au point de départ il y a cinq ans, d'établir une base à long terme et d'obtenir des gros sous pour des gros projets.

On se rappelle qu'en 1992, on a dû accepter de signer une pré-entente reconnaissant ni plus ni moins le financement courant.

«On a rencontré le 10 mars le ministre du Patrimoine canadien, qui s'est dit très intéressé à une Entente de financement à long terme. Mais quand on arrive à l'enveloppe budgétaire, il semble impossible d'aller chercher plus d'argent.


photo: Jean-Pierre Dubé

**La SFM a souligné la Journée internationale de la francophonie, le 21 mars, par une cérémonie autour du drapeau franco-manitobain. La présidente, Pat Courcelles, a présenté un discours patriotique devant une foule d'une centaine de personnes.**

«À un moment donné, poursuit la directrice générale, il faut trancher la question: est-ce que ça vaut la peine de continuer à se battre pour une Entente? Après cinq ans, on est à un point critique. La communauté a mis beaucoup d'énergie pour se concerter et prioriser. On a fait ce qu'on nous a demandé. C'est à Ottawa de se décider!

«Le message qu'on nous donne à Ottawa, c'est qu'il faut partager les services et éviter les dédoublements.»

La SFM prévoit une autre rencontre avec le bureau du ministre Dupuy à la mi-avril. La question sera de nouveau soulevée.

**Jean-Pierre DUBÉ**

**Citation de la semaine**

***«J'ai calculé que ça coûte plusieurs millions $ pour garder un député en place.»***

Ronald Duhamel, député de Saint-Boniface, au sujet de la nécessité de revoir à la baisse le nombre d'élus au Parlement canadien. **Page 6.**

## *Des questions sans réponses*

Une nouvelle affaire d'allégations sexuelles a fait surface dans le diocèse de Saint-Boniface. Les faits, l'analyse et une tentative d'explication **en pages 3, 4 et 21.**

## SOMMAIRE

### ACTUEL



### ÉCONOMIE



### CULTUREL



### SPORTS



### SOCIÉTÉ



### Le MANITOBA de A à Z



*La DSFM rencontre le ministre Manness*

# «Nous lui avons dit que les écoles ont été transférées»

**Le président de la Division scolaire franco-manitobaine, Louis Tétreault, est sorti satisfait de sa rencontre avec le ministre de l'Éducation, Clayton Manness, le 17 mars dernier.**

«Nous lui avons présenté un rapport des négociations en cours avec les divisions scolaires cédantes et nous avons revu le contenu de ce rapport ensemble.»

Les négociations avec les autres divisions scolaires progressent bien et sont encourageantes, sauf dans le cas de la Montagne, qui ne veut pas céder les deux écoles de Notre-Dame-de-Lourdes ayant été transférées.

«Nous lui avons dit que nous voulons garder ces deux écoles et offrir le même programme dans les deux établissements. Nous avons besoin des deux bâtiments et nous ne pouvons pas céder à un programme 50-50.

«Le ministre a accepté notre rapport. Il nous a dit qu'il aurait souhaité que cette situation à Notre-Dame-de-Lourdes ne se produise pas, mais il n'a pas fait d'autres commentaires.»

Selon la loi scolaire, la DSFM avaient jusqu'au 20 mars pour terminer ses négociations avec les divisions cédantes. Mais comme dans tous les autres cas les négociations progressent de façon satisfaisante, personne ne voit d'inconvénient à ce qu'elles puissent dépasser les délais prescrits.

Par ailleurs, les commissaires ont tenu le 16 mars dernier une longue réunion qui leur a permis de défricher du terrain, même si la plupart des points discutés n'ont pas fait l'objet de résolutions.

Ils ont aussi rencontré les enseignants des écoles cédées, de façon informelle. «Cela a permis aux commissaires de s'informer, résume le président Louis Tétreault. Ils nous ont indiqué qu'ils aimeraient avoir une place dans le processus décisionnel de la DSFM; nous leur avons dit que nous cherchons à consulter et à coopérer avec tous les intervenants.»

Les prévisions budgétaires jusqu'à juillet ont aussi été adoptées.

Prochaine rencontre des commissaires: le 6 avril.

**S.L.**

*Le conseil de Denis Rocan sur Lourdes*

# «Suivez le processus»

**Le député de Gladstone, Denis Rocan, a mal pris que La Liberté du 18 au 24 mars 1994 laisse entendre qu'il avait pu être derrière l'assaut médiatique de Notre-Dame-de-Lourdes le 14 mars.**

«J'ai dit aux journalistes que je ne voulais pas faire de commentaire. Je leur ai dit: embarquez dans vos chars et allez voir sur place. Ils m'ont demandé à qui ils devraient aller parler. Je leur ai dit: commencez avec la Division scolaire.»

On sait que la Division scolaire de la Montagne attendait les médias avec un communiqué de presse pour sensibiliser la population à la situation des parents favorables au programme 50-50, qui se retrouveront sans école à Notre-Dame-de-Lourdes en septembre.

Selon la loi, les deux écoles locales seront cédées à la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) le 1er juillet, suite à la demande de la majorité des parents.

Denis Rocan affirme qu'il a assisté, le 5 mars, à une première session de négociation entre la DSFM et la Montagne. «Je les ai rencontrés, les deux divisions; j'ai le droit de faire ça, comme député.

«Et je les ai invités à s'arranger, à suivre ce qu'il y a dans la loi.» Selon le député, qui est aussi président de la Chambre, les deux divisions n'ont qu'à suivre le processus en cours depuis des mois et qui doit aboutir à des ententes.

Si les deux divisions ne s'entendent pas, les deux parties devront passer par le processus d'arbitrage prévu par la loi scolaire. Le ministre Clayton Manness a refusé de se prononcer, pour le moment, sur le conflit.

**J.-P. D.**




LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée






**Directeur:** Jean-François LACERTE
**Rédacteur en chef:** Jean-Pierre DUBÉ
**Journalistes:** Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
**Caricaturiste:** Cayouche (Réal BÉRARD)
**Collaborateur:** BICOLO
**Graphiste:** Gilbert PAINCHAUD
**Typographe:** Véronique TOGNERI
**Secrétaire-réceptionniste:** Danielle PARENT
**Développement de photos:** Hubert PANTEL

**Heures du bureau:** 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
**L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.**
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

**L'abonnement annuel:**

**Manitoba:** 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
**Ailleurs au Canada:** 30 $ (+ TPS de 2,10$)
**États-Unis et outre-mer:** 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



Association de la presse francophone
Journal de l'année 1992-93



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

## Francophonie du monde

### Pas de juge en Saskatchewan

*Régina* - La Saskatchewan n'a plus de juge francophone à la Cour du banc de la reine depuis le 20 janvier, date où le juge Allyre Sirois, âgé de 70 ans, s'est retiré après 40 ans de service.

Selon le juge Sirois, la tradition veut que, depuis 60 ans, la Saskatchewan ait toujours eu un juge francophone; depuis les années 1980, il est aussi possible d'être jugé en français.

Le ministre fédéral de la Justice Allan Rock a mentionné en Chambre qu'il était conscient de la présence francophone dans cette province, et de l'importance d'y offrir un service dans les deux langues officielles. (APF)

### Langues officielles

*Ottawa* - La députée de Madawas-ka-Victoria au Nouveau-Brunswick, Pierrette Ringuette Maltais, a été choisie pour coprésider la Comité mixte des langues officielles.

Les comité débutera ses travaux bientôt, mais il ne se penchera pas sur le cas du Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, selon l'un des membres, le député libéral Don Boudrias.

Selon Don Boudrias, le comité aurait «bien d'autres chats à fouetter». (APF)

### Loi anti-bilinguisme

*Ottawa* - Le député réformiste Darrel Stinson a déposé aux Communes un projet de loi intitulé «Loi concernant le transfert aux provinces de la compétence en matière linguistique».

Après avoir déposé des dizaines de pétitions réclamant un référendum sur le bilinguisme, le Reform Party est passé à une autre étape de sa lutte avec ce projet de loi, qui veut donner aux provinces tous les pouvoirs en matière de langue.

Darrell Stinson a aussi déclaré à propos du bilinguisme: «Nous payons pour le bilinguisme officiel, pourtant, nous ne connaissons personnellement aucun francophone. Pendant ce temps, faute d'argent, nous devons supprimer des lits d'hôpitaux.» (APF)

### Du cinéma acadien?

*Moncton* - L'un des réalisateurs les plus actifs en Acadie, Herménégilde Chiasson, croit que d'ici deux ans, on verra de plus en plus de films de fiction acadiens.

Ainsi, le réalisateur Phil Comeau a tourné l'automne dernier un film intitulé Les Secrets de Jérôme. La jeune cinéaste Renée Blanchard a été il y a quelques années la première Acadienne à faire partie du jury au prestigieux Festival de Cannes.

Trois maisons de production sont en activité en Acadie, où le cinéma vit un véritable tournant.

# ACTUEL

*Après la diffusion du reportage de Radio-Canada sur l'abbé Jean-Paul Gagné*

## L'Archevêché n'exclut pas les poursuites judiciaires

**L'Archevêché de Saint-Boniface a réagi de façon particulièrement violente à la diffusion d'un reportage sur l'abbé Jean-Paul Gagné le 16 mars dernier à Radio-Canada. L'ancien curé de Powerview, Richer et Holland y est accusé d'inconduite sexuelle par plusieurs témoins.**

Le lendemain même de la diffusion, l'Archevêché a organisé une conférence de presse au cours de laquelle l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, a lu un texte défendant son «intégrité personnelle».

«J'affirme clairement et sans aucune arrière-pensée que j'ai toujours agi dans ce dossier avec prudence, sagesse et compassion pour toutes les personnes impliquées», a-t-il déclaré.

Mgr Hacault n'a pas nié les allégations formulées contre son ancien curé dans plusieurs paroisses entre 1975 et 1988. Mais il a précisé que «l'abbé Gagné a suivi une thérapie étendue au centre Southdown en 1988. Par la suite, sur la recommandation des spécialistes, l'abbé Gagné a été accepté pour exercer son ministère dans le diocèse de Saint-Paul. Depuis les derniers six ans, son comportement est au-dessus de tout soupçon.»

L'archevêque a ensuite quitté la salle sans répondre aux questions des journalistes, cédant la place à son porte-parole, l'abbé Claude Blanchette, qui a lancé des attaques très dures contre les auteurs du reportage.



L'abbé Blanchette et Mgr Hacault en conférence de presse. Archives La Liberté

«Nous considérons que ceci constitue du journalisme injuste et biaisé, a-t-il notamment déclaré. Ça remet en question les valeurs éthiques du journalisme et des réalisateurs de cette émission.

«En plus, le manque d'objectivité se voit dans les faits suivants: peu de mention a été faite de l'aide pastorale offerte au prêtre et aux présumées victimes; l'histoire personnelle troublée et les motifs douteux d'une des personnes interviewées n'ont pas été incluses dans l'émission.»

L'abbé Blanchette reproche particulièrement aux auteurs du reportage de ne pas avoir pris contact avec lui. «Comme par le passé, j'aurais facilité le travail du journaliste pour obtenir les faits et pour faciliter les interviews nécessaires», affirme-t-il.

L'Archevêché pourrait-il aller jusqu'à intenter des poursuites judiciaires contre Radio-Canada? «Tout est possible, répond le porte-parole. Nous poursuivons notre étude du traitement de Radio-Canada.»

De son côté, le producteur délégué de l'émission Ce Soir Manitoba, Philippe Vrignon, déclare: «On a fait notre devoir de journalistes. Je suis déçu que Mgr Hacault n'ait pas voulu répondre aux questions des journalistes. C'est lui qui a la responsabilité de muter les prêtres. Là-dessus, il aura à répondre publiquement.»

La possibilité de poursuites judiciaires ne semble pas inquiéter le producteur. «Le reportage a été revu deux fois par nos avocats à Ottawa. On l'a même refait avant de le diffuser. L'Archevêché a choisi de riposter plutôt que de répondre aux allégations. Il cherche à mettre le point de mire sur le reportage de Radio-Canada plutôt que sur le fond, c'est-à-dire l'affaire Jean-Paul Gagné.»

**Laurent GIMENEZ**

SAINTE-ANNE-DES CHÊNES

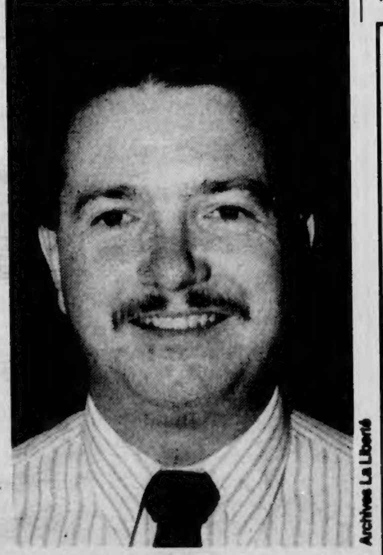
## Francis Labossière, directeur de l'hôpital

**Le directeur général de la Villa Youville, Francis Labossière, dirigera également l'hôpital de Saint-Anne-des-Chênes à partir du 1er avril.**

L'actuel directeur de l'hôpital, Paul-Guy Lavack, prend sa retraite après 22 ans de service.

Un contrat entre les conseils d'administration des deux établissements prévoit un partage des services d'administration et de comptabilité.

«Santé Manitoba ne nous donne plus assez d'argent pour que nous puissions nous permettre deux administrations séparées, constate Francis Labossière. Ce partage a beaucoup de bon sens et n'entraînera aucune perte d'emplois.»



Archives La Liberté

Francis Labossière.

Paul-Guy Lavack, qui a d'autres projets d'avenir, se dit aussi très satisfait de cet arrangement et très heureux de prendre cette retraite.

**S. L.**

### Correction

Le projet de francisation de la prématernelle de l'école Pointe-de-Chênes fait bel et bien partie du programme de développement de la Fédération provinciale des comités de parents, contrairement à ce qui a été écrit dans La Liberté du 18 au 24 mars 1994.

*Les réactions au reportage de Radio-Canada*

## Des opinions partagées

**Une quinzaine de personnes ont appelé la ligne ouverte mise en place à l'émission Ce Soir Manitoba après la diffusion d'un reportage controversé sur l'abbé Jean-Paul Gagné. Les opinions du public étaient partagées, comme le confirment quelques témoignages recueillis par La Liberté.**

Gérard Dérosiers, de Sainte-Geneviève, se dit scandalisé qu'on ait diffusé sa photo alors qu'il avait refusé de participer au reportage. Il a d'ailleurs écrit à l'ombudsman de Radio-Canada.

L'ancien responsable des Chevaliers de Colomb conteste carrément la pertinence de ce type de reportage. «Il n'est pas nécessaire d'informer si c'est pour répandre la médisance. J'ai travaillé dans l'enseignement. Si on avait poursuivi tous les prétendus agresseurs, il n'y aurait plus d'enseignants.»

De son côté, Anita Poiron, de Somerset, se déclare «tout à fait d'accord avec le reportage». Impliquée dans un groupe d'aide aux victimes d'agression sexuelle depuis quatre ans, elle se demande si «ceux qui critiquent ont la conscience bien propre. J'ai reconnu la voix de quelques prêtres, et celle de l'abbé Touchette qui a pris la défense des agresseurs.»

Anita Poiron déplore la lenteur à agir des autorités diocésaines. «Il n'y a pas de mauvaise volonté, mais pendant qu'on prend le temps de réfléchir, les victimes se multiplient. Quand j'ai vu le reportage à Radio-Canada, je me suis dit: un autre. Et ce n'est probablement rien qu'une petite partie qui sort.»

# ÉDITORIAL

## La fuite en silence

Les allégations d'abus sexuel sont toujours bouleversantes. Elles mettent à jour un drame personnel, ainsi qu'un drame familial et communautaire. Quand il s'agit d'un prêtre, le choc est encore plus difficile à porter.

Pourtant, on commence à en avoir l'habitude dans le diocèse de Saint-Boniface. Powerview, Richer et Holland ne sont pas les premiers endroits à traverser la crise. Ce que commence à étonner, c'est la répétition, et l'apparente difficulté de l'archevêché à prendre le contrôle de la situation.

C'est la première conclusion que l'on peut tirer du reportage de la salle des nouvelles de CBWFT du 16 mars dernier au sujet de l'abbé Jean-Paul Gagné.

«Les auteurs de l'émission ont mis en doute, de manière directe et indirecte, mon intégrité personnelle et mon ministère comme évêque de Saint-Boniface», a déclaré en réaction Mgr Antoine Hacault.

Et il a raison. Mais le fait que l'honneur de l'archevêque ait pu être bafoué n'est pas le plus important. Il y a des victimes, des jeunes, dont la vie est empoisonnée. Il y a des familles et des paroisses qui craignent pour la sécurité de leurs enfants. On peut se le demander: quand éclatera le prochain scandale?

Que va faire Mgr Hacault? Il n'annonce aucun changement dans son approche. À l'archevêché, on s'affaire à étudier la possibilité de poursuivre Radio-Canada devant les tribunaux et on se proclame au-dessus de tout doute.

«J'ai toujours agi dans ce dossier avec prudence, sagesse et compassion pour toutes les personnes impliquées», est persuadé Antoine Hacault.

Et il a ajouté: «Je réaffirme aujourd'hui (17 mars), comme je l'ai fait en 1990, que nous prendrons au sérieux toute allégation...»

La vérité reste frappante: en face d'évidences répétées, l'archevêché a simplement changé le mal de place et permis que l'abus se perpétue en faisant des permutations. Mgr Hacault se justifie en rappelant qu'aucune poursuite criminelle ne permettait de justifier une autre démarche.

En effet, on peut s'interroger sur ce qui peut bien causer, chez les victimes, une telle réticence à déposer leurs plaintes devant la GRC? C'est pourtant normal: les paroissiens protègent les prêtres et les diocésains protègent leur évêque.

Il y a des racines historiques et sociales à cette espèce d'immunité. La morale dominante a longtemps reposé sur une échelle verticale où règnait le pouvoir religieux. Un pouvoir fondé entre autres sur l'imposition du silence.

Le reportage de CBWFT a le mérite de montrer jusqu'où peut conduire la conspiration du silence.

On a vu Mgr Hacault en conférence de presse lire sa déclaration et disparaître derrière une porte. Cette image de fuite en silence est familière: les paroissiens de Somerset la connaissent; ceux de Saint-Pierre-Jolys aussi (pour une affaire de vieille église!) ont grandement souffert de l'absence qui a suivi la fuite.

Et les médias? Le porte-parole Claude Blanchette affirme que «l'archidiocèse a toujours tout fait dans son pouvoir pour être ouvert avec la presse», et «nous avons fait tout notre possible pour nous rendre disponible pour des interviews, même sur des sujets pénibles pour nous.»

Rien n'est plus loin de la vérité. Depuis 1990, malgré des demandes répétées, on a refusé à La Liberté la possibilité de rencontrer Mgr Hacault face à face pour une entrevue sur le sujet des allégations sexuelles.

La semaine dernière, il était à Hearst, Ontario. Cette semaine, c'est l'enquête de la GRC qui lui dicte la plus grande discrétion. C'est clair: «On a le droit de refuser d'accorder des entrevues, précise Claude Blanchette, Mgr n'accordera pas d'entrevue sur le sujet dans un avenir prévisible.»

On a l'impression que les autorités du diocèse vivent dans un autre monde. Ou dans un autre temps.

On sait pourtant que Mgr Hacault est un homme de compassion. La fuite et le silence sont des ennemis de la compassion.

**Jean-Pierre DUBÉ**

## CAYOUCHE




*Lettres*

## On tombe vite dans l'oubli

M. le rédacteur,

Le vendredi 4 mars dernier avait lieu en la Cathédrale de Saint-Boniface, les funérailles de Lucie Frossais, veuve de Pierre Frossais. L'absence totale de représentants du mouvement des caisses populaires à ces funérailles m'a fait réaliser à quel point, une fois décédé, on tombe vite dans l'oubli.

Lucie Frossais n'était pas Pierre Frossais, évidemment. Il reste cependant que Mme Frossais a été très présente aux côtés de son mari durant toute la période de fondation des caisses et de la mise sur pied du système d'inspection.

M. Frossais a présidé à la fondation de plusieurs caisses et c'est lui qui a développé tout le programme d'inspec-tion. Mme Frossais l'accompagnait souvent aux multiples assemblées annuelles auxquelles il se faisait un devoir d'assister.

Les routes, les hôtels, les restaurants, l'éclairage, le chauffage et la ventilation des salles paroissiales des années 50 n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui. Mme Frossais tenait, malgré ces conditions difficiles de voyage, à accompagner partout et souvent son mari.

Il n'y a probablement pas un seul gérant (c'est ainsi qu'on appelait le directeur) qui, au cours des années 40 et 50, n'ait bénéficié des conseils et de l'aide de Pierre Frossais, alors qu'il était inspecteur des caisses pour le compte du gouvernement.

Avec le décès de Lucie Frossais, il ne restera que la plaque indiquant la salle qui porte le nom de Pierre Frossais dans l'édifice de la Fédération des caisses populaires, pour rappeler le souvenir d'un des pionniers importants du mouvement des Caisses populaires du Manitoba.

Maurice Gauthier
Saint-Boniface
Le 8 mars 1994

*Billet*

## Le Fonds Côté

«Il est impossible de vivre en français ici. Il faut à tout prix déménager au Québec pour l'avenir de nos enfants. On se bat constamment pour défendre notre culture, mais on commence à manquer d'énergie.

«Le bilinguisme au Canada est une farce monumentale. On ne peut plus vivre dans cette culture artificielle. Le gouvernement subventionne, à fonds perdu, un cadavre froid.

«Qui dit bilinguisme au Manitoba dit anglais. Ici, à Winnipeg, on ne peut pas penser à long terme. Il n'y a pas d'avenir pour mes enfants et ils devront se plier à l'assimilation. Apprendre le français au Manitoba, c'est comme apprendre le latin au Québec. Tu l'apprends, mais tu ne t'en sers jamais.

«J'implore le gouvernement fédéral de m'aider à rentrer au Québec.»

Claude et Linda Côté de Saint-Vital (1) ont lancé par le journal Le Droit d'Ottawa (17 mars 1994) un cri de détresse à leurs cousins du Québec. Ces parents de quatre enfants sont chômeurs, n'ont pas les moyens de déménager au Québec et de quitter définitivement leur «prison culturelle».

En début de semaine, on annonçait dans Le Droit la création du Fonds famille Côté, une initiative de Impératif français, Casier postal 449, Aylmer, Qc, J9H 4P7, 819 (684-7119).

Soyons généreux!

**Jean-Pierre DUBÉ**

*(1) Claude Côté était candidat aux élections du 12 janvier 1994 au Conseil régional urbain de la Division scolaire franco-manitobaine. Il a été défait.*

## Pourquoi écarter l'étranger?

M. le rédacteur,

C'est le discours et non pas le débat qui m'intéresse entre le journal La Liberté qui critique le Festival du Voyageur dans son édition du 18 au 24 février, et les membres du Festival qui rétorquent (La Liberté du 25 février au 3 mars, et celle du 4 au 10 mars) en prônant les valeurs culturelle et économique bien connues de la fête d'hiver.

Il faut dénoncer le discours stratégique tenu par les membres du conseil du Festival. Dans La Liberté du 18 au 24 février, Jean-François Lacerte ET Jean-Pierre Dubé ont critiqué certains aspects du Festival.

Pourtant, on cherche à isoler le directeur du journal, en qualifiant ses commentaires comme ceux d'un "nouveau venu", et en passant sous silence les réserves exprimées par le rédacteur du journal, un Franco-Manitobain pure-laine.

Qu'ils aient tort ou raison dans leur opinion, les deux rédacteurs ont le droit d'accomplir leur travail journalistique; et les membres du Festival ont bien le droit d'avancer les arguments pertinents qui démontrent l'importance de la fête d'hiver.

Il est indigne, toutefois, (surtout de la part de ceux qui savent ce que c'est d'être minoritaire) de faire fi de la pensée d'un individu en l'écartant comme "étranger".

J.R. Léveillé
Winnipeg
Le 6 mars 1994

**LA LIBERTÉ**

## Changements aux dates de tombées

En raison du congé pascal, les dates de tombées ainsi que les heures d'ouverture de La Liberté subiront les modifications suivantes:

**Petites annonces:** le vendredi 25 mars, 16h

**Publicité (réservation):** le lundi 28 mars, midi

**Publicité (réception du matériel):** le lundi 28 mars, 16h.

La distribution par camelot se fera le mercredi ou jeudi soir. Nos bureaux seront fermés le vendredi saint, 1er avril.

---

Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche d'un **directeur, locations et restauration**

Ce poste relève du directeur général.

**Qualifications requises :**

- expérience pertinente dans la restauration, la gestion d'espaces à louer, la gestion administrative et la gestion du personnel;
- maîtrise des deux langues officielles, parlée et écrite;
- faire preuve d'autonomie, d'entregent et de dynamisme;
- bon sens d'initiative et capacité organisationnelle;
- connaissances des systèmes informatique Apple/Macintosh.

Rémunération : selon l'expérience et les qualifications

Entrée en fonctions : au plus tard le 25 avril 1994.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae, sous pli confidentiel, au plus tard le 8 avril 1994, à l'attention de :




Roger Gamache
Directeur général
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G7

---



## DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

**Colloque du personnel de soutien administratif**
le jeudi 14 avril 1994 de 8 h 30 à 16 h

**OBJECTIFS**

- Améliorer ses techniques de communication interpersonnelle.
- Développer et maintenir de bons rapports avec tous et toutes.
- Apprendre des techniques d'écoute active.
- Établir un cadre de pensée positive afin de sortir du négatif.
- Apprendre à transiger avec les personnes difficiles en personne et au téléphone.
- Découvrir de nouvelles techniques de résolution de problèmes.
- Acquérir de nouvelles façons de travailler en équipe.

**ANIMATRICE**

Shelle Rose Charvet est consultante en formation depuis plus de dix ans. Elle a fondé sa société, Stratégies de réussite, pour aider les organisations à mieux réussir grâce aux nouvelles technologies de la personne. Après sept ans de pratique en Europe, Shelle rentre au Canada en 1989. Elle continue à travailler des deux côtés de l'Atlantique avec IBM Europe et l'UNESCO à Paris et à Westinghouse, Ontario Hydro et Emploi et Immigration Canada.

**RENSEIGNEMENTS**

Veuillez communiquer avec la Division de l'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface au 233-0210.

**Frais d'inscription :** 70 $ + 4,90 $ TPS (Ce prix comprend le dîner).
**Date limite d'inscription:** le 8 avril 1994



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

---

Lettres

# Sur la Journée des femmes

M. le rédacteur,

Le 8 mars, journée internationale des femmes, a fait surgir en moi des pensées que je voudrais partager avec vous en cette année internationale de la famille. Chacun.e a son opinion sur la raison d'être de la journée des femmes. «Ne devrait-il pas exister une journée désignée à l'homme?» etc. Je ne m'attarde pas sur ce débat.

Mes réflexions portent plutôt sur la tendance que nous avons à nous attarder aux différences entre hommes et femmes. Pour ma part, je me trouve privilégiée comme assistante sociale, d'oeuvrer dans des services communautaires où j'ai l'occasion de travailler auprès des familles et des enfants. Mon travail m'ouvre à une variété de théories sur les comportements humains; il me fait découvrir des recherches et me fait vivre une foule d'expériences nouvelles.

Voici ce que je vous propose:

Sauf quelques attributs physiques, nous possédons en grande partie les mêmes organes, et les mêmes systèmes sanguin, respiratoire, digestif et nerveux.

Les sociologues affirment que nous ne venons pas au monde homme ou femme, mais qu'en effet, nous le devenons, selon les rôles prescrits par nos cultures respectives. Des attitudes et des valeurs viennent s'ajouter à des traits et à des tendances transmis biologiquement. La socialisation est si bien réussie qu'on arrive à peine à distinguer ce qui provient de notre biologie et ce qui provient de notre environnement social et politique.

Certes, la famille est l'outil de socialisation par excellence. En général, étant responsable de l'épanouissement de chacun de ses membres, elle a proposé différentes façons de vivre des expériences dépendant du sexe de l'enfant. Cette approche contribue au décalage que l'on remarque souvent entre les sexes, d'après moi.

Quels sont mes objectifs, comme parent? D'abord, garçons et filles, hommes et femmes, nous avons tous besoin d'apprendre à exprimer nos émotions d'une façon responsable et respectueuse de soi et des autres. Nul doute que c'est au foyer qu'on apprend à exprimer sa fierté, son affection, sa colère, ses peurs, ses peines et ses regrets...

Garçons et filles ont besoin d'apprendre à gérer leur temps, leurs finances, leur stress, leur pouvoir, etc. Garçons et filles ont besoin de se connaître et d'apprécier leur unicité. En développant chacun ses talents, l'enfant apportera une contribution spéciale à sa communauté.

En fin de compte, nous avons tous des besoins de sécurité, d'appartenance, de reconnaissance, d'intimité, que nous nous en rendions compte ou non. Et voilà qui est vrai à tout âge, de toute race, et que nous soyons homme ou femme. Voilà un défi pour les parents, n'est-ce pas?

Le jour où l'on appréciera nos similarités et où on donnera une place à chacun.e à part égale, à ce moment-là, nous pourrons vraiment célébrer nos petites différences.

Gisèle Roch
Assistante sociale
Services à l'enfant et à la famille de Winnipeg, région Est
Le 10 mars 1994.

# Venez nous voir en Louisiane

M. le rédacteur,

Le samedi 12 février 1994, au cours des cérémonies du Bal du Gouverneur, on m'a conféré l'Ordre du manteau bleu du voyageur. Cet honneur prestigieux, qu'on a gardé secret de moi jusqu'au moment de sa présentation, m'a laissé muet de surprise.

Cependant, étant retourné en Louisiane, pays des Cajuns, j'ai eu le temps de réfléchir sur cet honneur. Par cette lettre, je voudrais tendre avec reconnaissance mes sentiments profonds d'appréciation à ceux qui m'ont choisi pour l'Ordre du manteau bleu.

Depuis 1981, je retourne chaque année au Festival du Voyageur où j'apporte une partie de notre héritage et notre musique acadienne de la Louisiane à tous mes amis, mes connaissances et mes admirateurs. C'est la chaleur et la bonté des gens de Winnipeg, de Saint-Boniface et d'autres localités du Manitoba, et aussi des visiteurs de partout au Canada, qui me fait revenir au Festival.

C'est comme si je retourne à ma famille chaque février. Les visages familiers et les amis nouveaux que je rencontre chaque voyage effacent la brutalité du froid de Winnipeg.

Cette lettre doit servir aussi comme invitation à tous ceux qui n'ont pas encore fait l'expérience des événements culturels et historiques, destinés à toute la famille, du Festival du Voyageur, qui prend place en février prochain.

Que Dieu vous bénisse et venez nous voir dans le pays des Cajuns!

Hadley J. Castille
Violoneur des marécages
Louisiane (É.-U.)
Le 14 mars 1994.

# Un groupe unique

M. le rédacteur,

Ma déception fut grande de ne pas avoir eu l'occasion de rencontrer et de voir à l'oeuvre les Filles de pionnières donnant des démonstrations de piquage, de filage et de tissage. Leur talent et surtout leur disponibilité à répondre à mes questions et à m'inspirer dans mes projets d'artisanat m'ont beaucoup manqué lors du 25e Festival du Voyageur.

Les tapis nattés, les catalognes, la laine filée au rouet et les couvre-pieds piqués à la main démontrent très bien que nos aïeules étaient passées maîtres dans l'art de réutiliser ce qu'elles avaient sous la main pour confectionner des objets utiles et nécessaires.

En ces jours où on cherche à exalter les vertus du recyclage, il me semble que ce genre d'artisanat devrait être encouragé afin que l'on apprenne à utiliser de façon créative des vêtements et des étoffes qui autrement seraient destinés au dépotoir.

En terminant, j'aimerais remercier les Filles de pionnières pour leur dévouement et leur intérêt envers cet art qui pourrait malheureusement se perdre. Ce groupe est unique, alors encourageons-les et apprécions-les à leur juste valeur.

Claudette Baril
Winnipeg
Le 14 mars 1994.

# Le couteau dans la plaie

M. le rédacteur,

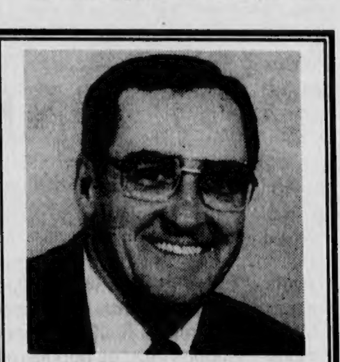
Ces quelques dernières semaines, nous avons souffert, un peu, la "flagellation". Car lorsqu'on dénude la réputation de l'un des nôtres (l'abbé Jean-Paul Gagné), nous souffrons avec lui, ainsi qu'avec tous ceux qui font partie de notre Église, de notre foi, d'un chrétien réuni avec le Christ.

C'est le cas de le dire: «Quand la tête ou tout autre membre souffre, c'est tout le reste du corps qui souffre, et qui veut d'une façon ou d'une autre alléger et guérir le ou les membres souffre.»

Nos prières et nos efforts pour aider ceux qui ont besoin de secours portent beaucoup plus d'effets assainissants que de tourner constamment le couteau dans la plaie!

Marie Sarrasin
Saint-Joseph (Manitoba)
Le 20 mars 1994.

---



Au service de toute la population du sud-est manitobain.

Arrangements et préarrangements funéraires.



*SALON MORTUAIRE DESJARDINS*
*357, rue Des Meurons*
*Saint-Boniface, Manitoba R2H 2N6*

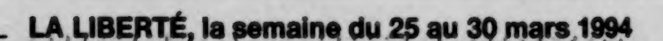
*Edouard Robidoux*
*Domicile: 433-7925*
*Bureau: 233-4949 1-800-665-0488*

---

**Prière au Sacré-Coeur**

*Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.*

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.O.C.



*La révision des frontières électorales suspendue pour deux ans*

# On veut freiner la multiplication des députés

**Vous pouvez jeter à la poubelle la brochure sur les nouvelles circonscriptions électorales encartée il y a quelques semaines dans votre hebdomadaire ou votre quotidien préféré.**

La Chambre des communes s'apprête en effet à adopter un projet de loi suspendant pour deux ans la Loi sur la révision des circonscriptions électorales, en vigueur depuis trente ans. Conséquence immédiate: les 11 commissions régioiales sont dissoutes et les audiences publiques prévues en mai annulées (1).

L'objectif du gouvernement est de remplacer la loi actuelle qui entraîne invariablement une augmentation du nombre de députés (on est passé de 181 sièges en 1867 à 295 aujourd'hui).

Cette loi exige une révision des frontières électorales tous les dix ans en fonction des changements dans la population. Par exemple, la commision de révision manitobaine proposait d'ajouter une circonsription urbaine et d'en enlever une dans le rural (il y en a 14 en tout). Dans d'autres provinces, il s'avérait nécessaire d'ajouter des sièges de députés.

«Ça pose un problème de coûts, estime le député de Saint-Boniface, Ronald Duhamel. J'ai calculé que ça coûte plusieurs millions $ de garder un député en place.» Ronald Duhamel suggère de réduire «d'un quart ou un tiers» le nombre de députés. Une partie de l'argent économisé pourrait servir à améliorer les ressources des députés restants qui représenteraient un plus grand nombre d'électeurs.

La tâche d'élaborer une nouvelle loi a été confiée à un comité parlementaire pluraliste qui doit en principe présenter son rapport avant la fin de l'année. Mais plusieurs années pourraient s'écouler avant que les nouvelles frontières voient le jour.

Les prochaines élections fédérales pourraient donc se dérouler dans les frontières actuelles, pourtant désuètes puisque basées sur le rencensement de 1981. «Dans ce domaine, les politiciens sont toujours favorables au statu quo, souligne un observateur politique. Ça leur évite d'avoir à refaire toute leur organisation électorale.»

**Laurent GIMENEZ**

*Prix de la francophonie: encore Lavallée!*

# Richard Bazin et Ephrem Dupont honorés

**Henri Bergeron, Raymond Bisson, Ronald Duhamel et Paulette Nadeau. Ces Franco-Manitobains ont été reçus à l'Ordre de la Pléiade, à titre de chevaliers, au cours de la Journée internationale de la francophonie, le 20 mars dernier à Ottawa.**

Les décorations ont été remises par le président de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), Jean-Pierre Saintonge.

Auteur et communicateur, Henri Bergeron a fait une illustre carrière dans la radio et la télé; Raymond Bisson a été président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, ainsi que de la Société franco-manitobaine; Ronald Duhamel a été sous-ministre de l'Éducation au Manitoba, avant d'être élu à Ottawa pour représenter Saint-Boniface.

Originaire de Somerset, Paulette Nadeau a été pendant six ans secrétaire administrative de la section canadienne de l'AIPLF. «Elle fut de toutes les luttes, quelquefois épiques, qui ont conduit à la reconnaissance du nouveau statut de l'Assemblée», a déclaré le président de la section canadienne de l'AIPLF, Jean-Robert Gauthier.



**Richard Bazin reçoit les félicitations de Jean Chrétien.**

Le premier ministre Jean Chrétien a également été reçu à l'Ordre de la Pléiade, à titre d'officier.

La cérémonie de remise des Prix de la francophonie qui a suivi a permis de reconnaître le travail de deux éducateurs franco-manitobains parmi les 12 lauréats à recevoir une bourse de 250 $.

Dans la catégorie francophonie canadienne, Richard Bazin de l'école Lavallée a été reconnu pour une pièce de théâtre, ***J'irai à l'école française***, qui encourage les jeunes à être fiers de leur francophonie.

Dans la catégorie de la francophonie internationale, Ephrem Dupont, également de l'école Lavallée, a été reconnu pour un projet d'échange philatélique.

L'an dernier, Simone Druwé, aussi de l'école Lavallée, avait remporté un Prix de la francophonie. Le président de l'organisation qui remet les Prix, l'ACELF (Association canadienne d'éducation de langue française), Normand Boisvert, est le directeur de... l'école Lavallée.

Il se dit «gêné et mal à l'aise» du choix des jurés. «Comme directeur d'école, j'encourage les profs de l'école à participer», a-t-il déclaré.

**J.-P. D.**

*L'Assemblée annuelle de la Fédération des parents*

# La reflexion sur le rôle de la FPCP se poursuit

**C'est un virage vers les services à la famille et, en particulier, vers le préscolaire, qu'a entamé la Fédération provinciale des comités de parents, lors de sa réunion annuelle du samedi 19 mars. Quelque 80 parents y ont discuté de francisation, d'école communautaire et du rôle des parents.**

Le rôle des parents dans la formation a retenu l'attention des participants, avec la présentation d'une représentante de la fédération des parents québécoise. Mais l'organisme n'est pas prêt à mettre de côté son volet politique.

En effet, la principale recommandation de la journée a porté sur l'urgence d'intervenir dans les discussions sur la politique d'intégration des ayants droit dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM).

«Les parents sont inquiets de l'approche suggérée par le Bureau de l'éducation française (BEF), souligne la directrice générale Hélène D'Auteuil. Le BEF voudrait que les ayants droit anglophones soient intégrés immédiatement dans les classes, peu importe le niveau.

«On nous dit que c'est important qu'ils côtoyent les autres élèves pour apprendre le plus vite possible. Mais ce n'est pas bon pour les autres élèves.»

Les membres ont demandé à la FPCP de rencontrer les fonctionnaires du BEF et les officiers de la DSFM pour faire connaître leurs inquiétudes.

Car la présence des ayants droit en bloc constitue un danger à court terme dans les écoles françaises. On a évalué, au début des années 90, qu'il y avait au Manitoba 9 350 enfants de mariages mixtes, et que seulement 6,5 % de ces enfants parlent français.

Voilà quelques années, la FPCP a donc établi comme priorité le développement de programmes de francisation (trois projets pilote sont en cours) dans le but de récupérer cette clientèle possible des écoles françaises.

Et pour donner à ses membres l'occasion de comprendre ce qui se fait dans les prématernelles de francisation, les deux consultantes, Janine Tougas et Lucille Maurice, ont été invitées à la réunion annuelle.

On a ainsi assisté à la présentation d'extraits d'un court métrage où l'on voit des enfants en prématernelle où 85 % des activités sont non structurées et où l'animatrice nomme les objets et les actions propres au contexte, sans jamais recourir à l'anglais.

Un autre extrait a montré les efforts d'animation auprès des couples mixtes qui, lors d'une rencontre avec Janine Tougas, sont invités à exprimer leurs frustrations par rapport à leur situation linguistique. Il y a eu des scènes particulièrement frappantes.

«L'enfant ne peut pas se sentir en sécurité pour apprendre la langu, s'il y a de la tension entre les parents, explique la personne-ressource. C'est important que les parents puissent exprimer librement ce qu'ils ressentent.»

Lors de l'Assemblée, une présentation sur la dimension communautaire de l'école a également été faite par Gilbert Balcaen et Gilles Normandeau de La Broquerie.

«C'est primordial que l'école (le bâtiment) soit ouverte à la communauté, explique le directeur de Saint-Joachim. On est prêt à laisser la clé aux groupes qui ont besoin des locaux, comme la bibliothèque, le terrain de jeu, nos ressources informatiques.

*Célébrons la vie en famille*

«On veut que les parents soient les bienvenus à l'école pour participer. Mais on fait aussi participer les jeunes aux activités de la communauté. Il y a de l'animation à faire, comme par exemple, à la Saint-Jean-Baptiste et au carnaval d'hiver.»

La réunion a aussi permis de donner la parole au président de la DSFM, Louis Tétrault, qui a jeté les bases d'une collaboration entre les deux organismes.

Les élections ont permis de désigner André Garand (région du Sud), Luc Labossière et Bernard Lesage (Ouest), Gilbert Balcaen (Est), Denis Beaudry et Diane Sabourin (région urbaine). Ils s'ajoutent aux membres actuels: Gilbert Savard, Alfred Manaigre, Gisèle Champagne, Solange Lapointe et Linda Hacault.

Une rencontre du nouveau conseil dans les prochaines semaines permettra de nommer un exécutif.

Les gagnants au concours Célébrons la vie en famille ont été annoncés: dans la catégorie visuelle, la famille Marc et Gisèle Beaudry, de Saint-Boniface, a mérité la premier prix, tandis que Rose-Marie Péloquin, de Sainte-Rose-du-Lac, a gagné la première place dans la catégorie écriture.

**Jean-Pierre DUBÉ**

photo: Jean-Pierre Dubé

**La participation à l'assemblée annuelle a baissé par rapport aux années passées.**

# Télé-horaire de la semaine du 26 mars au 1er avril 1994

## Samedi 26 mars

6h30 CBWFT **Vazimolo**
6h31 CBWFT **Les oursons volants**
6h55 CBWFT **La petite sirène**
7h20 CBWFT **Looping**
7h40 CBWFT **Clyde**
8h00 T-M **La forêt magique**
8h05 CBWFT **Vazimolo**
8h30 T-M **Bugs Bunny**
8h45 CBWFT **La bande à Dingo**
9h00 T-M **Batman**
9h10 CBWFT **Tiny toons**
9h30 T-M **Le journal de l'histoire**
9h35 CBWFT **Pierre et Isa**
10h00 CBWFT **La semaine parlementaire à Ottawa**
T-M **Le championnat des quilles**
10h15 TV-5 **Alice**
10h30 CBWFT **La cour en direct**
TV-5 **Évasion**
11h00 CBWFT **Les championnats du monde de patinage artistique**
T-M **Cinémaximum: Chasse à mort**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 TV-5 **Évasion**
12h00 TV-5 **Bouillon de culture**
12h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
13h00 T-M **Cinémaximum: L'homme de la rivière d'argent**
13h30 TV-5 **Faut pas rêver**
14h30 TV-5 **Le magazine olympique**
15h00 T-M **Oxygène**
TV-5 **Reflets**
15h30 CBWFT **Génies en herbe**
T-M **Les héros de l'hiver**
16h00 CBWFT **Les contes d'Avonlea**
T-M **Vidéo rock détente**
TV-5 **Génies en herbe**
16h30 T-M **Harry et les Henderson**
TV-5 **Journal télévisé suisse**
17h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Les francofolies de Montréal 1993**
17h20 CBWFT **Raison passion**
17h30 T-M **Ciné-extra: Comment devenir beau, riche et célèbre**
TV-5 **Rédacteurs en chef**
18h00 CBWFT **Les aventures de Tintin**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **La petite vie**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
TV-5 **Frou-frou**
19h30 T-M **Ciné-extra: Les Commitments**
20h00 TV-5 **Stars 90**
21h30 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Génération**
21h35 TV-5 **Le Cercle de minuit**
21h50 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h20 CBWFT **Télé-sélection: Le bal des casse-pieds**
22h50 TV-5 **Kaléidoscope**
22h52 T-M **Ciné-lune: Le cauchemar de Freddy IV**
23h15 TV-5 **Journal télévisé suisse**
23h45 TV-5 **Frou-frou**
0h30 CBWFT **Fin des émissions**
0h45 TV-5 **Un air de famille**
0h52 T-M **Fermeture**
1h50 TV-5 **RFI**

### FILMS

*19h30 T-M* ***Les Commitments***
*G.-B. 1991. Comédie dramatique. Un jeune Irlandais et deux de ses amis recrutent des artistes afin de former un groupe de musique «soul».*

*22h20 CBWFT* ***Le bal des casse-pieds***
*Fr. 1991. Comédie. Henri est un véritable tolérant qui a le malheur d'attirer les casse-pieds de tout acabit. Un jour, il croise Louise qui semble avoir la même particularité.*

*22h52 T-M* ***Le cauchemar de Freddy IV***
*Am. 1988. Drame d'horreur. Profitant de rêveries pour prendre vie, un fantôme meurtrier se sert d'une timide adolescente pour accomplir ses crimes.*

## Dimanche 27 mars

7h30 CBWFT **Vazimolo**
T-M **Vision mondiale**
7h31 CBWFT **Babar**
7h55 CBWFT **Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson**
8h00 T-M **Vision mondiale**
8h20 CBWFT **Le livre de la jungle**
8h45 CBWFT **Doug**
9h00 T-M **Batman**
9h15 CBWFT **Manigances**
9h30 T-M **Seconde nature**
9h45 CBWFT **Parcelles de soleil**
10h00 CBWFT **Le Jour du Seigneur:** Messe célébrée à l'Église Saint-Jean Vianney de Montréal, par Gustave Ratté, ptre.
T-M **On rénove**
10h15 TV-5 **Planète musique**
10h30 T-M **Finances**
11h00 CBWFT **Aujourd'hui dimanche**
T-M **Cinémaximum: Affectueusement, Violette**
11h15 TV-5 **Planète musique**
11h45 TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **Le téléjournal**
TV-5 **La dictée des Amériques**
12h05 CBWFT **La semaine verte**
12h30 T-M **Bugs Bunny**
13h00 CBWFT **Horizons**
T-M **Le championnat de ski acrobatique**
13h30 TV-5 **L'heure de vérité**
14h00 CBWFT **En avant la musique!**
T-M **Supercopter**
14h30 TV-5 **Le monde est à vous**
15h00 CBWFT **Sous la couverture**
T-M **Justice pour tous**
15h30 T-M **Perfecto**
16h00 CBWFT **La ruée vers l'art**
T-M **Vins et fromages**
TV-5 **30 millions d'amis**
16h30 T-M **Simplement Sylvie**
TV-5 **Journal télévisé belge**
17h00 CBWFT **Second regard**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **L'école des fans**
17h30 CBWFT **En toute liberté**
T-M **Docteur Doogie**
17h40 TV-5 **Magellan**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **J.E.**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h10 CBWFT **Découverte**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les beaux dimanches**
T-M **Cinéma du dimanche: La belle et la vétéran**
TV-5 **Les voix du temps**
20h00 TV-5 **Jamais sans mon livre**
21h00 CBWFT **Les beaux dimanches: Abuseurs sexuels à 12 ans (dossier)**
T-M **L'événement**
TV-5 **Demain il fera beau**
22h00 T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
TV-5 **Le cercle de minuit**
22h10 CBWFT **Le dimanche**
22h35 CBWFT **Scully rencontre**
22h44 T-M **Vision mondiale**
23h10 CBWFT **Les nouvelles du sport**
23h15 TV-5 **Journal télévisé belge**
23h35 CBWFT **Ciné-Club: J'ai engagé un tueur**
23h44 T-M **Finances**
23h45 TV-5 **Les voix du temps**
0h14 T-M **Fermeture**
0h45 TV-5 **Jamais sans mon livre**
1h35 CBWFT **Fin des émissions**
1h45 TV-5 **RFI**

### FILMS

*19h00 CBWFT* ***La belle et le vétéran***
*Am. 1988. Comédie. Un joueur de baseball vétéran s'éprend d'une enseignante qui a l'habitude de prendre pour amant durant l'été un joueur au talent prometteur.*

*23h35 CBWFT* ***J'ai engagé un tueur***
*Finlande, Suède, France 1990. Comédie dramatique. Henri Boulanger, un Français vivant à Londres, à l'emploi de la même compagnie depuis 15 ans, est remercié de ses services. Il rentre chez lui et décide de mettre fin à ses jours. Après quelques tentatives infructueuses, il fait appel à un tueur à gages.*

## Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 T-M **Salut, bonjour!**
6h35 CBWFT **La sagesse des gnomes**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 T-M **Bla bla bla**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
T-M **Top modèles**
9h30 T-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Les chatouilles du matin**
T-M **Bon appétit**
10h01 CBWFT **Pacha et les chats**
10h15 CBWFT **Iris le gentil professeur**
TV-5 **La méthode Victor**
10h30 CBWFT **Les moomins**
T-M **La vie à Montréal**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
TV-5 **Gourmandises (vendredi)**
10h45 T-M **Première ligne**
TV-5 **Oxygène (lundi)**
TV-5 **Scully rencontre (mardi)**
TV-5 **Nord-sud (mercredi)**
TV-5 **Feu vert (jeudi)**
TV-5 **Découverte (vendredi)**
11h00 CBWFT **Mémoire en jeu (lundi)**
CBWFT **À plein temps (mardi)**
CBWFT **Parlez-moi d'hier (mercredi)**
CBWFT **Le monde dans votre assiette (jeudi)**
CBWFT **Comment ça va? (vendredi)**
11h15 TV-5 **Vision 5**
11h30 CBWFT **Les craquantes**
TV-5 **C'est tout Coffe**
12h00 CBWFT **Le midi**
TV-5 **Les voix du temps (lundi et mardi)**
TV-5 **Temps présent (mercredi)**
TV-5 **KM 0, jusqu'au bout de la route (jeudi)**
TV-5 **Strip-tease (vendredi)**
12h30 CBWFT **Mon amour, mon amour**
T-M **Sans plus, ni moins**
13h00 TV-5 **Les brûlures de l'histoire (lundi)**
TV-5 **Bas les masques (mardi)**
TV-5 **Taratata (mercredi)**
TV-5 **Les chevaliers du ciel (jeudi)**
TV-5 **Envoyé spécial (vendredi)**
13h15 T-M **Au nom de la beauté**
13h30 CBWFT **Les temps modernes**
T-M **Les feux de l'amour**
14h00 TV-5 **Panorama (lundi)**
TV-5 **Le divan (jeudi)**
14h30 CBWFT **Pourquoi pas l'après-midi?**
T-M **Santa Barbara**
TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 CBWFT **Jésus de Nazareth (jeudi et vendredi)**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou (sauf jeudi et vendredi)**
T-M **Claire Lamarche**



## Lundi 28 mars

15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Bêtes pas bêtes +**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Scully rencontre**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Là tu parles**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Drôle de vidéo**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **À nous deux!**
T-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Téléobjectif**
20h00 CBWFT **À tout prix**
T-M **Les Olden**
TV-5 **Bas les masques**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le tiercé de Jack**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h57 T-M **Supercopter**
23h00 CBWFT **Taquinons la planète!**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **La ruée vers l'art**
TV-5 **Bas les masques**
23h57 T-M **Fermeture**
0h30 CBWFT **La politique fédérale**
0h35 CBWFT **Fin des émissions**
1h00 TV-5 **Téléobjectif**
1h55 TV-5 **RFI**

## Mardi 29 mars

15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Fais-moi peur!**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse française**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Nord-sud**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Chambres en ville**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Montréal P.Q.**
T-M **Le match de la vie**
TV-5 **Temps présent**
20h00 CBWFT **Au nord du 60e**
T-M **René Lévesque**
TV-5 **Taratata**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Intérieur nuit**
22h57 T-M **Ciné-lune: Les coeurs captifs**
23h00 CBWFT **M'aimes-tu?**
23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **Découverte**
23h40 TV-5 **Revue de presse française**
23h45 TV-5 **Le tiercé de Jack**
0h20 CBWFT **Second regard**
0h50 CBWFT **Fin des émissions**
0h57 T-M **Fermeture**
1h10 TV-5 **Temps présent**
2h10 TV-5 **RFI**

### FILMS

*22h57 T-M* ***Les coeurs captifs***
*G.-B.. 1982. Drame. En 1944, une jeune Écossaise se prend d'amitié pour trois prisonniers italiens logeant dans la ferme qu'elle exploite avec son mari.*

## Mercredi 30 mars

15h45 TV-5 **Pyramide**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **La ribambelle**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **L'infernale machine du Dr V**
T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse arabe**
16h57 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Feu vert**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **La poule aux oeufs d'or**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Cinéma du mercredi: Parrain d'un jour**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Histoires fantastiques**
TV-5 **KM 0, jusqu'au bout de la route**
20h00 CBWFT **Enjeux**
TV-5 **Les chevaliers du ciel**
20h30 T-M **Benny Hill**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
TV-5 **Le divan**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Espace francophone**
23h00 CBWFT **L'enfer c'est nous autres**
23h02 T-M **Ciné-lune: Georgia**
23h10 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h30 CBWFT **La course destination monde**
23h35 TV-5 **Revue de presse arabe**
23h40 TV-5 **Les chevaliers du ciel**
0h30 CBWFT **En toute liberté**
0h40 TV-5 **Le divan**
1h00 CBWFT **Fin des émissions**
1h10 TV-5 **KM 0, jusqu'au bout de la route**
1h32 T-M **Fermeture**
2h10 TV-5 **RFI**

### FILMS

*18h30 T-M* ***Parrain d'un jour***
*Am. 1988. Comédie. Un mafioso prend en pitié un vieux cireur de chaussures qui a accepté, contre une forte somme d'argent, d'aller en prison à la place d'un meurtrier auquel il ressemble.*

*23h02 T-M* ***Georgia***
*Am. 1981. Chronique. Au long des années 60, les expériences de vie du fils d'un immigrant yougoslave et de ses amis.*

## Jeudi 31 mars

15h45 TV-5 **Pyramide**
16h15 TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h30 T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse africaine**
17h00 CBWFT **Livraison spéciale**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Ent' Cadieux**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Marilyn**
T-M **Chop-suey**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Scoop**
T-M **La trentaine**
TV-5 **Strip-tease**
20h00 CBWFT **Tous pour un**
T-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
20h30 CBWFT **Sur invitation**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Caravane de nuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
T-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h30 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h57 T-M **Ciné-lune: Le rock du bagne**
23h00 CBWFT **Les pieds dans les plats**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 TV-5 **Revue de presse africaine**
23h30 CBWFT **Sous la couverture**
TV-5 **Envoyé spécial**
0h30 CBWFT **Cinéma: Hiver 54 - L'abbé Pierre**
0h57 T-M **Fermeture**
1h00 TV-5 **Strip-tease**
2h00 TV-5 **RFI**
2h45 CBWFT **Fin des émissions**

### FILMS

*22h57 T-M* ***Le rock du bagne***
*Am. 1957. Drame musical. Après un séjour en prison, un jeune bagarreur devient un chanteur à succès.*

*0h30 CBWFT* ***L'hiver 54 - L'abbé Pierre***
*Fr. 1989. Drame social. À Paris, en 1954, l'abbé Pierre travaille avec les Chiffonniers d'Emmaü pour venir en aide aux plus démunis. Indigné lorsqu'un bébé meurt de froid, il invite le ministre du Logement à assister aux funérailles. D'autres misères l'incitent à lancer un appel sur les ondes de Radio-Luxembourg, ce qui provoque chez les auditeurs un réaction inespérée. Il parvient à secouer l'indifférence des pouvoirs publics.*

## Vendredi 1er avril

15h45 TV-5 **Pyramide**
16h15 TV-5 **Gourmandises**
16h30 T-M **Mongrain**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h55 TV-5 **Revue de presse canadienne**
17h00 CBWFT **Vivre à Northwood**
T-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Que le meilleur gagne**
T-M **Piment fort**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Le téléjournal**
T-M **Dinosaures**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h10 CBWFT **L'histoire merveilleuse de la musique**
18h30 CBWFT **Les grands films: Le docteur**
T-M **Le hockey Molson export à TVA**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 TV-5 **Thalassa**
20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 T-M **Benny Hill**
TV-5 **Jours de guerre**
22h00 CBWFT **Les nouvelles du sport**
T-M **Le TVA édition réseau & TVA sports**
22h30 C3WFT **La petite fiancée d'Imilchil**
TV-5 **Autant savoir**
23h00 CBWFT **Country centre-ville**
T-M **Ciné-lune: La maison sous les arbres**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h25 TV-5 **Revue de presse canadienne**
23h30 CBWFT **Cinéma: Marcellino**
TV-5 **Bouillon de culture**
1h00 CBWFT **Fin des émissions**
T-M **Fermeture**
TV-5 **Thalassa**
2h00 TV-5 **RFI**

### FILMS

*18h30 CBWFT* ***Le docteur***
*É.-U. 1991. Drame psychologique. Chirurgien dans un grand centre hospitalier, le docteur Jack MacKee accueille ses patients avec une indifférence aussi froide que son scalpel, jusqu'au jour où, atteint d'un cancer à la gorge, il doit lui-même goûter à sa propre médecine en devenant patient dans cet hôpital.*

*23h00 T-M* ***La maison sous les arbres***
*Fr. 1971. Drame policier. Deux enfants, dont les parents sont aux prises avec différents problèmes, sont victimes d'un enlèvement.*

*23h30 CBWFT* ***Marcellino***
*Fr.-Ital.-Esp. 1991. Comédie dramatique. Au XVIe siècle, un bambin est recueilli par des moines qui l'entourent d'amour et d'affection. À l'âge de 6 ans, le seigneur du comté décide que cet enfant est le sien et le rapatrie au château.*

## Ici et ailleurs

### Du sarrasin au Japon

*Manitoba* - Selon Agriculture Canada, 95 % des exportations de sarrasin canadien sont destinées au Japon, où les nouilles de sarrasin font partie de l'alimentation de base. Presque tout le sarrasin canadien expédié au Japon (qui représente environ 12 % des importations japonaises) est cultivé au Manitoba. L'Ontario et le Québec cultivent aussi le sarrasin, mais à une échelle beaucoup plus modeste. En 1992, 14 844 tonnes de sarrasin, représentant une valeur de 4,7 millions $, ont été vendues au Japon.

### Partage des recettes

*Manitoba* - Le gouvernement du Manitoba versera 20,4 millions $ aux communautés de la province à titre de partage des recettes fiscales de l'année 1994, une augmentation de 4,1 %. Les municipalités qui bénéficient des services de la GRC aux frais du gouvernement provincial recevront un paiement de base d'environ 20 $ par habitant. Celles qui sont tenues de par la loi d'avoir leur propre corps policier et d'en assumer les coûts toucheront environ 80 $ par habitant.

### Campagnes négligées

*Ottawa* - La Fédération canadienne de l'agriculture constate une absence de moyens pour freiner le déclin des régions rurales. Le programme agro-alimentaire proposé par Agriculture Canada devra survivre l'année avec 176 millions $ de moins que l'année dernière, c'est-à-dire une baisse de 2 247 millions $ à 2 071 millions $ pour 1994-1995. Mais les fonds destinés au revenu et à l'adaptation agricole, au développement des prairies rurales de même qu'aux services à l'industrie et au marché sont réduits de près de 25 %. (APF)

### L'aquaculture en croissance

*Canada* - On pourrait penser que l'industrie croissante de l'aquaculture (élevage des poissons et des crustacés) se limite aux régions côtières. Pourtant, on trouve des productions aquacoles partout au Canada, même au Yukon. L'industrie emploie plus de 5 000 personnes et génère des revenus de 240 millions $ par année (contre à peine 7 millions $ il y a 10 ans). Les revenus des entreprises connexes (matériel et services) ajoutent 260 millions $.

# ÉCONOMIE

*Près des 100 millions générés annuellement au Manitoba*

# Les arts rapportent

**A Toronto, le secteur des arts occupe 60 000 personnes à temps plein, soit autant que les finances et les assurances. À Montréal, 35 000 personnes. Et c'est un secteur en forte croissance. La situation serait semblable au Manitoba.**

Une étude menée par le Bureau des statistiques du Manitoba auprès de 65 groupes culturels démontre que les dollars investis dans les arts portent fruit, en termes économiques, sans parler de l'apport éducatif et culturel.

En effet, ces 65 groupes génèrent à eux seuls 2 600 emplois et 97 millions $ en retombées économiques! Avec 19,1 millions $ de subventions en 1992, les 65 ont dépensé 43,8 millions $ au Manitoba seulement, un rendement de 225 %. Et ce n'est qu'une partie du portrait.

Ces chiffres réunis pour le Conseil des arts et publiés en février n'incluent pas les services du gouvernement dans le secteur (les musées, les bibliothèques, les écoles d'art), ni les diffuseurs, ni le secteur privé, ni les spectacles en tournée.

En effet, les répercussions des arts sur l'économie sont incalculables. «On n'a parlé que des activités des 65 organismes, précise un membre du comité chargé de l'étude, Lionel Dorge, des Éditions du Blé. On ne parle pas des retombées de la vente de billets: le repas avant ou après le spectacle, les frais de garde, le transport, les consommations.



**Un secteur qui crée beaucoup d'emplois.** Archives La Liberté

«C'est pour ça qu'on dit que, pour chaque dollar versé en salaires dans le milieu artistique, une part de 0,46 $ se retrouve sur la feuille de paie d'autres travailleurs manitobains.»

L'étude commandée en réaction aux coupures faites dans le secteur par les gouvernements a démontré que plus des deux tiers des fonds accordés par la province et les municipalités sont retournés aux gouvernements sous forme de taxes. En 1992, 8,6 millions $ de taxes provinciales et municipales ont été payés par des organismes ayant reçu 13 millions $.

La réalité, c'est que les subventions accordés par la province correspondent à moins de 25 % des revenus des organismes, que ce soit à l'Orchestre symphonique de Winnipeg ou chez l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge.

Presque 50 % des recettes totales des groupes culturels proviennent de revenus gagnés par les organismes eux-mêmes (vente de billets, de livres ou de services de formation), dont environ 10 % de dons.

Car l'appui de la population manitobaine est inégalé dans les autres provinces. Selon une étude menée en 1992 par le Conseil pour le monde des affaires et des arts au Canada, les Manitobains assistent, par habitant, à plus d'activités artistiques que les résidents de toutes les autres provinces au pays.

Côté lutte contre le chômage, les organismes font leur part. «C'est un secteur qui exige beaucoup de main d'oeuvre, précise Lionel Dorge. Les salaires correspondent à 62 % des dépenses des groupes culturels.»

Et ce ne sont pas des gros salaires, comme ceux des sportifs professionnels. Les salariés des groupes culturels dépensent leur argent localement, envoient leurs enfants aux écoles d'ici et paient des taxes.

«Ce qui a surpris les gens, quand on a publié l'étude, résume le directeur littéraire des Blés, c'est le niveau de contribution des arts à la vie économique. Nous, dans l'industrie, on le savait, mais on a maintenant des chiffres.

«On espère qu'à partir de ça, les budgets de la ville et de la province seront pensés en considérant le rendement économique des groupes subventionnés. On ne doit pas couper ce qui rapporte au centuple!»

**Jean-Pierre DUBÉ**

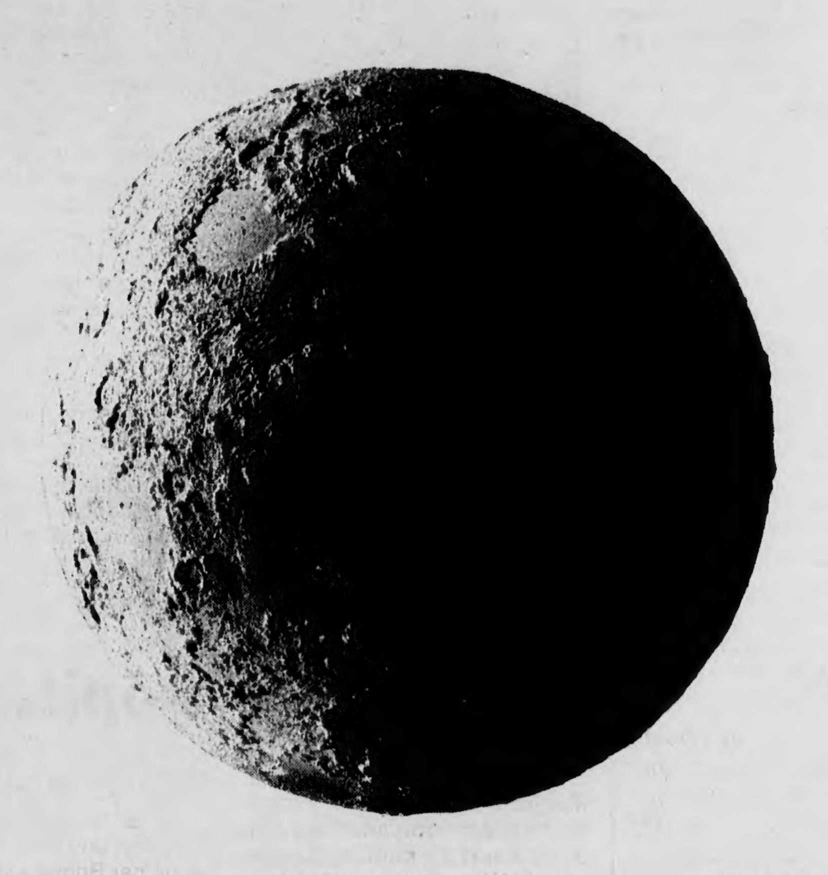
### État des revenus et dépenses 1992

(65 groupes culturels du Manitoba) en millions $

| | |
|---|---|
| **REVENUS** | |
| SUBVENTIONS | |
| • municipales | 1,5 |
| • provinciales | 11,5 |
| • fédérales | 6,1 |
| total subventions | **19,1** |
| AUTRES SOURCES | |
| • revenus gagnés | 23,0 |
| • dons | 4,7 |
| • fondations | 0,4 |
| total autres sources | **28,1** |
| TOTAL | **47,2 M $** |
| **DÉPENSES** | |
| • salaires | 24,8 |
| • autres | 19,0 |
| TOTAL | **43,8 M $ *** |

** Ce sont des dépenses faites au Manitoba seulement. 4,5 millions $ sont dépensés à l'extérieur du Manitoba.*

# Vous pensez probablement qu'un interurbain de 5 minutes n'importe où au Canada vous coûterait ceci.



# Voici ce qu'il coûte en réalité.

Avec MTS, un interurbain de cinq minutes n'importe où au pays ne vous coûte que 1,56$ au maximum, en soirée et durant le week-end*.. ce qui est loin de vous coûter la lune.

En fait, vous pouvez appeler n'importe où dans le monde pour moins cher que vous ne croyez.

Prenez un appel de cinq minutes n'importe où dans la province; il n'en coûte que 1,33$ au maximum, en soirée et toute la journée du dimanche.

Ou faites un appel de même durée en Grande-Bretagne, n'importe quel soir, et ne payez que 2,92$.

Et ce sont là des appels réguliers que vous pouvez composer directement. Imaginez seulement le peu qu'il vous en coûterait avec l'un de nos Plans d'épargne pour interurbains.

Pour en savoir davantage sur les coûts terre-à-terre de nos interurbains, appelez MTS au 1-800-663-1400.




*Vous Serez Ravi De Nos Prix.*

*Sauf au Yukon et dans les Territories du Nord-Ouest.

*Jim McCrae à Notre-Dame-de-Lourdes*

# Le Centre de santé veut un hôpital neuf

**Le ministre de la Santé du Manitoba est venu rencontrer des gens de Notre-Dame-de-lourdes le 16 mars dernier pour répondre à leurs questions à propos d'un projet d'annexion d'un nouvel hôpital au foyer pour personnes âgées.**

Quelque 500 personnes ont assisté à cette rencontre, et «le ministre a été impressionné, tant par le nombre de personnes que par leur attitude», résume Claudette Lahaie, administratrice adjointe du Centre de santé Notre-Dame.

Le Centre de santé réclame la construction d'un nouvel hôpital de huit lits depuis 1983. Le projet a évolué depuis: «À l'origine, l'hôpital et le foyer demeuraient distincts. Mais en 1988, nous avons amalgamé les conseils d'administration, et fait une demande pour que l'hôpital et le foyer soient jouxtés.»

L'actuel hôpital de Lourdes, vieux de 40 ans, tomberait en désuétude.

«À la fin de 1993, poursuit Claudette Lahaie, nous avons reçu une lettre du gouvernement nous informant qu'il faudrait attendre le résultat de la réforme de la santé en milieu rural, et discuter du projet avec les membres de notre association. Mais les associations n'existent même pas en ce moment, et la réforme peut prendre du temps! (1)»

En février, le Centre de santé décidait donc de former un «comité de pression» pour faire avancer le dossier.

«Nous n'avons pas fini de faire du lobbying, annonce Claudette Lahaie. Mais mercredi soir, nous avons pu dire certaines choses au ministre.»

Des rumeurs courent que le foyer pourrait voir son nombre de lits réduit de 61 à 40: «Or, 60 est le chiffre magique pour pouvoir offrir certains programmes. Nous avons fait valoir que nous avons le seul foyer bilingue à l'ouest de la Rouge en mesure de donner aux francophones des soins spécialisés», et le seul qui pourrait fournir des employés francophones pour des équipes volantes prévues dans la réforme.

«Si nous disparaissons, les soins francophones aussi.» Le ministre a aussi appris que les trois médecins de Lourdes sont francophones, et qu'un hôpital est nécessaire pour les retenir et fournir des services de santé en français.

Sans compter l'apport économique des services de santé dans cette région: «Ça veut dire 140 emplois, c'est une grosse industrie pour le village.»

Mais Claudette Lahaie est optimiste: le ministre McCrae a avoué «qu'il n'avait pas réalisé tout ça. Au ministère, il a dit qu'on voit les choses qui affectent strictement les soins de santé, sans connaître les autres aspects qui touchent la communauté.»

C'est donc un ministre finalement sympathique à leur cause que les gens de Lourdes ont rencontré, tandis que le député Denis Rocan, présent à la réunion, a clairement indiqué qu'il appuyait le projet.

Dans les jours qui ont suivi, Jim McCrae a prévenu le Centre de santé qu'il comptait revenir à Notre-Dame-de-Lourdes le 8 avril à 15 h, pour visiter l'hôpital et le foyer.

**Sylviane LANTHIER**

*(1) Les «associations» seront des regroupements de districts de santé en milieu rural et seront responsables de la gestion des budgets. Le processus de réforme tourne en ce moment au ralenti et le gouvernement semble attendre les prochaines élections pour pousuivre sa réforme.*

SAINT-PIERRE-JOLYS

## Un nouvel hôpital?

**Le ministre de la santé du Manitoba, Jim McCrae, sera à Saint-Pierre-Jolys le 28 mars de 10 heures à midi au Centre récréatif, pour écouter les gens de la municipalité de De Salaberry et discuter du projet de construction d'un nouvel hôpital.**

En préparation à cette rencontre, une bannière intitulée Brique par Brique est passée de village en village et 1 300 personnes y ont apposé leur signature pour appuyer le projet.

LA LOTERIE DE LA FONDATION DE RECHERCHE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE SAINT-BONIFACE

# LA RUÉE VERS L'OR COMMENCE...

# GAGNEZ 1/4 DE MILLION

## LE GRAND PRIX DE LA RUÉE VERS L'OR

***PREMIER PRIX*** — 250 000 $ sans taxes — En argent comptant ou en carte Visa Gold de la Banque royale.*

* Les termes et conditions de cette carte seront établis avec le gagnant ou la gagnante par la Banque royale.

**À VOUS DE CHOISIR LE PRIX QUE VOUS PRÉFÉREZ**

***DEUXIÈME PRIX*** — (valeur d'environ 90 000 $ chacun) vous choisissez:
• une Corvette décapotable et un Chevy 4 x 4 Blazer
ou • une BMW 318i sedan et une 325I BMW décapotable sport
ou • un bateau familial Bayliner et un bateau Nitro bass, deux Sea-doos, deux combinaisons de plongée, deux Ski-doos, des habits de neige et des remorques
ou • un houseboat Suntracker, deux Ski-doos, des habits de neige et des remorques

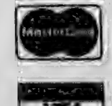
***16 CERTIFICATS DE VOYAGE*** d'une valeur totale de **57 500 $** pour vous rendre à l'endroit de vos rêves (sujet à quelques restrictions).

***EN PLUS!*** 20 tirages en avance d'une valeur totale de 20 000 $ les 16 et 23 février et les 2 et 9 mars. Des coupons en prime valant 150 $.

**Date limite d'achat: le 28 mars 1994. Chaque billet: 100 $. Un paquet de trois: seulement 250 $!**

## APPELEZ MAINTENANT!

Téléphonistes bilingues





**Winnipeg**
**772-1994**

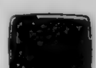
**Sans frais**
**1-800-363-9420**

**Télécopieur : 231-0041**

Pas d'échange ou de remboursement. Tous les prix F.O.B. Winnipeg.
**Auditeurs officiels: Peat Marwick Thorne, comptables agréés.**

Winnipeg Free Press

MEDIACOM



BIRCHWOOD BMW



Air Canada Vacations

Faire parvenir à: Loterie de la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface, Saint-Boniface, C.P. 99, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4

Méthode de paiement: ☐ MasterCard ☐ Visa ☐ AmExpress ☐ Chèque

Numéro de carte: __________ Date d'expiration: __________

Nombre de billets: ____ x 100 $ = ______

ou de paquets de 3: ____ x 250 $ = ______

Nom: __ M. __________
__ Mme (prénom) (initiales)
__ Mlle __________
(dernier nom)

Adresse: __________

Ville/village: __________

Province: __________ Code postal: __________

N° de téléphone: __________ (résidence) __________ (bureau)

La livraison peut prendre jusqu'à deux semaines. Chèques à l'ordre de: Loterie de la Fondation de recherche de l'Hôpital général de Saint-Boniface. Numéro de loterie: 1517RF

*Le gouvernement a enfin trouvé un partenaire privé*

# Montcalm: l'usine de déchets est sur les rails

**Après plusieurs années de recherche, le gouvernement manitobain a finalement trouvé un partenaire privé pour son usine de traitement des déchets toxiques à Montcalm. Son nom devait être dévoilé lors d'une conférence de presse le 24 mars.**

Selon le préfet de la Municipalité rurale de Montcalm, Florent Beaudette, il s'agirait d'un groupe canadien qui investirait de 15 à 20 millions $ dans la construction et la gestion de l'usine. En échange, il deviendait propriétaire à 50 %, en partenariat avec la Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux.

«C'est le gros morceau, commente Florent Beaudette, manifestement satisfait. L'aboutissement de presque cinq ans de travaux.»

L'usine, dont la construction pourrait commencer dès cet été, traitera toute sortes de déchets dangereux, à l'exclusion des BPC et des résidus nucléaires. Elle devrait employer une trentaine de personnes.

«À compétence égale, les personnes résidant à Montcalm ou originaires de la Municipalité auront la préférence, précise le préfet. C'est écrit dans le contrat. Les jobs vont être là, mais c'est maintenant aux gens d'appliquer.»

Florent Beaudette reconnaît que l'usine pourra traiter des déchets en provenance des États-Unis, mais il croit que peu de résidus seront stockés sur place. «Il y a eu beaucoup d'évolution en matière de recyclage ces dernières années. C'est possible que tout puisse être recyclé quand l'usine entrera en fonction.»

**Laurent GIMENEZ**



photo: Jean-Pierre Dubé

# Le bus du Centre Taché

**Le service des activités du Centre hospitalier Taché de Saint-Boniface dépensait quelque 10 000 $ par année en frais d'autobus. C'était trop. On a décidé de prélever des fonds pour acheter un autobus afin de faire plus de voyages avec moins de dépense, explique le coordonnateur des activités, Conrad Lafleur (dans la photo). Grâce à des activités de collecte de fonds, le Centre a pu assumer la moitié du coût du véhicule (73 000 $). La Winnipeg Foundation a contribué 25 500 $ et le Manitoba Community Services Council a accordé 12 000 $ au projet. Par ailleurs, le Centre Taché tiendra une exposition de couvre-lits faits à la main, les 15 et 16 avril (entrée: 2 $), afin de bâtir un fonds pour l'entretien de l'autobus.**

*À la recherche des marins*

# Le Saint-Boniface fête son 50e

**Navire ayant servi au cours de la Deuxième Guerre mondiale, le Saint-Boniface fêtera du 2 au 6 juin le 50e anniversaire de sa bénédiction.**

Une rencontre des anciens membres de l'équipage est organisée pour la circonstance.

Ceux qui pourraient avoir des renseignements sur les hommes ayant servi sur le Saint-Boniface peuvent contacter Laurent Desjardins, au 453-0461.

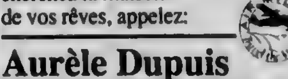
Laurent Desjardins recherche en particulier un autre francophone de Saint-Boniface: un certain Poirier.

S. L.



*«Mon client mérite le meilleur service d'un agent immobilier.»*

Pour une évaluation gratuite de votre maison, ou si vous cherchez la maison de vos rêves, appelez:



**Aurèle Dupuis**




Carrie Realty Ltd

**987-2100**

LETTRE

**La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.**



# GALABONNEMENT!

# 233-8053

## SPÉCIAL, SUPER-SPÉCIAL!



**Pour 100 $ + TPS, vous recevez:**

- ✔ Un billet au «Gala du homard»
- ✔ Un abonnement SUPER. Cinq productions!
- ✔ Un reçu pour fins d'impôts d'une valeur de 40 $!

**JUSQU'AU 31 MARS SEULEMENT!**

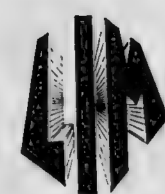
CRTC — Avis public — Canada

Avis public CRTC 1994-18. **Projet de modification au règlement sur les droits de licence de radiodiffusion.** Les parties intéressées qui désirent formuler des observations sur le projet de modification doivent le faire par écrit auprès du Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 **au plus tard le 8 avril 1994.** Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Québec) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Winnipeg: Édifice Kensington, Suite 1810, 275, av. Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3, (204) 983-6306.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



LE FESTIVAL DU VOYAGEUR présente la

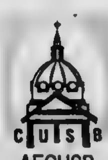


**LIGUE D'IMPROVISATION DU MANITOBA**

Chaque mercredi soir à 20 h au Canot, 768, avenue Taché.

**Le 30 mars 1994**
les *ROUGES* affrontent les *JAUNES*.

*Prix d'entrée: 3 $ membres, 5 $ non-membres*
*Cartes de membre (5 $) disponibles à la porte.*







FRANCOFONDS — SRC CKSB/Manitoba — LA LIBERTÉ

22 mars 1994

# SFM*info*

***Les nouvelles de la Société franco-manitobaine***

## *Une célébration militante?*

Dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie, la Société franco-manitobaine a tenu une cérémonie spéciale le 21 mars dernier pour hisser le drapeau franco-manitobain et célébrer notre fierté d'appartenir à la francophonie mondiale. Plusieurs représentants des organismes franco-manitobains étaient présents. Il y avait des étudiants universitaires, un certain nombre d'élèves du secondaire et plusieurs Franco-Manitobains et Franco-Manitobaines qui pouvaient se libérer pour la cérémonie à 11h. La cérémonie était courte, à point, et symbolique.

Il faut des symboles à une communauté. Le drapeau franco-manitobain en est un qu'on ne doit pas sous-estimer. Sur le fond blanc du drapeau, les lignes horizontales rouge et jaune symbolisent la Rivière Rouge qui laisse sur ses rives de grandes étendues de terres fertiles où le blé pousse en abondance. La gerbe verte symbolise nos racines profondes qui se transforment en feuillée vivante stylisant aussi le «F» majuscule. En effet, il n'y a rien de plus représentatif que notre drapeau franco-manitobain.

Ce drapeau flotte tous les jours aux mâts de nos écoles franco-manitobaines, devant le Centre culturel franco-manitobain, la Maison franco-manitobaine et ailleurs dans nos communautés, même à la Plage Albert! Nos amis d'expression anglaise doivent bien se demander ce que signifie ce drapeau. Est-ce le symbole militant d'un peuple nationaliste ou simplement le drapeau de quelque pays étrangers? Comprenez leur surprise lorsqu'on leur explique le symbolisme de notre drapeau. Somme toute, en comparant le drapeau franco-manitobain avec les autres drapeaux visibles au Manitoba, le drapeau franco-manitobain reprend les symboles véritables et durables du Manitoba.

Selon nos calculs, près de 2 600 élèves d'écoles franco-manitobaines étaient à l'écoute de la diffusion en direct de la cérémonie spéciale du 21 mars sur les ondes de CKXL. La Société franco-manitobaine a distribué 2 300 macarons du drapeau franco-manitobain dans le cadre de la Semaine nationale. De plus, plusieurs écoles franco-manitobaines à Winnipeg et en région avaient un calendrier d'activités pour la Semaine nationale. La Semaine nationale de la francophonie prend de l'ampleur au Manitoba et nous donne la chance de poser des gestes qui affirment notre volonté de vivre en français chez nous.

## *Nomination*



**Daniel Boucher**

Madame Cécile Berard, directrice générale de la Société franco-manitobaine (SFM), est heureuse d'annoncer la nomination de M. Daniel Boucher au poste d'adjoint à la direction.

Au cours des trois dernières années, M. Boucher a travaillé en tant que responsable du secteur politique auprès de la Société franco-manitobaine. Avant d'arriver à la SFM, M. Boucher a occupé pendant deux années le poste de directeur du marketing auprès de la Fédération des caisses populaires du Manitoba. Auparavant, il a été, de 1984 à 1988, l'adjoint administrateur du ministre de l'Environnement, Gérald Lécuyer.

Originaire de Sainte-Anne-des-Chênes, M. Boucher est un diplômé du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Monsieur Boucher assumera, au sein de la SFM, les dossiers de Mme Maria Chaput au niveau de l'administration du personnel, la concertation communautaire et la promotion des services en français.

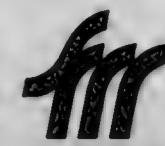
## *Letellier aura ses livres*

*LA ROUGE - Le Réseau d'agents et d'agentes de développement communautaire est heureux d'annoncer que dès le mois d'avril le village de Letellier aura accès à 500 livres dont 250 livres français dans les catégories enfants, adolescents et adultes. Distribués par la société de la Couronne Prairie Library Services de Brandon, les livres seront disponibles au local du Club d'âge d'or de Letellier pour une soirée et deux après-midi pendant la semaine. Les heures d'ouverture du local pour ce service restent encore à déterminer. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Solange Leclair en composant le 737-2210.*

## *La SFM aux ondes de CKXL*

*À toutes les deux semaines, différents représentants de la SFM participent à l'émission «Où suis-je et pourquoi», animée par Nicole Dupéré, pour discuter des différents projets et dossiers en cours. La SFM vous invite donc à syntoniser votre poste de radio à CKXL 91,1 de 11 h 15 à 11 h 45 pour entendre les dernières nouvelles de la SFM. Voici l'horaire des prochaines entrevues au mois d'avril:*

| | |
|---|---|
| ***31 mars*** | ***La politique culture et foi*** |
| ***14 avril*** | ***Les nouvelles priorités des communautés pour le réseau d'agents et d'agentes de développement communautaire 1994-1995*** |
| ***28 avril*** | ***à déterminer*** |



***Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, C.P. 145, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4***
***Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)***






## Bravo Spielberg!

Si vous êtes comme moi, ***Schindler's List*** est exactement le genre de films que vous mettez une éternité à aller voir: vous savez que c'est bon, que vous sortirez satisfait, presque grandi de l'avoir vu, mais vous savez aussi qu'il vous faudra accepter de regarder en face quelques vérités pénibles. Ce qui donne l'impression qu'il faut être masochiste pour se taper un film pareil!

Et pourtant. Il y a dans *Schindler's List* une leçon d'humanité aussi bouleversante que celle sur l'Holocauste. Et si la réalité des ghettos et des camps est montrée dans toute son insupportable cruauté, ces scènes, aussi violentes soient-elles, ont le mérite de ne pas tricher, ni sur la folie meurtrière des nazis, ni sur l'impuissance et le désespoir des prisonniers Juifs.

Au coeur de toute cette horreur, le personnage d'Oskar Schindler, homme d'affaires au bord du cynisme qui se lie aux nazis (et engage des Juifs pour travailler dans son usine) dans l'espoir de tirer profit de la guerre, devient le symbole d'un humanisme retrouvé.

Incapable de rester insensible face aux horreurs commises par les nazis, Schindler tentera peu à peu de sauver le maximum de Juifs possible, au risque de sa vie et y perdant sa toute nouvelle fortune.

Voila un film qui expose sans outrance une page noire de l'Histoire, une page qu'il est nécessaire de relire, ne serait-ce que parce qu'on en voit des photocopies certains soirs aux nouvelles télévisées. Tous les Oskar Schindler du monde ont encore des raisons d'agir. Par humanité.

◆◆◆

Les cinéastes américains ne tournent pas toujours aussi justes quand ils abordent des questions sociales, et n'arrivent pas toujours à décrire la réalité avec autant de vérité. Steven Spielberg mérite amplement les sept Oscars qui ont consacré son film, et par lesquels les «membres de l'Académie» se sont aussi un peu excusés d'avoir boudé si longtemps ce petit génie. Réparation est faite!

Un autre Oscar qui m'a fait plaisir: celui de Holly Hunter pour son rôle dans ***The Piano***. Saviez-vous qu'elle interprétait elle-même les morceaux de piano joués par son personnage? Un autre beau film à voir.

**Recyclez ce journal!**

*Laurent Roy espère enregistrer un nouvel album*

# Moins d'argent, plus de jazz

**En 1990, le guitariste franco-manitobain Laurent Roy a fait un choix: se concentrer sur le jazz. «Avant, je faisais n'importe quel genre de travail. Maintenant, je fais 75 % de jazz. C'est moins payant, mais...»**

Mais, à long terme, Laurent Roy espère récolter les fruits d'un travail plus poussé en jazz. «Je voudrais me développer davantage et sur une base plus régulière, pour réaliser mon plein potentiel sur le plan technique. Je pense que les opportunités suivront et que les portes s'ouvriront.»

Déjà, un premier disque compact, ***A Quarter to Three***, enregistré il y a trois ans avec la pianiste Marilyn Lerner avait obtenu un très bon accueil, tant chez les critiques et le milieu du disque qu'auprès du public.

Pour Laurent Roy, c'était là un premier pas encourageant. «Nous l'avons enregistré avec Peter Erskine, un batteur américain de très grande renommée, et ça nous a donné une crédibilité aux yeux du Conseil des arts d'Ottawa et des gens de Toronto. Quand on est musicien à Winnipeg, il faut se produire dans le reste du pays et les disques compact donnent la chance d'organiser des tournées au Canada.»


**Laurent Roy: le jazz avant tout.**

Plus à l'aise avec le côté affaires du métier, il vise maintenant la production d'un nouvel album, en solo cette fois, l'automne prochain. Et il se rend à différents "showcases" pour tenter d'établir des contacts qui lui permettraient de dénicher une maison de production plus importante.

C'est ainsi que le 19 mars dernier, dans le cadre de la Canadian Music Week qui avait lieu à Toronto et qui précédait la remise des Junos, Laurent Roy a été sélectionné pour donner un spectacle d'une heure devant les gens du métier. Il était le seul artiste de jazz manitobain à être présent à cet événement qui compte 313 ateliers d'artistes canadiens dans tous les genres musicaux.

«J'ai engagé une publiciste récemment, explique le guitariste. La musique, c'est pour beaucoup une affaire de contacts et de connaissances, et ça peut devenir frustrant! Son métier de savoir saisir les occasions. Je ne savais même pas qu'il y avait des "showcases" pendant la semaine des Junos! Elle le savait, et elle s'est arrangée pour que les médias sachent que j'avais été sélectionné.»

Laurent Roy espère maintenant obtenir du Conseil des arts du Canada une bourse qui lui permettrait de faire un stage de perfectionnement à Montréal, avec un professeur de l'Université McGill, Jan Jarczyk.

«Je lui ai demandé s'il voudrait me donner des cours privés, et il a dit oui. J'aimerais y aller quatre mois en tout, en deux voyages distincts. J'aimerais travailler avec Jan pour m'aider à préparer le nouvel album et à travailler mes nouvelles compositions.

«Un disque, ça ne rapporte pas nécessairement beaucoup d'argent. Mais si tu n'en fais pas, tu ne profites pas des chances que ça crée, et tu ne peux pas demander des cachets plus élevés ou encore organiser des tournées.»

Reste que la production d'un album demande du travail, et du temps: «Composer, enregistrer, faire les tournées... C'est un projet de deux ans, au fond.

«La dernière fois, on avait enregistré puis on était allé chercher une maison de production. J'aime cette façon de travailler parce que ça nous a laissé le contrôle sur le produit final.

«Je ne veux pas que quelqu'un d'ailleurs vienne et décide comment je vais enregistrer ma musique et quelle qualité elle devrait avoir! J'accepterais un coréalisateur, mais je ne veux pas perdre tout le contrôle sur le produit final.»

En attendant que ces projets deviennent réalité, on peut voir Laurent Roy sur les scènes du jazz de Winnipeg, soit en vedette, soit en accompagnateur. «C'est ça le jazz: des musiciens qui se rassemblent et partagent leurs connaissances. Dans les années 40 et 50, il y avait des clubs partout et tout le monde jouait avec tout le monde.»

**Sylviane LANTHIER**

# Sentir la terre trembler

**Laurent Roy était à Los Angeles chez un de ses amis musiciens lorsque la terre a tremblé en janvier dernier. «As-tu déjà pensé que t'allais mourir?»**

Lui, en tout cas, a cru frôler la mort quand le tremblement de terre l'a éveillé à 4 h 30 du matin. «En 20 secondes, la télé, le clavier, le frigo étaient par terre. On entendait les fondations de la maison bouger. Les secousses étaient énormes!»

L'électricité coupée, impossible de téléphoner, d'écouter la radio ou de regarder la télé: on est au bout du monde.

Puis il y a eu d'autres secousses secondaires. «Je suis sorti pour marcher, dans la rue c'est moins pire. Je ne voulais pas rentrer dans l'appartement! Mais j'y suis retourné pour dormir vers 6 h 30 du matin.»

Plus tard, son ami et lui sont allés faire un tour dans le quartier, «pour voir si on pouvait venir en aide à des gens.»

C'est en entendant la radio portative d'une voisine qu'il a entendu annoncer que des vagues de tremblements continueraient à secouer Los Angeles dans les jours à venir. «Je ne voulais pas revivre ça! Je suis parti le jour même.»

«Pendant deux semaines, mon copain n'arrivait pas à dormir la nuit. Il laissait les lumières et la télé allumées et s'endormait vers les 6 heures. Même à Winnipeg, j'ai eu du mal à dormir pendant quelques temps!»

**S. L.**

## Avis public

Conformément à la Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales et au Règlement sur les gares ferroviaires patrimoniales, avis est donné par les présentes que VIA Rail Canada Inc., à titre de propriétaire de la gare Union de VIA Rail, située au 123, rue Main, à Winnipeg, projette ce qui suit:

**1. l'ouverture d'un restaurant familial à l'angle nord-ouest du rez-de-chaussée de la gare Union.**

Les travaux devraient débuter dans les plus brefs délais, après réception de l'approbation exigée par la Loi.

En application du paragraphe 7(1) de la Loi, quiconque désire s'opposer à ce projet peut exprimer son désaccord en envoyant une déclaration écrite dans laquelle sont exposés ses motifs et les faits pertinents, à l'adresse ci-dessous:

**Ministre des Communications du Canada**
**Ottawa (Ontario)**
**K1A 0A6**

Toute opposition doit être déposée dans un délai de soixante (60) jours après le 17 mars 1994, date à laquelle la demande d'approbation du projet sera remise au Ministre. Une copie de la déclaration devra être acheminée à VIA Ouest - Winnipeg, à l'adresse suivante:

**VIA Rail Canada Inc.**
**Immeubles (Ouest)**
**104 - 123, rue Main**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3C 1A3**

À l'attention de: M. Frank Schenkeveld
Agent principal,
Planification et contrôle.

## Les Rendez-Vous

### MUSIQUE

✓À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Lui et Lui*** les 24 et 25 mars; ***En éclosion*** le 26 mars; et le ***groupe Brian Klowak*** au Mardi Jazz le 29 mars. Les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ L'organisation Canada Rocks for Aids organise un concert à Winnipeg dans le but de récolter des fonds pour des programmes d'information ciblés pour les jeunes. Parmi les artistes invités: Red Fisher, et Zen Bungalow. ***Spring Break Rock 'n' Rave*** a lieu le 25 mars de 20 h à minuit à The House (160, Meadowood). Billets (6 $) à la porte.

✓ La Winnipeg Philharmonic Choir présente ***La Passion selon St Jean*** le 30 mars à l'église mennonite Bethel (870, av. Carter). Billets (13 $): aux comptoirs TicketMaster (780-3333) ou au bureau de la chorale (896-7445).

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Britannia Rules*** (Walton, Elgar et Holst) le 25 mars à 20 h; ***Springtime Serenade*** (Mozart, Eckhardt-Gramatté et Brahms) les 7 et 8 avril à 20 h à la salle du Centenaire. Billets: 949-3999.

### THÉATRE

✓ La troupe montréalaise DynamO vient à Winnipeg le 25 mars avec son spectacle ***Déséquilibre - The Challenge.*** Au théâtre Walker à 19 h 30. Billets (8 $): 947-0394.

✓ Avant de partir en tournée, la troupe Primus présente ***Alkoremmi*** et ***The Night Room*** du 30 mars au 2 avril dans l'édifice de la Banque canadienne du commerce (389, rue Main). Pour heures et billets: 943-9815.

✓ A l'affiche du Prairie Theatre Exchange: la pièce multi-médias ***The Dark Room*** avec la participation de la photographe et cinéaste Carole O'Brien, entre autres. À 20 h 30 du 31 mars au 10 avril sauf les lundis. Billets: 942-5483.

✓ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, av. Rupert) présente la pièce ***Journey to Freedom***, qui raconte l'histoire de Harriet Tubman, ancienne esclave devenue abolitionniste. À l'auditorium du musée à 14 h 30 le samedi 26 mars et le dimanche 27 mars. Entrée gratuite.

### EXPOSITIONS

✓ En montre à la galerie du Centre culturel franco-manitobain: des reliefs, des bustes et des sculptures de bronze par ***Marguerite Taylor***, d'origine française. Du 27 mars au 24 avril.

✓ La Faculté d'architecture de l'Université du Manitoba et l'Alliance française présente l'exposition ***L'Archi s'affiche***, qui regroupe 24 oeuvres d'architectes français contemporains. À la galerie de l'Alliance française (934, av. Corydon) jusqu'au 15 avril.

✓ Le Musée de l'Homme et de la Nature (190, av. Rupert) présente l'exposition ***Back Tracks to Railroad Ties*** jusqu'au 3 avril. L'exposition parle de la communauté noire de Winnipeg depuis ses débuts. À la salle Alloway.

### EN FAMILLE

✓ Le Musée des enfants du Manitoba (109, rue Pacific) célèbres la culture autochtone. Les 26 et 27 mars: les ***danses traditionnelles*** et les ***bracelets porte-bonheur.*** La fête autochtone se poursuit pendant la semaine de relâche, du 28 mars au 3 avril. Il y a des services en français en tout temps au Musée. Renseignements: 949-0109.

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chem. McCreary) offre un atelier de ***pysanka*** (oeufs de Pâques ukrainien) entre 13 h 30 et 16 h le 26 mars. Prière de s'inscrire au 989-8355. Puis c'est une journée printannière pour toute la famille le 27 mars de 10 h à 17 h. Le Centre propose des camps de jour dans la nature pour la semaine de relâche (les 28, 29, 30 et 31 mars). Pour les enfants de 6 à 10 ans.

✓ Au Musée de l'Homme et de la Nature, on organise une semaine de relâche remplie d'activités du 26 mars au 3 avril (de 10 h à 17 h) sous le thème ***Sails to Spaceships***, les découvertes sur la mer ou dans les étoiles. Renseignements: 956-2830.

### CINÉMA

✓ À l'affiche du cinéma du Musée des beaux-arts de Winnipeg (300, boul. Memorial): ***Gagnants du festival de films publicitaires de Cannes 1993*** jusqu'au 3 avril à 19 h et à 21 h. Entrée: 6 $ (5 $ pour aînés et enfants). Information: 786-6641.

**Sélection recueillie par**
**Karine BEAUDETTE**






Toasté des deux bords (1994).

## Gala.

**Galabonnement.**

**Galabonnidée!**

Vous avez 100 $ en épargne? Ça rapporte 1\2 % d'intérêt sur un an! Sortez ça de la banque tout de suite et achetez vous avant le 31 mars un Galabonnement! C'est un investissement qui rapporte 70 %!

C'est exact: le Galabonnement inclue les cinq spectacles de la prochaine saison (65 $), le Gala au homard (65 $) et un reçu de 40 $ pour fins d'impôt.

C'est un gain de 70 % pour vous, l'abonné(e). Vous allez gagner en culture, en divertissement et en satisfaction. Car vous n'êtes pas qu'un simple consommateur culturel.

Se procurer un Galabonnement avant la fin mars est aussi un investissement dans la prochaine saison du Cercle Molière, une troupe qui embauche une centaine d'artistes et qui rassemble des milliers de spectateurs.

C'est plus que ça: c'est investir dans le talent de nos créateurs, comédiens, techniciens et metteurs en scène en herbe (Festival théâtre jeunesse), en recherche (série Café-Théâtre et CM2) et professionnels (série Classique).

Un Galabonnement, c'est dans l'intérêt de tout le monde. 10 Galabonnement, et le Cercle grandit; avec 100, le Cercle saute; avec 1 000, le Cercle éclate!








**Prière**
**au Sacré-Coeur**

*Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.*

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.A.M.

LORETTE

# Le 2e souper-théâtre: «Arrive en ville»

**Le Comité culturel de Lorette présentera une création de Guy Lacroix, *Arrive en ville*, lors de son 2e souper-théâtre les 8 et 9 avril prochain.**

«Après la tragicomédie de l'année passée, raconte une des organisatrices, Agathe Lacroix, on a pensé à une comédie romantique. L'histoire se passe à une convention. On sait ce qui se passe dans les conventions! Surtout quand il y a des élections.

«C'est un ordre quelconque, un peu comme les Chevaliers de Colomb, où les femmes sont exclues. Mais il va peut-être y en avoir une...»

La distribution comprend huit comédiens: Suzanne Dupuis, Nicole Grégoire, Donat Labossière et Gérard Grégoire dans les rôles principaux, ainsi que Guy Loyer, Robert Leclair, Lucie Grégoire et Agathe Lacroix dans les rôles secondaires. Guy Lacroix signe également la mise en scène.

Les deux soirées vont débuter à 18 h 30 avec les cocktails, suivis du souper à 19 h. Les actes de la pièce seront présentés entre les différents services du repas.

On peut réserver des tables de huit, dix ou 12 personnes. Entrée: 20 $. Infos: Agathe (231-1333 ou 878-3087) et Priscilla (878-2758).

J.-P. D.

CRITIQUE: *Haute fidélité au Cercle Molière*

# Bande dessinée de haute qualité!

La présentation de Haute fidélité, le 18 mars, s'est terminée sans l'ovation habituelle des premières du Cercle Molière. Qu'est-ce qu'ont voulu dire les habitués du premier vendredi de la série Classique?

Ce n'était pas parce que le show n'était pas bon. Mais il y avait dans la salle, d'étourdissement peut-être. Car le spectacle dirigé par le metteur en scène Claude Dorge est un tourbillon de deux heures.

Le texte de cette traduction de Ray Cooney est excellent et la traduction, ainsi que l'adaptation à la situation de Saint-Boniface/ Saint-Vital, ne laissent rien à désirer. Le décor de bande dessinée, les costumes, la musique, les éclairages, tout est soigné.

Jos Bleau (alias Jean Fontaine) est un chauffeur de taxi qui partage sa vie entre deux femmes, qu'il a mariés et qu'il nourrit de ses affections dans des logements différents. Jos est bien organisé jusqu'au jour où, blessé, son horaire complètement bouleversé, il manque à l'appel de ses deux femmes. On se met à sa recherche.

L'intrigue de la pièce est géniale, tricotée de façon à rencontrer le maximum de problèmes dans les délais les plus brefs. Les meilleurs moments sont sans doute les imbroglios, qui se déroulent dans une folle pure.

Il y a l'épisode du mélange des numéros de téléphone, quand l'ami de Jos, le chômeur Gustave (Georges Couture), tente de sauver les apparences en se donnant un accent français; et la méprise quant à l'orientation sexuelle de la moitié de la distribution, quand le détective Trottier (Gilbert Rosset) croit découvrir un refuge d'homosexuels.

De très bons moments, de quoi mourir de rire. Il est vrai que la distribution de Haute fidélité est de haute qualité. Les deux femmes du groupe, Thérèse Pilotte-Bartel et Carole Freynet-Gagné méritent des Oscars pour des interprétations sans faille.

Georges Couture semble être celui qui s'amuse le plus, après le délicieux Jeannot Pépin (Charles Leblanc), et il est un plaisir à voir, avec sa face de clown. Le détective Grand'Maison (Marc Prescott) mérite aussi une mention pour avoir poussé son genre maladroit à l'extrême.

Quant à Jos Bleau, le pivot du spectacle, il n'arrête pas de bouger, de crier, de grimacer, de courir. Bref, il est fatigant à regarder faire! Et on a souvent le goût de lui lancer un bas de laine, comme dans l'impro. Il reste un excellent choix pour le rôle.

**Jean-Pierre DUBÉ**


photo: Hubert Pantel

Jos Bleau se retrouve avec ses deux Mmes Bleau. Jusqu'au 26 mars à la salle Pauline-Boutal.





SAINT-BONIFACE

# Vente de livres

**Le public est invité à une vente de livres et de revues pour enfants et pour adultes à la Bibliothèque de Saint-Boniface, du 28 mars au 9 avril, pendant les heures d'ouverture de la Bibliothèque.**

Le coût des livres et des revues sera déterminé comme suit: Livres: 3 $ la première semaine, 2 $ la deuxième et 1 $ la troisième semaine.

Livres de poches: 25 cents la première semaine, 10 cents la deuxième et 1 $ le sac, la troisième semaine.

Revues: 10 cents les deux premières semaines, puis 1 $ le sac la troisième semaine.

S. L.

**Le jeu de l'Alliance**

Qui est l'auteur de la pièce Exercices de style qui sera présentée le mercredi 20 avril à 20 h au Centre culturel franco-manitobain (CCFM)?

Si vous connaissez la réponse, appelez La Liberté le lundi 28 mars à 9 heures précises au 237-4823. Les deux premières bonnes réponses donneront droit à une paire de billets gratuits.





SAINT-BONIFACE

# Moins de livres en 1994-1995

**Le budget de la Bibliothèque de Saint-Boniface subira des compressions pour l'année 1994-1995, et les sommes allouées à l'acquisition de livres et vidéo-cassettes diminueront de 10 %.**

«Le budget d'acquisition passe de 127 000 $ à 113 000 $», explique la coordonnatrice des services en français, Danielle Chagnon. Tous les postes budgétaires subissent des coupures, à des degrés divers: le budget de la publicité est amputé de 20 %, celui de la programmation de 33 %, passant de 1 500 $ à 1 000 $.

«Ce n'est pas dramatique et on apprend à vivre sans certaines choses, mentionne Danielle Chagnon. Par exemple, que le budget d'ameublement soit diminué ne me dérange pas vraiment. C'est dommage dans le cas de la programmation et de la publicité parce que les budgets sont restreints en partant, et, bien sûr, pour l'acquisition de livres, qui coûtent beaucoup plus cher en français.»

La bibliothécaire estime que cette diminution pour représenter entre 500 et 600 nouveaux livres de moins l'an prochain.

C'est pour tenter de contourner ces coupures que les bibliothèques de la ville ont lancé il y a un mois une campagne de dons: on demande aux gens qui le veulent de déposer leur monnaie dans des boîtes prévues à cette fin et les sommes ainsi recueillies seront distribuées entre les succursales et serviront à l'achat de livres.

«Ça fait un mois que ça fonctionne et on ne peut pas encore juger de l'impact», note Danielle Chagnon en précisant que les gens qui souhaiteraient donner davantage, mais seulement pour l'achat de livres en français, peuvent le faire.

La ville de Winnipeg songeait à imposer des frais d'usagers (5 $ la carte de membre), mais la Loi sur la ville de Winnipeg spécifie qu'il est interdit de le faire. Seule la législature a le pouvoir de changer cette loi.

S.L.

# Le directeur confirmé

**Le Festival du Voyageur a annoncé le 21 mars la nomination de Normand Gousseau au poste de directeur général.**

Normand Gousseau assumait le poste par intérim depuis le 3 septembre 1993, à la suite du départ de Louis Paquin. Il travaille au Festival depuis 1986, notamment à titre de directeur de la programmation et gérant du Rendez-Vous.

*Au Manitoba Literary Awards Gala*

# Le 3e Prix La Liberté sera remis

**Le 3e Prix La Liberté sera remis le 6 avril lors d'une soirée gala organisée par la Manitoba Writers' Guild.**

Accordé à tous les deux ans depuis 1990, le Prix commandité par le journal La Liberté a été remis deux fois à l'auteure Simone Chaput de Saint-Boniface pour La Vigne amère (1990) et Un Piano dans le noir (1992).

Pour être admissible, un auteur doit avoir produit une oeuvre de langue française en 1992 ou 1993 et avoir résidé au Manitoba durant au moins une des deux dernières années.

Cette année, il n'y aura pas de finalistes. Les huit titres soumis par trois maisons d'édition seront tous considérés par le jury de trois personnes, qui annoncera sa décision lors du gala.

Une bourse de 1 000 $, gracieuseté de l'Association culturelle franco-manitobaine, sera accordée au lauréat de 1994.

J.-P. D.

SAINT-BONIFACE

# Conférence pour aînés

**Deux conférences pour les aînés mettant l'accent sur la santé seront offertes en avril à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface.**

Le 13 avril, Carole Freynet-Gagné animera un atelier de créativité, tandis que la diététiste Agnès Mao-Tougas abordera le sujet du cholestérol le 27 avril.

Les conférences ont lieu de 10 h 15 à 11 h 45.

Elles sont organisées par la Division de l'éducation permanente du Collège universitaire de Saint-Boniface, la Bibliothèque et la Fédération des aînés franco-manitobains. Renseignements: 233-0120 ou 986-4334.

# SPORT

*Certaines équipes de la Hanover-Taché paient des joueurs*

# Entre 35 et 150 $ le match?

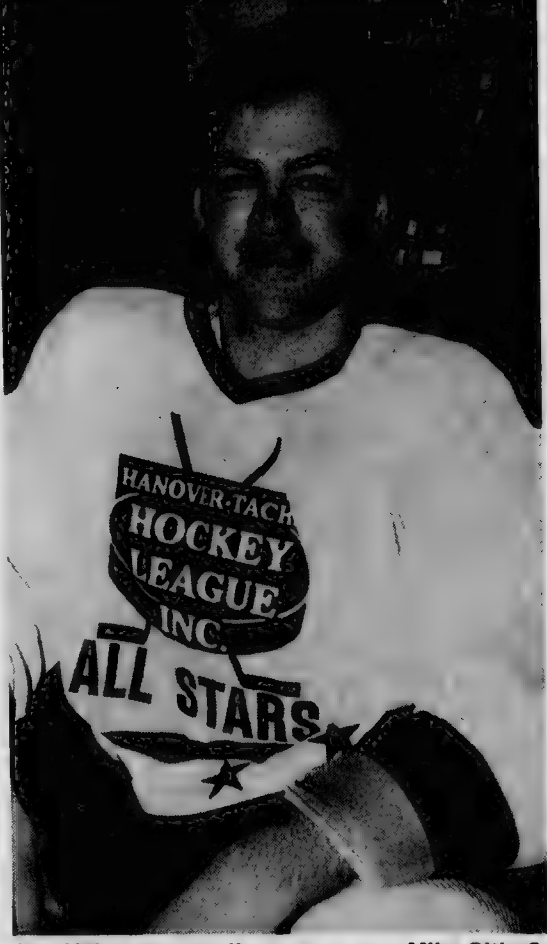
**La Ligue Hanover-Taché semble se retrouver avec le même problème que la Ligue nationale de hockey: des petites communautés qui n'ont pas les sous et des grosses communautés qui ont les sous. Et toujours les mêmes qui gagnent!**

La réunion des gérants des équipes du Sud, convoquée par Ron Saint-Hilaire de La Broquerie pour faire la guerre aux salaires des joueurs importés, a rappelé la rencontre des maires des quatres villes de l'Ouest canadien qui demandaient à la Ligue nationale de fixer un plafond pour les salaires!

On sait que les équipes du Sud ne paient pas de salaires. Mais dans la Division Nord? On dit que Grant Sellen des As empoche 100 $ du match, que Tim Wiens des Stars en fait 150 $! Jamie Hickes et Andy Williamson des Royals sont eux aussi rémunérés.

Combien? C'est bien connu: 75 $ la partie, sans compter le boni au moment de la signature du contrat. Quand on pose la question au président de l'équipe de Saint-Jean, Roger Vermette, il répond:

«C'est un secret, l'exécutif a décidé de ne pas le dire pour ne pas faire de jaloux dans l'équipe. Mais ce n'est pas exorbitant. On n'aurait pas pu être compétitif sans des joueurs importés. Mais si on payait tout le monde, on n'arriverait pas.»




**Les Habs peuvent-ils gagner sans Mike Sitko? Peut-être que oui.**

photo: Jean-Pierre Dubé

**Les As peuvent-ils gagner sans Grant Sellen? Peut-être que non.**

Les deux importés ont été repêchés chez les Hawks de Lourdes. Selon Roger Vermette, ils n'ont pas de travail l'hiver et le cachet accordé leur permet de se consacrer pleinement au hockey. Les Royals ont commencé l'année, comme on sait, avec une réserve de 8 000 $.

À Sainte-Anne-des-Chênes, les As comptent deux joueurs importés, mais personne n'est payé, insiste le porte-parole Paul Bernard. «On fournit les bâtons, le millage des joueurs qui voyagent de la ville pour les parties locales, ainsi que l'équipement de certains joueurs, qui reste la propriété de l'équipe.»

Cette réponse est reçue avec scepticisme par d'autres gérants d'équipe. Il y a au moins Grant Sellen, Jody Wielgosh et Jack Carter de payés chez les As - ils en parlent assez librement! Vérité ou vantardise?

Jack Carter le nie: «On nous fournit les bâtons et l'équipement, de la bière après les parties, de la pizza au restaurant de Jacques St-Vincent, mais pas de salaire.» Les As rendraient d'autres services non identifiables à certains joueurs.

À Steinbach, d'après le gérant Vern Penner, seul Paul Anderson est payé (35 $ le match), à part l'entraîneur. «On donne à tous les joueurs 5 $ pour chaque session d'entraînement et 10 $ à ceux qui demeurent en ville pour les parties chez nous. Mais on ne paie pas les bâtons: ils en cassent moins quand ils en sont responsables.

«Quand on cherchait des joueurs au début de la saison, on a cherché parmi les gars de Saint-Malo: ils voulaient tous être payés, comme 30 $ le match. Il y en a un qui m'a dit qu'une autre équipe lui avait offert 75 $!

«Je ne crois pas que les importés sont un problème, estime Vern Penner. Si on perd trop, les joueurs ne voudront plus venir. Mais l'argent est un problème: il y a un gros paquet d'argent qui circule dans la Ligue.»

Le gérant de Niverville, Gerry Fender, trouve que le problème est justement l'importation de joueurs. «Quand on a voté là-dessus, il n'y avait de contre que moi et Roger St-Laurent d'Île-des-Chênes. Je savais que ça allait créer des problèmes.

«Je préfère une équipe locale, je n'aime pas qu'on fasse des raids dans les autres communautés. Chez nous, l'entraîneur (Darcy Gryba) est rémunéré, et ça couvre essentiellement son millage.

«Je sais qu'il y a des rumeurs que René Comeault se fait payer 100 $ la partie. Mais on ne paie aucun joueur, explique Gerry Fender, on n'a que les revenus de la porte. C'est pour ça que nos joueurs importés ne sont pas de la meilleure qualité disponible. On fournit les bâtons, mais aucun équipement.»

À Île-des-Chênes, le président Émile Petit soutient que l'argent n'est pas la cause du problème. S'il concède que les joueurs de la ville n'auront pas tendance à vouloir jouer pour les Habs ou les Red Wings, à cause de la distance, il trouve que certains gérants du Sud sont simplement «un peu paresseux sur les bords.

«Et ils n'ont pas de contacts. Nous, on se grouille le derrière pour trouver des joueurs; ils ne nous appellent pas, c'est nous qui courons après!»

Le gérant d'Île-des-Chênes, Roger St-Laurent, confirme que les Stars ne paient personne. «On a payé Luc Cinq-Mars il y a cinq ans peut-être 700 $ pour l'année. Mais personne depuis (même pas Tim Wiens) ne se fait payer. Je sais qu'il y a plein de rumeurs dans la Ligue à ce sujet.

«On paie notre entraîneur, de 1 500 à 2 000 $ par année, et on croit que c'est important. On fournit l'équipement, le casque, la visière, les pantalons, l'essence. Certains joueurs vont recevoir peut-être 100 $ en plus; c'est pour les dépanner, s'ils sont aux études, par exemple. On ne peut pas faire mieux, on a les plus petites foules de la Ligue.

«Je suis contre les salaires, poursuit Roger St-Laurent. Débarrassons-nous des importés, débarrassons-nous des salaires. On n'a pas besoin de ça. La seule cause des victoires de Sainte-Anne, c'est les importés.

«Retirez les importés des Habs et des As, et c'est La Broquerie qui gagne sans problème! Ils ont plus de talent. Mais Sainte-Anne veut absolument gagner!»

Combien faut-il dépenser pour gagner? On ne le saura peut-être jamais.

**Jean-Pierre DUBÉ**

*Niverville remporte la série contre les As en prolongation*

# Un but qui ne fera pas l'Histoire

**On pourra au moins dire que la parité existe dans la division Nord de la Ligue Havover-Taché. Niverville et Steinbach, détenteurs des 4e et 5e rangs respectivement, se disputeront la coupe Barkman, dès le vendredi 25 mars (1).**

Les Huskies de Steinbach ont joué le rôle de David devant les Goliath de Saint-Jean-Baptiste et d'Île-des-Chênes pour devenir l'équipe surprise des éliminatoires de 1994.

Avec Matt Friesen et Pat Penner à leur meilleur, Steinbach a mis fin à la superbe saison des North Stars d'Île-des-Chênes plus tôt cette semaine. Les Stars, grands favoris pour remporter une 3e coupe consécutive, se sont inclinés en six matchs devant les Huskies.

Entre-temps, l'autre demi-finale, mettant aux prises Sainte-Anne et Niverville, a été de loin la plus divertissante des séries jusqu'ici. Il a fallu sept matchs et une période de prolongation pour choisir un vainqueur, le 22 mars.

Roger Chammartin a été le héros des Clippers, déjouant Yvan St-Vincent à 13:04 de la première période de prolongation. La rondelle a traversé la ligne rouge, mais Chammartin était le premier à admettre que le but ne passera pas à l'Histoire.



photo: André Brin

**Un temps d'arrêt dans un match très serré.**

«Je ne suis pas certain ce qui est arrivé. J'ai vu le disque frapper le gardien à l'épaule et tomber derrière lui. Ensuite, ça a roulé juste assez pour traverser la ligne. Pas par beaucoup, mais assez pour qu'il y ait un but.»

Les deux équipes étaient sans des outils importants pour le match décisif, qui s'est terminé par la marque de 3 à 2.

Sainte-Anne a perdu l'avant Jody Wielgosh lors du 6e match lorsqu'il s'est cassé une jambe. Les As ont également dû se passer du défenseur Jack Carter pour la troisième période et la prolongation: il s'est entretenu un peu trop longuement avec l'arbitre après le deuxième vingt.

Niverville, dont la défense est déjà maigre, a été sans Michel Morin pour le dernier match. Morin est blessé à la cheville et il est incertain s'il pourra revenir au jeu.

Malgré des absents de marque, les deux équipes ont livré tout un sepctacle devant une salle comble à l'aréna de Sainte-Anne mardi soir. Il reste à voir si Niverville pourra garder cette intensité dans la finale contre Steinbach.

**André BRIN**

*(1) Les prochains matchs auront lieu: le 25 mars à Niverville, le 26 mars à Steinbach à Steinbach et le 28 mars à Niverville.*





# L'équipe de la semaine

**L'équipe féminine de basket-ball Varsity du collège Louis-Riel est doublement à l'honneur. Premièrement, elle s'est classée deuxième aux finales des championnats provinciaux AAA qui se sont déroulés le 19 mars. Pointage: 55 à 52 en faveur de l'école Garden Valley de Winkler. Qui plus est, trois des joueuses ont été nommées à l'équipe des étoiles du tournoi. Il s'agit de Lynette Lafrenière, Jocelyne Nault et Chantal Bétournay**

**Deuxième bonne nouvelle: la joueuse vedette Lynette Lafrenière sera déclarée athlète de la semaine du 28 mars au premier avril.**

**Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite: debout: Denise McLaren (entraîneuse), Michelle Graveline, Monique Gauthier, Lynette Lafrenière, Jocelyne Nault, Chantal Alary et Robert Stanners (entraîneur); Accroupies: Estelle Sirieix, Jacqueline Desmarais, Nadine Roy et Chantal Bétournay.**

*Des sessions en français chez Panthers*

# La gymnastique pour petits

**Le Club de gymnastique Panthers de la rue Marion à Saint-Boniface donnera, pour la première fois, une série de huit cours en français pour les enfants de trois à cinq ans.**

Reconnu comme le gymnase le plus sécuritaire et le plus moderne au Manitoba, le Club tente de rejoindre une clientèle francophone. La professeure Marie-Hélène Desmarais est reconnue par le Programme national de certification des entraîneurs.

Les sessions débutent le 4 avril (à 13 h 15 pour les petits de 3 à 4 ans et à 14 h 15 pour les petits de 4 à 5 ans) et se poursuivront pour huit lundis consécutifs. Le coût: 55 $. Renseignements: 253-6801.

## Gens d'ici

### Deux fois président

Tout récemment réélu président de l'Association des étudiants (AE), Réal Déquier, 21 ans, se donne quelques objectifs pour l'année 1994-1995. «Le Café-rencontre (salon des étudiants) a vraiment besoin de rénovation.

«Et aussi, je voudrais qu'il y ait une plus grande reconnaissance de la population féminine du Collège. Les étudiantes sont à peine présentes sur les comités de l'AE et de l'administration du Collège. Mais, elles représentent environ 70 % de la population étudiante.»

Pour ce faire, Réal Déquier a l'intention de former un comité qui évaluerait puis répondrait aux besoins des femmes. À part ces quelques changements, l'étudiant en sciences veut maintenir le statu quo. «Quand une formule marche, pourquoi la changer? Je trouve que l'AE était bien gérée cette année.»



**Réal Déquier**

Le finissant de l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys (1990) a été réélu par la peau des dents avec 50,14 % des votes (son adversaire était Grant Feschuk). Il entame ainsi son troisième mandat (le premier était en tant que représentant arts et sciences en 1991-92).

De plus, Réal Déquier est le premier président du nouveau Regroupement des associations étudiantes post-secondaires canadiennes-françaises (RAÉPCF), formé à Saint-Boniface les 12 et 13 mars. À l'heure actuelle, le RAÉPCF rassemble 10 associations sur 22 membres possibles.

«C'était notre 5e rencontre, les quatre premières étant pour voir s'il y avait vraiment un besoin et pour définir notre mission et nos objectifs.»

K.B.



# SOCIÉTÉ

*Lorsqu'un prêtre agresse des mineurs*

# La loi du silence

**Pendant presque 20 ans, un prêtre du diocèse de Saint-Boniface, l'abbé Jean-Paul Gagné, a été transféré de paroisse en paroisse alors que de forts soupçons d'inconduite sexuelle à l'égard d'adolescents pesaient contre lui.**

Mais les autorités diocésaines ne sont pas seules en cause. Lorsqu'un drame semblable frappe une communauté, le traumatisme est tel que toutes les parties s'accordent tacitement pour ne pas en parler, surtout pas à l'extérieur. À commencer par les victimes elles-mêmes.

«C'est très difficile de se voir nommé au grand jour et d'être étiquetée dans son milieu comme «personne abusée», explique Anita Poiron, qui travaille depuis quatre ans dans un comité d'aide aux victimes à Somerset. «Damyon Dubois (qui a témoigné contre l'abbé Gagné) a même été ridiculisé en pleine église par un prêtre.

«Ça prend beaucoup, beaucoup de courage pour aller témoigner en cour. À Somerset, on en a six qui y sont allés, mais il y en a beaucoup qui ne veulent pas. Nos plus jeunes petites victimes ne sont pas encore capables.»

La loi du silence est d'autant plus difficile à briser que l'agresseur est une personne connue, souvent respectée, et qui joue un rôle important dans la communauté. «Le traumatisme est encore plus grave lorsque l'agresseur est dans une position d'autorité et que la victime a du respect et de l'estime pour lui, explique un psychologue de Saint-Boniface.



**L'archevêché de Saint-Boniface.** photo: Laurent Gimenez

«Souvent, la relation d'intimité qui s'établit avec le prêtre est bonne au début, elle remplace celle qui n'a pas eu lieu avec le père. Mais lorsque le prêtre transgresse la frontière, ça fait très mal.»

Gilles Lesage, archiviste chez les Oblats et originaire de Notre-Dame-de-Lourdes, étend la comparaison à toute la commauté. «Le rôle du prêtre dans une communauté est tout aussi important que celui du médecin de famille. C'est la personne à qui on se confesse. Quand un drame se produit, le réflexe est le même que dans une famille. Sans approuver l'acte répréhensible, on va choisir de ne pas en parler.»

Lorsque l'abbé Jean-Paul Gagné a été nommé à Richer au milieu des années 80, certains paroissiens étaient déjà au courant des allégations qui pesaient contre lui. Mais ils ont attendu plus de deux ans, et quelques incidents, avant d'oser se plaindre à l'archevêché. L'abbé Gagné n'a été retiré que six mois plus tard.

Pourquoi avoir attendu si longtemps? Parce que les allégations semblaient infondées, ou parce qu'elles visaient un prêtre? «Il y avait probablement les deux, estime Jean-Jacques Serceau, syndic de la paroisse à l'époque.

«Quand ce sont des jeunes qui ont des problèmes, on ne sait pas toujours s'il faut les croire. Le fait qu'il s'agissait d'un prêtre rendait aussi la décision très difficile à prendre. C'était quand même un très bon prêtre, qui avait de bonnes relations avec la plupart des gens.»

Quant au silence de l'Église elle-même, on peut l'interpréter de différentes façons. Fernand Binette, professeur de psychologie au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et ancien oblat, y voit le signe d'une «Église toujours triomphante, solennelle, qui se place au-dessus des autres et refuse de répondre aux questions.»

Pour sa part, Gilles Lesage voit plutôt le silence et l'inaction de l'Église comme la conséquence de responsabilités contradictoires. «L'Église a une responsabilité face aux paroissiens, face à son prêtre, face à la victime, et aussi face à elle-même en tant qu'institution. C'est presque un conflit d'intérêt.»

Peut-être aussi hésite-t-on à ouvrir une boîte de Pandore qui a déjà coûté très cher à certains diocèses. Celui de Santa Fe, par exemple, est au bord de la faillite à cause des quelque 70 millions $ de dommages et intérêts réclamés par les victimes d'agressions sexuelles au cours des 30 dernières années.

Pour éviter cela, le recours à la bonne vieille méthode, décrite par l'historienne Christine Hudon, est toujours tentant: «À la suite d'un comportement répréhensible, des ecclésiastiques étaient mutés à une cure de moindre imnportance, à une mission en périphérie ou à un vicariat. C'était pour insubordination, alcoolisme ou écarts à la morale sexuelle.»

C'était il y a 200 ans.

**Laurent GIMENEZ**

*Chronique religieuse*

# Le «clonage» humain: progrès ou recul?

**(Deuxième partie)**



Gilberte PROTEAU
laïque

*À première vue, le gémellage ne semble pas être une si mauvaise affaire. Mais il faut se rappeler que dans le gémellage, tous les embryons sont strictement identiques et que, lors d'une implantation réussie, les enfants issus de gémellage seraient donc identiques, qu'ils soient deux, trois ou plus.*

*Quant à produire des embryons «au cas où», il ne s'agit même plus du désir d'avoir un enfant pour lui-même, mais d'en produire un pour l'utiliser comme réservoir de pièces de rechange pour son frère ou sa soeur! Et dans bien des cas, il ne serait pas nécessaire d'attendre sa naissance; il suffirait de l'avorter quand il est rendu au point voulu de développement pour pouvoir «récolter» ce dont on a besoin.*

*Dans le gémellage, on peut reproduire un nombre presque infini de la même personne. Qu'arrivera-t-il, alors, de l'individualité et de la dignité de chacun? Bien sûr, la nature elle-même fait des jumeaux identiques depuis toujours mais, même si une femme a plusieurs couples de vrais jumeaux, il n'y a jamais deux couples qui se ressemblent.*

*Enfin, n'y a-t-il pas aussi le danger de vouloir reproduire, à plusieurs exemplaires, une personne qui, issue d'un gémellage, démontre des dons recherchés dans la société? Si l'on veut pousser la réflexion plus loin, on n'a qu'à combiner le gémellage avec la manipulation génétique pour produire des êtres humains faits «sur mesure».*

*Et puis, il y a le marché noir. Des embryons congelés, c'est attrayant pour bien des gens et, si les cliniques ne sont pas strictement réglementées, tout est possible.*

*Les gens ne sont pas si bêtes que ça, dites-vous? Nous savons pourtant qu'il y en a toujours pour qui l'appât du gain ou du pouvoir l'emportera sur toute autre considération. La tentation de créer soi-même des êtres humains «parfaits» est bien réelle; bien des personnes sont heureuses de jouer au créateur et de se prendre pour des dieux. Le régime hitlérien l'a prouvé. Et certains n'arrêtent devant rien, pas plus en science qu'ailleurs.*

*De plus, que dire de tous ces embryons que l'on crée pour ensuite les détruire, parce que leurs parents n'en veulent plus ou sont morts, parce qu'ils ne sont plus utiles à personne, parce qu'ils ont passé la «date d'échéance» (certaines cliniques détruisent automatiquement, après un temps fixe, tous les embryons congelés, par mesure de sécurité)?*

*Nous en sommes à une croisée de chemins importante dans l'humanité et malheureusement, nous avons développé une mentalité de consommation, dans la procréation comme ailleurs. Il faut que les choses se fassent vite, qu'elles soient utiles, et enfin jetables quand on n'en veut plus. L'être humain est traité comme du bétail: on produit, on classe, on choisit selon nos besoins et on se débarrasse du reste.*

*D'ailleurs, le vocabulaire lui-même n'est-il pas indicatif de nos attitudes? On ne parle plus de procréation, mais de production et de reproduction, de récoltes et de pertes...*

*Alors, moralement, avec le gémellage et le clonage humains, on avance ou on recule?*

## Nécrologies

**Cécile Marie Hutlet**
**(née Desrosiers)**

Paisiblement le mardi 15 mars 1994, Cécile Hutlet est décédée au Foyer Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) à l'âge de 80 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil ses cinq filles: Yvonne et époux Adrien Bisson de Killarney, Marie-Rose et époux Luc Bisson de Holland, Eveline et époux Félicien Boulet de Brandon, Emilienne et époux George Mangin de Holland, Pauline et époux Barry Wasylik de Winnipeg; cinq garçons: Camile et épouse Peggy de Portage-la-Prairie, Armand et épouse Margaret de Portage-la-Prairie, Norbert et épouse Joan de Holland, Antoine et épouse Céline de Saint-Claude, Hubert et épouse Audrey de Treherne; 47 petits-enfants, 51 arrière-petits-enfants et 1 arrière-arrière-petit-enfant.

Cécile a été précédée dans la tombe par son époux bien-aimé Paulin en 1970, un fils à la naissance en 1932, un petit-fils Darryl Hutlet en 1992, sa mère Marie (Henrotte) Desrosiers en 1964, son père Dona Desrosiers en 1966 et une soeur Berthe Lamy en 1987.

Cécile est née le 14 avril 1913 à Bruxelles (Manitoba) où elle fut élevée. Le 18 novembre 1930, elle épousa Paulin Hutlet à Bruxelles. Ils s'installèrent sur une ferme au nord-ouest du village et là, élevèrent dix enfants. En décembre 1966, à cause de la santé chancelante de son mari, elle fut obligée de quitter la ferme pour s'installer à Holland (Manitoba) où elle a demeuré jusqu'à novembre 1990. Ensuite, en décembre 1990, elle entra au Foyer Notre-Dame où elle demeura jusqu'à sa mort.

On se rappellera toujours de Cécile pour son amour et sa fidélité envers son mari, sa famille et ses amis. Elle aimait le tricot et l'artisanat, un talent qu'elle partagea avec d'autres jeunes filles en étant monitrice des 4-H pendant plusieurs années. Elle était une personne travaillante et généreuse qui avait une grande dévotion envers la Vierge Marie.

La famille aimerait signaler sa gratitude au personnel du Foyer Notre-Dame pour leurs soins et leur gentillesse, et tout spécialement à soeur Alma Choquette pour ses nombreuses visites pastorales. Un gros merci aussi à tous ceux et celles qui ont visité et qui ont démontré de la gentillesse envers notre chère maman.

La Messe de la Résurrection a été célébrée à 14 heures le vendredi 18 mars 1994 à l'église catholique de St-Jean Berchman de Holland, présidée par les curés Curtis Champagne et Marcel Toupin. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial de Bruxelles.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Budz de Holland.

**Dominique (Nick) Renault**

Paisiblement, à la suite d'une longue lutte contre le cancer, Dominique Renault a rendu son âme à Dieu le 17 mars à l'Hôpital général de Saint-Boniface.

Né à Sainte-Rose-du-Lac, Dominique quitta la ferme paternelle pour Winnipeg, travaillant pendant une partie des années de Guerre à la compagnie Dominion Bridge. Il a par la suite travaillé pour la compagnie T. Eaton's pendant 34 ans, jusqu'à sa retraite en 1976.

Passionné de la nature et des activités en plein air, Dominique a été membre de l'organisation Field & Stream pendant de nombreuses années. Il aima partager cet intérêt et ses connaissances dans ce domaine comme chef scout.

Plus que toute autre chose, Dominique aima les gens. Cet amour se manifesta dans son sens de l'humour, dans son entrain pour la vie et dans l'attention qu'il porta à tous. En tant que membre actif du Club Saint-Vincent, il travailla avec diligence à la construction de l'école paroissiale Précieux-Sang. Chevalier de Colomb, Dominique aimait aider, de quelque façon que ce soit, ceux qui l'entouraient.

Il a su profiter de sa retraite. Conforme à sa nature et son bon humour, il fut un travailleur actif pour la paroisse Cathédrale et un membre énergique du club d'âge d'or, le Club Éclipse.

Son sport préféré était le hockey; son équipe, les Canadiens de Montréal. Il découvrit tardivement le golf durant sa retraite et aimait les parties tôt le matin avec ses amis.

Dominique fut prédécédé par ses parents Félicité et Joseph; ses frères Joseph, Bazil et Félix; et ses soeurs, Annette, Marie-Reine et Gabrielle.

Outre son épouse Erménild, il laisse dans le deuil deux fils, Edmond et son épouse Hélène, Gilles et son épouse Anne de Mississauga; une fille, Ila et son époux Bob Hlatky de Beausejour; ses frères Victor et Noël; ses soeurs Mathilde et Berthe Rath de Sainte-Rose, Marie-Ange et Félicité Theoret de Winnipeg et Thérèse Lagassé d'Edmonton; et ses petits-enfants, Paul, Daniel, Dominique et Chantal.

Le service a eu lieu le mardi 22 mars à 14 heures à la Cathédrale de Saint-Boniface. L'incinération a suivi et les cendres seront enterrées dans le lot de la famille à une date postérieure.

La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs de l'Hôpital de Saint-Boniface pour les soins prodigués auprès de Dominique.

Les amis le désirant sont encouragés à faire un don à la Société canadienne du cancer.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Coutu (949-4864).

**Blanche Marie L'Heureux**
**(née Vien)**

Après une longue maladie, Blanche Marie L'Heureux est décédée paisiblement le 14 mars 1994 au Foyer Valade, à l'âge de 86 ans.

Elle a été prédécédée par son mari, le docteur Pierre Paul L'Heureux le 27 août 1988, par cinq frères et par trois soeurs.

Elle laisse dans le deuil son fils le docteur Philippe L'Heureux (Dea) de Minneapolis, sa fille Joanne Collie (Michael) de Londres (Angleterre), son fils Charles (Carol) de Sydney (Australie); six petits-enfants, et trois arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi sa soeur Marcelle Prettie et son frère Paul Vien, tous deux de la Californie.

Les amis ont pu présenter leurs respects de 19 h à 20 h le jeudi 17 mars à la chapelle funéraire P. Coutu (156, rue Marion).

La messe de la Résurrection a été célébrée à 11 h le vendredi 18 mars 1994 à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens (289, rue Dussault), présidée par l'abbé Jean-Louis Rocan. L'enterrement des cendres aura lieu plus tard.

Au lieu de fleurs, les amis peuvent faire un don au Foyer Valade (450, chemin River) en mémoire de Blanche.

La direction des funérailles a été confiée aux directeurs funéraires P. Coutu (156, rue Marion, 949-4864).

**Bernadette Boily**
**(née Levasseur)**

Subitement mais paisiblement, Bernadette Boily est décédée le jeudi 17 mars à la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes à l'âge de 80 ans.

Elle est née le 31 juillet 1913 à Lorette où elle a vécu une grande partie de sa vie.

Bernadette laisse dans le deuil son frère Louis (Elva) de Vancouver ainsi que plusieurs neveux et nièces. Elle laisse également ses beaux-enfants Lucille Millier (Boily), Norman Boily (Andrea) et Yvette Boily.

Elle a été prédécédée par son mari Edouard Boily en 1985, par ses parents Donat et Anna Levasseur et par ses deux frères Paul et Jean.

Un merci bien spécial au personnel de la Villa Youville pour leurs soins au cours des années.

Le visionnement du corps a précédé la messe de la Résurrection, qui a été célébrée à 14 h 30 le lundi 21 mars 1994 à l'église catholique de Lorette, présidée par l'abbé Maurice Jeanneau. L'enterrement a suivi au cimetière de Lorette.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

*Quatrième partie: le plus influent de tous les ministres francophones*

# Qui mène: Desjardins ou Schreyer?



Laurent Desjardins, Gérard Pelletier et Edward Schreyer.

***Ce que René Préfontaine a rêvé de faire, Laurent Desjardins a pu l'accomplir... avec l'aide d'Ed Schreyer et des néo-démocrates, un parti pourtant qu'en bon catholique, il n'appréciait guère!***

Le 25 juin 1969, les Manitobains vont aux urnes, sans élire un gouvernement majoritaire. Les conservateurs de Walter Weir arrivent nez-à-nez avec les néo-démocrates d'Ed Schreyer.

Les libéraux, avec leur nouveau chef, Bobby Bend, ne récoltent que cinq sièges, dont Saint-Boniface (Laurent Desjardins) et Sainte-Rose-du-Lac (Gildas Molgat).

Conservateurs et néo-démocrates courtisent Laurent Desjardins: ils ont besoin d'une voix de plus pour accéder au gouvernement. Le député de Saint-Boniface détient la balance du pouvoir...

Député libéral depuis 10 ans, il n'apprécie pas le chef conservateur et se méfie du nouveau mentor libéral: «Bobby Ben était encore plus à droite que Weir, et contre le bilinguisme! Schreyer m'offrait d'être ministre. Mais je ne voulais pas me vendre.»

Indépendant d'esprit, il est entré en politique pour défendre les droits des francophones. «Je n'ai jamais été un homme de parti. Dans un discours (1), j'avais même dit que ma fidélité allait d'abord aux notions de bilinguisme et d'unité nationale.»

Or, ces notions, quel autre Manitobain les incarne mieux qu'Ed Schreyer? «Nous avons eu plusieurs discussions, raconte ce dernier, et nous étions toujours du même côté. Nous avions la même vision et nous étions tous deux très pragmatiques.»

Laurent Desjardins raconte avoir reçu un coup de fil de Gildas Molgat: «Il m'a dit: "Il y a des rumeurs que tu parles à Schreyer, je ne veux pas." Je lui ai répondu: C'est pas de tes affaires! Et de toute façon, tu t'en vas au Sénat.»

Le député met fin au suspense en traversant le plancher de la Chambre: «J'ai accepté d'appuyer le gouvernement, mais pas le parti, et j'ai refusé de me joindre au Cabinet.»

Mais Ed Schryer, qui crée le Secrétariat des relations provin-ciales-fédérales culturelles, en confie la direction au député... en lui offrant d'assister aux réunions du caucus.

«Que Laurent Desjardins refuse d'appuyer le parti, ce n'était pas un problème trop épineux pour moi, mentionne l'ancien premier ministre. Ça l'était davantage pour les membres du caucus!

«Mais j'avais certains projets et c'est pourquoi j'ai créé le Secrétariat, dont les bureaux étaient à côté du mien. Il était naturel que Laurent Desjardins et moi travaillions ensemble. Le gouvernement était tout nouveau, j'étais pressé de faire certaines choses, et j'étais content que Desjardins soit là pour mener à bien ces projets.»

Ancien député fédéral, Ed Schreyer appuyait sans réserve les politiques linguistiques et culturelles du gouvernement Trudeau. «Selon moi, le Canada et le Manitoba étaient assez grands, pas seule-ment en termes de territoires, mais aussi en terme de générosité de l'esprit, pour que nous puissions encourager le maintien des cultures ancestrales.»

Pour Schreyer, il s'agissait aussi de rétablir une injustice faite aux francophones en 1890. «J'ai toujours été convaincu que les lois de l'époque avaient été historiquement fautives et étaient invalides.

«Mais depuis cette époque, il y avait une peur chez les politiciens que, si on rétablissait les droits des francophones, cela causerait un énorme remous dans la population.»

Persuadé que cette peur n'était plus fondée («On aurait pu remédier à la situation dès 1950»), motivé par son désir de moderniser le Manitoba, Ed Schreyer dépose la loi 113, préparée par le Secrétariat de Desjardins: les écoles françaises, puis l'Institut pédagogique voient le jour.

«Il n'y a pratiquement pas eu de réactions. Les gens étaient prêts pour une telle loi, suffisamment en tout cas pour ne pas s'objecter.»

Quant à la création du Centre culturel franco-manitobain, Laurent Desjardins se souvient des aléas de son financement. «C'était le centenaire de la province. À Ottawa, Gérard Pelletier se préparait à donner cinq millions $ pour des projets au Canada. Étienne Gaboury et d'autres pensaient à un centre culturel.

«On a consulté Schreyer, puis on est allé voir Pelletier, en lui disant: tu vas donner un demi-million $ à la province pour le CCFM, mais à la condition que la province engage l'autre demi-million $. C'était une façon de faire accepter cette dépense aux anti-français du caucus... »

Laurent Desjardins ne reste pas longtemps simple député. Ed Schreyer lui offre un ministère en 1971. «Mais pour cela, il fallait que je joigne le parti. Des gens autour disaient: c'est pas Schreyer qui mène, c'est Desjardins!»

Ed Schreyer se défend bien d'avoir demandé à Laurent Desjardins de rentrer dans le rang: «Je pense simplement qu'il en était venu à la conclusion qu'il n'avait aucun problème à travailler avec moi.»

Le premier ministre voulait lui confier la santé; Desjardins veut le Tourisme, les Sports et les Affaires culturelles, notamment pour poursuivre les dossiers francophones.

Il adhère donc au NPD («J'en étais presque malade!»), en se demandant quelles conséquences cela aurait sur le résultat des élections à venir, dans un comté qui votait toujours rouge!

Le soir du 28 juin 1973, Paul Marion, alors maire adjoint de Winnipeg, remporte l'élection dans Saint-Boniface... par une voix! Mais un recomptage annule le résultat de l'élection, et une partielle a lieu dix mois plus tard.

Laurent Desjardins recouvre son comté, et hérite du ministère de la Santé, ce qui en fait un ministre très important au cabinet (2).

La création du Bureau de l'éducation française (BEF) a lieu en 1974. «On voulait que le chef du BEF ait un rapport direct avec le premier ministre, rappelle Laurent Desjardins. On avait demandé un directeur; on a eu un sous-ministre adjoint!» Il arrivait ainsi, mentionne-t-il, que le premier ministre soit prêt à aller plus loin que ses principaux lieutenants francophones!

Laurent Desjardins reconnaît lui-même qu'il a été un politicien impétueux et fonceur: «Quand j'étais dans l'opposition, je parlais tout le temps des écoles séparées. Il y en a qui me trouvaient fanatique! Je fonçais dans le tas comme un joueur de hockey.»

Travailler avec Laurent Desjardins, avoue d'ailleurs Ed Schreyer, n'était pas toujours de tout repos, «comme pour certains de mes meilleurs collègues au cabinet!

«Des ministres trop amicaux et conciliants ne font pas les bons gouvernement. Quant on a à gérer de tels budgets, il faut être capable de réconcilier des demandes qui sont à l'opposé les unes des autres, et certains ministres doivent pouvoir défendre avec vigueur leurs projets et leurs convictions.»

Laurent Desjardins, qui a été ministre jusqu'en 1987 (3), était de ceux qui font les bons gouvernements.

**Sylviane LANTHIER**

*(1) publié dans La Liberté du 4 juin 1969.*

*(2) Plus tard, les Sports et les Loteries s'ajoutent à ses responsabilités. Laurent Desjardins est un des membres fondateurs et le premier président de la Fondation des loteries de l'Ouest du Canada.*

*(3) Avec un séjour dans l'opposition de 1977 à 1986.*

*L'opposition libérale francophone*

## Des débats vifs

Élu député libéral en 1953, Gildas Molgat a été nommé chef en 1961. «Ils m'ont élu sachant que j'étais francophone, mais je soupçonne que certains de mes collègues devaient m'expliquer à leurs électeurs: " He's a francophone, but..." Mais je n'ai jamais agi comme si c'était un handicap.»

Comme chef de parti, Gildas Molgat a connu les joies de l'opposition, avec ses collègues Albert Vielfaure et Laurent Desjardins.

Élu en 1962 contre René Préfontaine - «parachuté dans le comté et nommé ministre avant d'être élu» -, Albert Vielfaure s'est surtout occupé d'agriculture. «Pour les gens du comté, le député était le premier homme qu'il pouvait appeler pour des problèmes de drainage ou d'inondations. Ça me tenait occupé!»

Mais l'ex-député de La Vérendrye note qu'il était difficile de se battre comme francophones dans l'opposition: «On étaient vus comme des gars qui cherchaient le trouble. La mentalité des anglophones, c'était: reste donc tranquille et fais ce que je te dis de faire.»

Ce qui n'empêchait pas Laurent Desjardins de ramener ces questions brûlantes sur le plancher. «C'était pas facile pour Molgat parce que je manquais de finesse. Je fonçais comme un joueur de hockey! Ça divisait le caucus.»

Gildas Molgat acquiesce: «Le caucus n'était pas toujours persuadé que ce qu'on faisait était la meilleure chose... mais on parvenait à rallier le groupe.»

«On poussait les projets d'assurance-santé, la création des collèges communautaires, l'ombudsman, rappelle Gildas Molgat. Si Roblin était un progressiste, son parti ne l'était pas!

«Sur des questions comme l'aide aux écoles séparées, il n'était pas capable de convaincre son caucus, même si le rapport McFarlane proposait une aide du gouvernement.»

Albert Vielfaure rappelle que tant Campbell que Roblin savaient apprécier les débats vifs: avec la contribution des francophones, ils étaient souvent servis!

***La semaine prochaine:***
la fin du pouvoir francophone. Après une accalmie de 20 ans dans les relations francophones-anglophones au Manitoba, la crise linguistique de 1983-1984 réveille les haines ancestrales et occasionne la chute des néo-démocrates.

# À VOTRE SERVICE

## AVOCATS-NOTAIRES

**Antoine Fréchette**
**Avocat-notaire**
Antoine G. Fréchette B.A.
CERT. ED., LL.B.
**155, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G2**
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

**TEFFAINE, LABOSSIÈRE,**
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
**185, boul. Provencher, pièce 201,**
**Saint-Boniface (MB)**
**R2H 4B3.**
**Téléphone: 233-4359.**

**DENISET ET BOILY**
**Avocats et notaires**
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
**202, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Téléphone:** 235-1378
**Télécopieur:** 233-9762

**TAYLOR • McCAFFREY**
AVOCATS et NOTAIRES
**ALAIN L.J. LAURENCELLE**
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
*Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.*
*Tél.: 424-5343 (La Broquerie)*
*1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)*

**LAURENT-J. ROY C.R.**
**MICHEL L. J. CHARTIER**
*Avocats et notaires*
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
**TÉLÉPHONE: (204) 956-1060**

**François Avanthay**
**LLB.**
**Avocat et Notaire**
**25-185, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**Tél.: 233-5029**

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
**Marc M. Monnin**
**J. Guy Joubert**
**Francis J. St. Hilaire**
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
***À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.***

**Alain J. Hogue,**
Barreau Man./Sask.
de

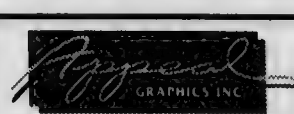



**Hogue • Kushnier**
**Place Provencher**
**194, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 0G3**
**Tél.: (204) 237-9600**
**N° de FAX: 233-2689**



**Cass's Dog Grooming & Supplies**
**159, boul. Provencher**
Composez 231-3182
Rendez-vous disponibles jours, soirs et fins de semaine.
Nourriture de nom reconnu et accessoires disponibles.
*«Un chien coiffé est un chien heureux»*

*Léo V. Teillet, B.A., LL.B.*
**Avocat et Notaire**
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855



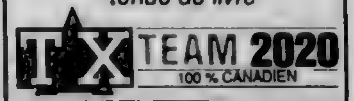

• **CONCEPTION GRAPHIQUE**
• **TYPOGRAPHIE**
• **MISE EN PAGE**
• **IMPRIMERIE**
*TÉLÉPHONE (204) 989-5252*
*TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735*
**SERVICE ET QUALITÉ**

**Marianne Rivoalen**
PITBLADO & HOSKIN
avocats et notaires
pièce 1900
360, rue Main
Winnipeg, Man.
R3C 3Z3
Tél.: 942-0391
Ligne directe: 944-2637
Fax: (204) 957-1790

**PELLAND CATERING**
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
**TÉLÉPHONE: 237-3319**



196, rue Goulet
**989-7300**
**Ernest Gautron**
*gérant*
*• déclaration de revenu informatisée*
*• tenue de livre*




## OPTOMÉTRISTES

**Dr Keith Mondésir**
**&**
**Dr Nathalie Cassis**
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
*Pour un rendez-vous composez le 255-2459*

**Dr Denis R. Champagne**
***Optométriste***
*Sur rendez-vous seulement*
**212, avenue Regent ouest**
**224-2254**
**2090, avenue Corydon**
**889-7408**

***DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES***
**OPTOMÉTRISTES**
sont fiers d'annoncer
**DR. GILLES G. LORTEAU**
comme nouvel associé
**SERVICES PROFESSIONNELS:**
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
**942-0059**
pour rendez-vous
**409-428, avenue Portage**
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

**Dr R. J. Lecker**
**Dr M. N. Lecker**
*Optométristes*
*Examen de vue*
**2e étage, édifice 264, av. Portage**
**Téléphone: 943-6628**

## MÉTIERS

**St-Anthony's Books & Church Supplies**
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
**233-4480**
*Cadeaux pour toutes les occasions religieuses*




**Lise Hamelin, R.N.**
**Lucie Labossière-Howard, R.S.W.**
**(204) 256-2111**
*• Soins personnels*
*• Soins des pieds*
*• Entretien domestique*
*• Entretien maison et cour*
*• Coiffure à domicile*




• **MONUMENTS**
• **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
• **INSCRIPTIONS**



**L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ**
405, av. Bertrand
233-7864
*«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»*

## COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux

*Associés*
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
*Expert-conseil* Gabriel J. Forest, f.c.a.

Coopers & Lybrand
**comptables agréés**
**consultants en affaires**

*Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises*




**2300, édifice Richardson**
**1, place Lombard**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3B 0X6**
**Téléphone :** (204) 956-0550
**Télécopieur :** (204) 944-1020

**Le savoir-faire en affaires**

## ASSUREURS

AGENCE D'ASSURANCE
**AURÈLE DESAULNIERS**
(1987)
***Pour tout service d'assurance!***
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Marc Marcoux
**390-B, boul. Provencher**
**Téléphone: 233-4051**




**MAURICE E. SABOURIN LTD.**
**233-7351**
**195, boul. Provencher**
ASSURANCES DE TOUS GENRES
**Feu • Vie • Maladie**
**Assurance voyage - Ferme-RRSP**
**autopac**

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
AUTOPAC Tél.: 257-4134




*Pour votre santé, prenez des produits à base d'herbages naturels*
**Tél.: 233-2375**

***Ménard service d'aliments***
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
*Mariages, funérailles et réceptions*
Pierrette Ménard 878-2472

***Une bonne soirée porte un nom***
**MUSIK plus**
***Services professionnels:***
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
**Réjean La Roche**
**237-9716**

***La Tour Eiffel***
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
**Ouvert du lundi au samedi.**
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
**1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)**
***474-2070***

**PROVENCHER PRESS**
**353, boulevard Provencher**
**Locaux 5 & 6**
**Tél: 237-5558**
**Téléc: 237-5561**
**IMPRIMERIE**
**TYPOGRAPHIE**
**LIVRES DE FAMILLE**
**PHOTOCOPIES**
(41 100 COPIES OU PLUS)
**CONTACTEZ MARC JOUBERT OU ALBERT MARION**

## Abonnez-vous




**Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.**
**Adressez votre enveloppe à:**
**La Liberté**
**C.P. 190**
**Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4**

### Options offertes

| | Au Manitoba | Ailleurs au Canada | Aux É.-U. et outre-mer |
|---|---|---|---|
| 1 an | 28,50 $ ☐ | 32,10 $ ☐ | 35 $ ☐ |
| 2 ans | 51,30 $ ☐ | 58,85 $ ☐ | 70 $ ☐ |

**Nom:** ______________________
**Adresse:** ______________________

# La page de BICOLO

**Bonjour mon ami.e!**

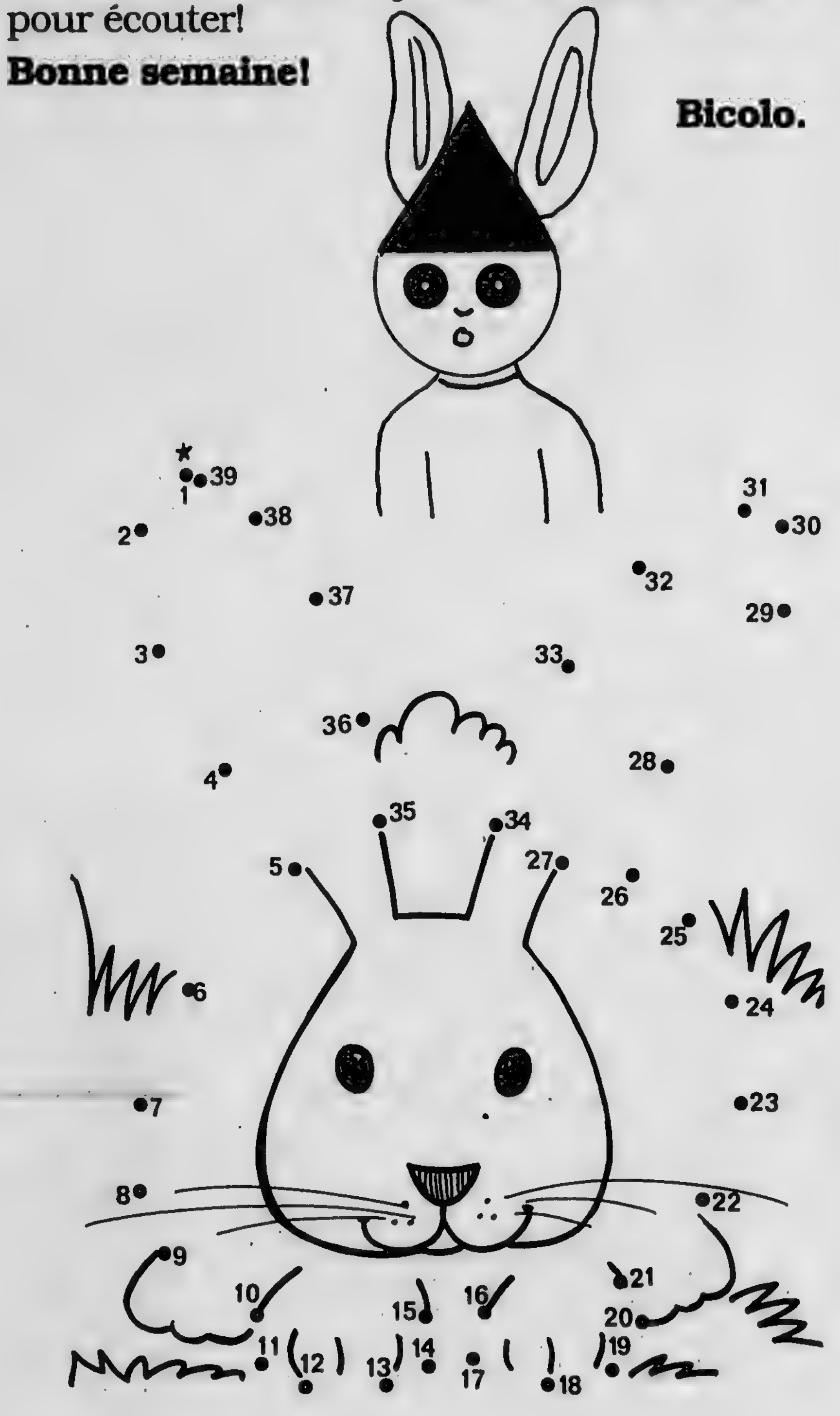
Le printemps arrive et toutes sortes de choses arrivent avec lui. Pensses-tu que mes oreilles sont le résultat du printemps qui se réveille? En tout cas, j'ai des bonnes oreilles pour écouter!

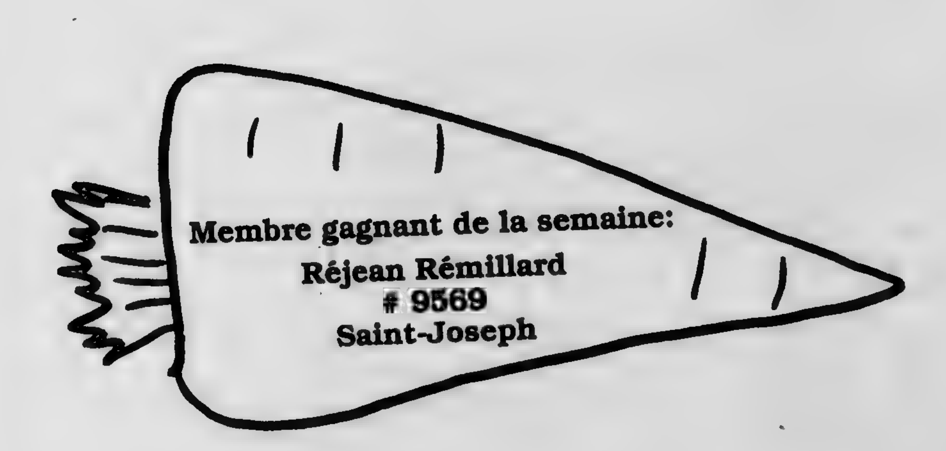
**Bonne semaine!**

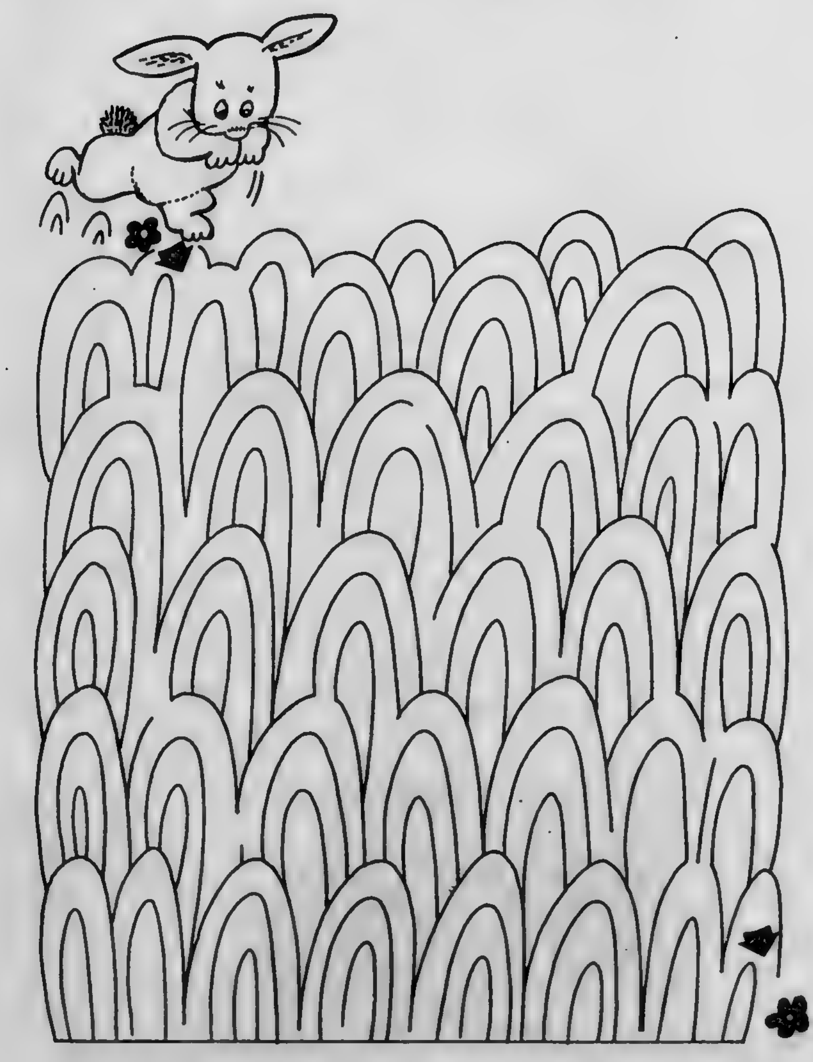
**Bicolo.**

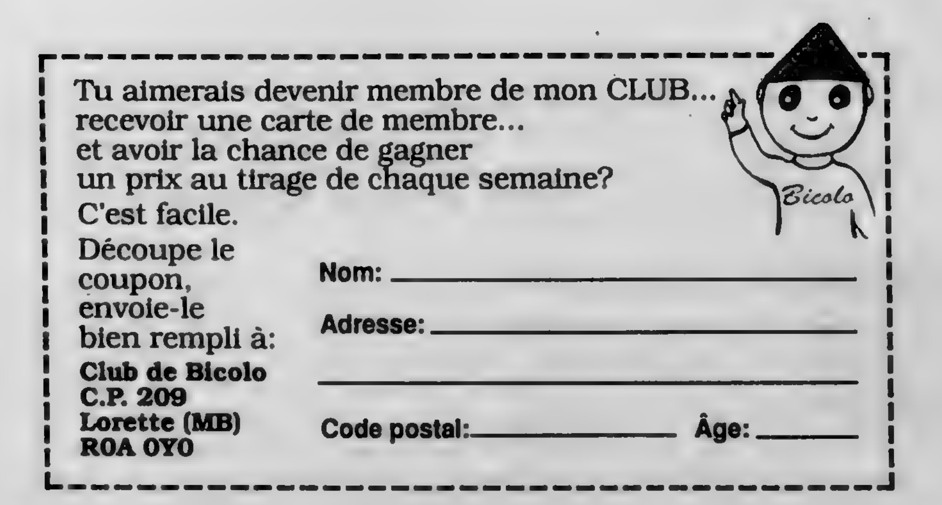
**Compte toutes les carottes cachées et colore-les.**







## Programmeur demandé

Le Groupe Angus Reid est à la recherche d'un programmeur débutant qui s'ajoutera à son équipe dynamique, dont la responsabilité est d'informatiser ses questionnaires. L'individu recherché doit détenir ou recevoir bientôt un diplôme en informatique touchant l'analyse ou le traitement des données. Toute expérience en programmation sera fortement reconnue. L'individu doit être parfaitement bilingue et sera responsable de la programmation des questionnaires nationaux et bilingues.

L'individu doit être très bien organisé et doit pouvoir travailler de façon autonome et sous pression. Le poste, qui se situe à Winnipeg, est à combler immédiatement. Le salaire sera négocié en fonction des compétences et de l'expérience. Tous les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant la fin mars:




**Le Groupe Angus Reid**
**1900 - 155, rue Carlton**
**Winnipeg (Manitoba)**
**R3C 3H8**
**Attn: Directeur des services d'informatique**

## Maison à vendre

En très bon état, dans les environs de Wolseley à Winnipeg.

Deux étages et demi.

Au premier: grand salon, une chambre à coucher, une cuisine toute neuve avec four, réfrigérateur, etc.

Au deuxième: quatre pièces y inclus une petite cuisine, salle de bain, chambres à coucher.

Au troisième: une chambre très convenable.

Le sous-sol est peint et comprend une laveuse, sécheuse.

Bon garage et petite cabane à outils.

**Signalez 1-204-233-9191.**

## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PIERRE JANIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraité.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au C.P. 36, 201-185, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4, le ou avant le 26e jour d'avril 1994.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 15e jour de mars 1994.

TEFFAINE LABOSSIERE
Procureurs de la succession

*Le Centre culturel franco-manitobain*
est à la recherche d'un.e

## réceptionniste

à temps partiel (en soirée et les fins de semaine)

**Fonctions :**
- responsable des appels téléphoniques, dactylographie, vente de billets, etc.

**Exigences :**
- bonne connaissance des deux langues officielles, parlées et écrites
- accueillant.e
- bonne présentation
- bonne connaissance de la machine à écrire et du système d'ordinateur Macintosh

**Entrée en fonctions :**
- au début avril 1994

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature sous pli confidentiel en faisant parvenir son curriculum vitae d'ici **le 30 mars 1994**, au:




Chef des services administratifs
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

*Le Centre culturel franco-manitobain*
est à la recherche d'un.e

## aide à l'entretien

à temps partiel (14 à 16 jours par mois)

Sous la direction du gérant de l'entretien, l'employé aura la responsabilité de l'entretien régulier de l'intérieur et de l'extérieur de l'édifice du Ccfm.

**Expériences :**
- facilité de communiquer en français et en anglais
- capable d'accepter des directives et de travailler en équipe

**Rémunération :**
- selon l'expérience

**Entrée en fonctions :**
- à négocier

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae **avant le 29 mars 1994**.




M. Denis Sicotte
Gérant de l'entretien
Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7




## Le 100 Nons Inc.

est à la recherche d'un.e

## directeur.trice admnistratif.ve

*à demi-temps*

Le candidat ou la candidate verra à l'administration générale de cet organisme, ainsi qu'à la coordination de la programmation, la promotion, la collecte de fonds, le membership et devra agir comme liaison entre les artistes, les médias et la communauté francophone.

Le candidat ou la candidate devra posséder des connaissances en administration générale, en recherche ainsi qu'en ce qui a trait aux préparations des demandes de subventions et à la collecte de fonds. Il ou elle devra également posséder une bonne connaissance du français oral et écrit, être capable de travailler avec un conseil d'administration et être connaissant.e du milieu francophone.

**Salaire:** à négocier.

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante, **au plus tard le 7 avril 1994.**

**Comité de sélection**
**Le 100 Nons Inc.**
**340, boul. Provencher**
**Saint-Boniface (Manitoba)**
**R2H 3B4**

*La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est une importante société d'État qui travaille, avec les entreprises, les institutions financières, les gouvernements et les particuliers, à améliorer les conditions de logement des Canadiens.*

## ÉVALUATEUR

*Contrat à terme jusqu'à la fin de l'année*
*32 500 $ par année*
*Winnipeg*

L'évaluateur apporte une aide opérationnelle à l'évaluation des logements dans le cadre des programmes de souscription et de logement social de la SCHL. Il fournit en outre aux clients des renseignements sur les évaluations et contribue à la mise à jour des banques de données du ministère. Le candidat doit avoir une expérience pratique et avoir suivi des cours aboutissant à l'obtention du titre d'évaluateur.

Le candidat retenu doit posséder un diplôme universitaire ou collégial en gestion des affaires ou dans une discipline connexe. La préférence sera donnée aux personnes qui ont effectué la totalité ou une partie des études requises pour l'obtention du titre d'évaluateur. Il importe d'avoir d'excellentes aptitudes pour l'analyse et la communication et de manifester de l'intérêt pour une carrière en évaluation immobilière. La capacité de travailler en équipe est également essentielle.

Les candidats doivent posséder un permis de conduire valide et avoir un véhicule à leur disposition (allocation de voiture prévue).

**Veuillez présenter votre candidature par écrit, d'ici le 5 avril 1994, à Lois Novotny, Ressources humaines, Succursale SCHL, Quatrième étage, 10, rue Fort, Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2.**




La SCHL respecte les principes d'équité en matière d'emploi.

# CKXL 91,1 FM

# BINGO

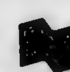
B 3

N 35

# 500 $ À GAGNER

**TOUS LES LUNDIS À 18 H 00**



**BANQUE NATIONALE DU CANADA**

179, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4

## Caissiers, caissières

**2 postes**
14,5 heures, 3 jours par semaine
23,5 heures, 5 jours par semaine

**Fonctions:**
Le titulaire du poste exécute les transactions des clients selon les procédures en vigueur.
Il ou elle applique les normes de sécurité selon les politiques.
Il ou elle donne un service prompt et courtois.
Il ou elle fait la promotion et vend les services produits.

**Exigences:**
Posséder trois mois d'expérience pertinente acquise en succursale ou toute autre combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente pourra être prise en considération.
Bonne connaissance du français et de l'anglais écrit est essentielle.

**Rémunération:**
Selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur.

**Entrée en fonction:** le 11 avril 1994.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou compléter une formule de demande d'emploi **avant le 31 mars 1994.**

*Au soin de Brian Fortier ou Nicole Ritchot, C.P. 126, 179 boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 3B4.*

QUIZ

# Une vie d'abeille



## QUESTIONS

**1.** Une ruche moyenne contient combien d'abeilles?

**2.** La reine peut pondre jusqu'à combien d'oeufs par jour?

**3.** Chaque larve reçoit combien de visites d'abeilles ouvrières dans une journée?

**4.** Toutes les abeilles piquent-elles?

**5.** Pourquoi les abeilles sont-elles moins agressives que les guêpes et les bourdons?

**6.** Une abeille peut s'éloigner jusqu'à quelle distance de sa ruche?

**7.** Une abeille doit effectuer combien de voyages pour produire un gramme de miel?

**8.** Quelle est la principale cause de mortalité des abeilles?

**9.** Les abeilles voient-elles les couleurs?

**10.** Pourquoi les abeilles dansent-elles?

## RÉPONSES

**1.** Environ 2 700.

**2.** 2 000.

**3.** Environ 1 300.

**4.** Non. Seules les femelles sont équipées d'un dard.

**5.** Parce qu'elles ne peuvent piquer qu'une seule fois et meurent aussitôt après. Elles n'attaquent donc qu'en cas d'absolue nécessité.

**6.** 10 km, ce qui, à notre échelle, représente une distance de 1 300 km.

**7.** 75 voyages.

**8.** L'épuisement au travail! Durant ses quelque huit jours de vie, l'abeille aura effectué environ 400 sorties.

**9.** Deux couleurs seulement: le vert et le bleu. Elles voient aussi les rayons ultraviolets, ce qui leur permet de s'orienter lorsque le soleil est caché, et surtout de repérer le coeur des fleurs qui mène au nectar (guide à nectar).

**10.** La danse sert à communiquer. En dansant d'une certaine façon, l'abeille informe ses congénères qu'elle a trouvé une source de nourriture, et elle indique même la direction et la distance à parcourir!

**Compilé par Laurent GIMENEZ**

*Source: Les abeilles, collection Pour la science (Belin).*

RECETTE

# Omelette suisse

**Le brunch est l'occasion idéale pour se retrouver entre amis et parents, dans une atmosphère de détente et de plaisir. Et pour en profiter autant que vos convives, pourquoi ne pas leur servir un plat simple à préparer comme la délicieuse omelette suisse au bacon et aux champignons?**

La majeure partie de la préparation peut être réalisée à l'avance; il ne vous restera plus qu'à faire cuire le tout dans un grand poêlon. Pleine de champignons, de bacon et de délicieux fromage suisse, cette omelette fera sensation auprès de tous.

## Omelette suisse au bacon et aux champignons

*8 tranches de bacon, haché*
*3 tasses (750 mL) de champignons frais, tranchés*
*1/3 tasse (75 mL) d'oignons verts, tranchés*
*1 c. à table (15 mL) de farine*
*1/2 c. à thé (2 mL) de sel*
*6 oeufs*
*3/4 tasse (175 mL) de lait*
*2 tasses (500 mL) de fromage suisse râpé, divisé*
*1 c. à table (15 mL) de fromage parmesan râpé*

Dans une grande poêle anti-adhérante, cuire le bacon jusqu'à ce qu'il soit croustillant.



Égoutter, en réservant 1 c. à table (15 mL) de gras de bacon; mettre le bacon de côté.

Faire sauter les champignons et les oignons dans le gras de bacon réservé jusqu'à tendreté et que tout le liquide se soit évaporé. Ajouter la farine et le sel dans la poêle; remuer pour enrober.

Battre ensemble les oeufs et le lait; ajouter les légumes sautés et 1 et 1/2 tasse (375 mL) de fromage suisse. Verser dans la poêle; couvrir. Cuire à feu doux, de 20 à 25 minutes ou jusqu'à fermeté.

Enlever le couvercle. Saupoudrer la dernière 1/2 tasse (125 mL) de fromage suisse, le fromage parmesan et le bacon réservé. Griller sous le grilloir jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

**Donne de 4 à 6 portions.**

# LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant




## Divers

**RENDEZ-NOUS Christian Dating Service:** Un service de rencontre pour chrétiens et chrétiennes célibataires âgés de 18 ans et plus. Pour s'enregistrer, composez le 256–2542.
330-

**IMPÔT! IMPÔT!** rempli à votre domicile en ville si vous le désirez. Coût de base 20 $. Rabais pour étudiant. Lorraine 237–5326.
348-

**COMPTABLE** disponible pour vous aider avec vos impôts. Coût de 35 $ à 60 $. Livraison gratuite. Marc 233–0886.
362-

**PARC WINDSOR:** Mère/enseignante garderait enfants de 6 moi à 10 ans. Repas et reçus inclus. 254–5312.
385-

**ENSEIGNANTE** cherche à rencontrer homme professionnel francophone (entre 37 et 45 ans); qui a sens de l'humour; attitude positive et ouverte; qui la vie, de bonnes discussions, hiking, canotage, musique. Franchise postale Marion, casier postal 47001, R2H 3G9.
386-

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. Merci. E.L.
392-

**REGINE'S CURIOS** achète meubles anciens, «curio cabinet», «china cabinet», cristal, argenterie, porcelaine, tableaux. 326 Broadway, Winnipeg, téléphone: 956-5872.
395-

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. O.A.
399-

**COUTURIÈRE** disponible pour vous aider avec votre raccommodage et vos retouches de vêtements. Prix raisonnables, estimés gratuits. Service de livraison. Comfy Fit Alterations, 224–4830.
401-

**GAGNEZ** jusqu'à 346 $ en assemblant nos boules de Noël à domicile. Info: envoyez une enveloppe pré-adressée et timbrée à: Les Fantaisies de Noël, 2212, Gladwin Crescent, suite 100, poste 2197, Ottawa (Ontario) K1B 5N1.
402-

**REMERCIEMENTS** au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. M.A.M.
404-

## Recherche

**RECHERCHE:** Jeune femme tranquille recherche non-fumeuse pour partager appartement spacieux, boulevard Provencher. Laveuse et sécheuse comprises. Stationnement disponible. Pas d'animaux. Disponible dès le 1er avril. 250 $ par mois plus chauffage et électricité. Composez le 237–8165.
370-

**LE MARCHÉ DU JARDIN ST-LÉON** célèbre son 15e anniversaire et on recherche quelques nouveaux employés âgés de 15 ans et plus. On recherche des candidats dynamiques, qui n'ont pas peur de travailler fort, qui sont disponibles les fins de semaine et aiment servir les clients. S.V.P. envoyer votre CV avec 3 références ou nom de professeurs à Jardins St-Léon, 371, place Cabana, Winnipeg (MB) R2H 0K3.
382-

**À LA RECHERCHE** d'une gardienne à domicile si possible à partir du 5 avril. S.V.P. appeler le 231-0285.
383-

**NOUS CHERCHONS** deux locataires pour partager un duplex près du Collège et autobus. Pour plus de rensignements, appelez Michelle ou Lorraine (237-5869) ou Michelle (433-7449).
396-

## À vendre

**PORTE OUVERTE:** 234, rue Aubert. Le dimanche 27 mars de midi à 17 h. Maison, 10 ans, complètement fini. 3 ch. à coucher, garage double. Tél.: 237–8085.
369-

**À VENDRE:** Condo de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface, les cinq appareils inclus, balcon, air climatisé, sécurité, en excellent état, situé près de l'hôpital. Signalez 237–9246.
384-

**À VENDRE:** Lots à La Salle (Manitoba), Subdivision Kingcrest & Lagacé. Contactez Eveline, 736-4266.
388-

**À VENDRE:** à Saint-Malo, maison de 3 chambres à coucher. P., F., L., S. Garage attaché. 38 900. Composez 347–5256 après 18 h.
393-

**TERRAIN À VENDRE** pour développement (environ 4,5 acres ou 16 lots possibles) au centre de Sainte-Anne à une minute des écoles, magasins, Villa Youville. Plan de conception déjà approuvé. 35 000 $. Contactez Michelle, 878-2117 en soirée.
394-

**VENTE PRIVÉE:** Condo de deux chambres à coucher au 207, rue Masson. Cinq appareils inclus, solarium, ascenseur. 1122 pieds carrés. Composez 233-3753.
398-

**TERRAIN À VENDRE** à Saint-Malo, rue Norêt, 80' x 130'. 2 500 $. Téléphone: 269-2612.
405-

**À VENDRE:** Chalet Plage Albert tout près du Lac. Grande cour privée près du chalet scout-guide. Contactez Philippe (253-7235) en soirée.
406-

## À louer

**À LOUER:** Grand appartement, 2 ch. à coucher, services inclus. Libre le 1er avril, 575 $ par mois, rue Horace. 237–6509.
357-

**À LOUER:** Appartement une chambre à coucher près du Collège. 375 $ tout compris. Avril. Composez 231-1552.
387-

**À LOUER:** 1 chambre à Saint-Boniface, hydro, eau, chauffage. Près de l'autobus. 306 $ par mois. Pour plus d'information, appeler 257-5427 ou 633-4651.
390-

**À LOUER:** Rue Kitson, Norwood. Libre le 01/04/94. Petit appartement non meublé, 2 c. à c., comfortable, genre «loft», tranquille, tapis «mur à mur». Chauffage, eau et stationnement inclus. Près de l'hôpital Saint-Boniface et du CUSB. 350 $ par mois. Renseignements: 231-3331.
391-

**MAISON À LOUER:** 521, rue St-Jean-Baptiste, deux chambres à coucher, sous-sol fini, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et congélateur. Libre immédiatement. 580 $ par mois. 256-5517.
397-

**À LOUER:** 201, DesMeurons, grand appartement de deux chambres à coucher, système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé. 525 $ par mois, stationnement inclus. Libre le 1er mai. 237-3470 ou 237-7125.
400-

**À LOUER:** Appartement d'une chambre à coucher, 504, Aulneau. Entrée privée. Stationnement si désiré. 233-2520.
403-

# CONCOURS Identifiez nos Gens d'affaires

**À GAGNER: 1 500 $**
en bons d'achat chez n'importe quel commerçant participant *(15 prix de 100 $ chacun)*

## Règles à suivre

Le concours consiste à identifier correctement les quinze personnes apparaissant sur les photos numérotées de 1 à 15. Il faut mettre le numéro de photo de chaque individu dans la case correspondant à son nom. Tous les noms des gens d'affaires à identifier se trouvent dans le coupon de participation au bas de la page.

Une photo sera identifiée à chaque semaine dans un reportage qui sera publié dans la page du concours.

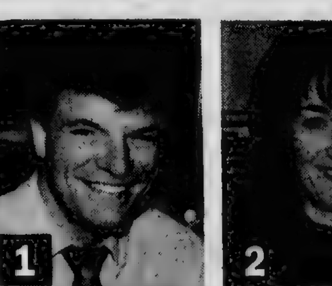
**Le concours prend fin le 27 avril 1994 à midi**, heure à laquelle le tirage aura lieu. Tous les coupons de participation doivent nous être parvenus avant cette date et heure à l'adresse suivante:
**Concours Identifiez nos gens d'affaires,**
**LA LIBERTÉ, C.P. 190, Saint-Boniface, Mb, R2H 3B4.**
Les gagnants et gagnantes seront choisis au hasard parmi toutes les bonnes réponses tirées. Pour gagner, il faut avoir les 15 bonnes réponses.

Les noms des gagnants et les réponses seront publiés dans La Liberté du 29 avril 1994. **Les prix à gagner sont 15 bons d'achat de 100 $** chacun chez n'importe quel commerçant participant au concours, sauf la Caisse populaire de Saint-Boniface qui n'acceptera aucun coupon d'achat. Aucune substitution en argent. Il faut être âgé de 18 ans et plus pour participer au concours.

Un seul coupon par enveloppe. Aucune enveloppe ne sera ouverte avant le tirage au sort. Les photocopies ne sont pas acceptées.

Les employé.e.s de La Liberté et les membres de leur famille ne sont pas éligibles au concours.

Tous les détails du concours sont disponibles à La Liberté, en français seulement.


1


2


3


4


5


6


7


8


9


10


11


12

13

14

15



## COUPON DE PARTICIPATION

| | | |
|---|---|---|
| ☐ CLAUDE FOREST<br>Assurances Forest Ltée<br>237-8434 | ☐ CLAUDE FIOLA<br>Dominion Window & Door Ltd 334-4301 | ☐ CYRIL PARENT et PHILIPPE DUPAS<br>Appeal Graphics 989-5252 |
| ☐ CHARLES BRUNET<br>Monuments Brunet<br>233-7864 | ☐ DENIS J. MARCOUX<br>Salon mortuaire Desjardins<br>233-4949 | ☐ ROLAND BOILY<br>Bathub King<br>237-5267 |
| ☐ RAYMOND SIMARD<br>Simaco Construction<br>237-4798 | ☐ RICHARD BOYER<br>The Winnipeg Sun<br>694-2022 | ☐ CLÉMENT PERREAULT<br>Le Club La Vérendrye<br>233-8997 |
| ☐ DONALD SMITH<br>Caisse populaire de St-Boniface 237-8874 | ☐ LOUISE MARION-GRANT<br>Le Sportex<br>235-4407 | ☐ GILLES CHAPUT<br>BDO Dunwoody Ward Mallette 233-8593 |
| ☐ PETER ARNOLD<br>Arnold Computers<br>235-1329 | ☐ ROSANNE MARCOUX<br>Bonifax Info-centre<br>231-2664 | ☐ GILBERT TEFFAINE<br>Société Radio-Canada<br>788-3141 (télé) |

Nom: ______________________

Adresse: ______________________

Ville: ______________________ Code postal: __________

Âge: ______________ Tél.: ______________

*Conservez ce coupon durant les semaines de la promotion et identifiez nos commerçants chaque semaine.*

# Le Journal des jeunes

Volume 5, nº 14 55¢
Saint-Boniface (MB),
25 mars au 7 avril 1994

# Pourquoi l'Holocauste?

***Le dernier film de Steven Spielberg, La liste de Schindler, évoque un des événements les plus tragiques de l'histoire de l'humanité: le massacre de six millions de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale (ce qu'on appelle aujourd'hui l'Holocauste). Le film est inspiré d'une histoire vraie: celle d'Oskar Schindler, un industriel allemand qui a sauvé 1 100 Juifs entre 1941 et 1945 en les employant dans son usine.***

L'entrée d'un camp d'extermination.

## Éditorial

### Plus jamais ça

*Steven Spielberg avait-il le droit de tourner un film sur l'Holocauste?*

*Beaucoup de personnes pensent que non. Elles trouvent choquant que le réalisateur des Dents de la mer et du Parc jurassique ait osé aborder un sujet aussi sensible et tragique que le massacre de six millions de Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.*

*Et puis il y a les autres. Ceux qui pensent que La liste de Schindler est le meilleur témoignage jamais réalisé sur l'Holocauste, et le meilleur outil pédagogique pour faire comprendre aux jeunes ce que c'était.*

*Bientôt, les survivants des camps d'extermination seront tous morts. Avec eux disparaîtra la mémoire vivante de l'Holocauste. Qui sait si dans 50 ou 100 ans, ce crime épouvantable ne sera plus qu'un vague souvenir, un épisode sans importance dans l'histoire de l'humanité?*

*Le film de Spielberg nous donne au moins l'espoir que la mémoire de l'Holocauste se transmettra aux générations futures. La mémoire, le seul moyen dont nous disposons vraiment pour éviter qu'un tel drame se reproduise.*

*Laurent GIMENEZ*

## Le plan d'Hitler

Le principal responsable de l'Holocauste est le dictateur allemand Adolf Hitler (1889-1945).

Dès 1919, soit 14 ans avant son arrivée au pouvoir, il écrivait: «Le but ultime de l'antisémitisme (la haine des Juifs) doit être inébranlablement l'élimination pure et simple des juifs.»

L'antisémitisme meurtrier d'Hitler était en bonne partie irrationnel et démontrait une absence d'humanité proche de la folie. Mais l'extermination des Juifs faisait aussi partie d'un plan d'ensemble des nazis pour contrôler le monde.

Les nazis étaient convaincus que la «race germanique» était supérieure à toutes les autres. Cette prétendue supériorité justifiait l'élimination ou la domination des «races inférieures», selon le principe de la sélection naturelle observée chez les animaux.

Les Juifs étaient les premiers visés parce qu'ils étaient présents dans presque tous les pays d'Europe et constituaient donc un obstacle à la «germanisation» du monde.



Adolf Hitler (au centre) en discussion avec ses assistants.

## «Führer, ordonne, nous te suivons!»

**«L'efficacité» du système d'extermination nazi reposait sur deux éléments:**

**1) Une technologie avancée** (transport des prisonniers, taille et capacité des chambres à gaz et des fours, etc.);

**2) Une bonne organisation administrative** assurée par des milliers de fonctionnaires et de soldats obéissants.

Le témoignage de Rudolf Hoess, commandant du camp d'Auschwitz, illustre bien cette mentalité.

***«Je n'avais pas à réfléchir; j'avais à exécuter la consigne. Mon horizon n'était pas suffisamment vaste pour me permettre de me former un jugement personnel sur la nécessité d'exterminer tous les Juifs.***



Deux gardiens de camp SS.

***«Führer, ordonne, nous te suivons» signifiait pour nous beaucoup plus qu'une formule, qu'un slogan. Pour nous, ces paroles avaient valeur d'engagement solennel.»***

## Les Juifs et les autres

***Peu de temps après leur arrivée au pouvoir en 1933, les nazis ont commencé à établir des camps de concentration un peu partout en Allemagne, puis dans les pays européens qu'ils occupaient.***

***On y enfermait non seulement les Juifs, mais aussi les Tsiganes (considérés comme une race inférieure), les opposants politiques et les homosexuels.***

***Les conditions de vie étaient épouvantables. Les prisonniers devaient effectuer des travaux forcés pour le compte d'entreprises allemandes sous la surveillance constante des SS (armée parallèle).***

***En 1941, le gouvernement allemand a décidé de transformer les camps de concentration en camps d'extermination. L'objectif était d'éliminer le plus rapidement possible les quelque 11 millions de Juifs vivant en Europe.***





## L'enfer sur Terre

***Le plus important camp d'extermination était celui d'Auschwitz, en Pologne. Les victimes étaient tuées dans des chambres à gaz qui pouvaient contenir jusqu'à 3 000 personnes à la fois. Les dents en or et les cheveux des femmes étaient récupérés et envoyés dans des usines.***

***Les cadavres étaient ensuite brûlés dans des fours crématoires qui fonctionnaient jour et nuit. On pouvait ainsi exterminer jusqu'à 9 000 personnes toutes les 24 heures.***

***Selon le directeur du camp, Rudolf Hoess, environ trois millions de prisonniers sont morts à Auschwitz entre 1940 et 1944.***

***On estime à près de 12 millions le nombre de victimes qui sont mortes dans les prisons et les camps de concentration nazis.***

## Un monde germanique

Les historiens pensent que si les Allemands avaient gagné la guerre, d'autres peuples auraient subi le même sort que les Juifs. D'ailleurs, des milliers de Tsiganes (gitans) ont également été tués dans les camps d'extermination.

Certains hauts responsables nazis, comme le ministre de la Justice, Otto Thierack, envisageaient l'extermination pure et simple des Polonais et des Russes, à l'exception des êtres humains «au type germanique prononcé».

Des plans prévoyaient également de déporter tous les Anglais de 17 à 45 ans sur le continent, d'évacuer les Hollandais vers les territoires de l'Est (Pologne, Russie), et de transformer la France en un pays exclusivement agricole et touristique.

**Le Journal des jeunes**

*Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.*

**Bureaux:** 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

**Téléphone:** (204) 237-4823.
**Télécopieur:** (204) 231-1998

**Adresse postale:** Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

**Rédaction:** Laurent Gimenez

**Graphiste/Dessinateur:** Gilbert Painchaud

**Production graphique:** La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistrement nº 8399.

# EN BREF

**Bosnie-Herzégovine**

## Un espoir de paix

Après deux ans de guerre, les Musulmans et les Croates ont signé un accord pour former une fédération en Bosnie. On espère que les Serbes signeront aussi.

**États-Unis**

## Tonya la terrible?

La patineuse américaine Tonya Harding, soupçonnée d'avoir participé à l'agression physique d'une concurrente, a été approchée par une compagnie japonaise pour devenir lutteuse professionnelle!

**États-Unis**

## Biosphère III

Les sept scientifiques qui avaient participé à l'expérience Biosphère 2 (vie en isolement) viennent de retourner sous leur «bulle» pour une période d'un an.

**France**

## Pilote en herbe

Le Français Xavier Gouin, 12 ans, est devenu le plus jeune pilote d'Europe en franchissant la Manche.

**États-Unis**

## Marche à main

L'Américain Mark Kenny a battu un record mondial en réussissant à parcourir 50 mètres en 17 secondes en marchant sur les mains!

**Suède**

## Sous le choc!

Un voleur a été condamné à une amende de 500 $ parce qu'il a traumatisé un perroquet en essayant de s'introduire dans une maison.

**États-Unis**

## Deuxième chance

La compagnie de location de voitures Thrifty organise un concours de «lunes de miel ratées». Les gagnants remporteront une deuxième lune de miel entièrement payée, dans la ville américaine de leur choix.

**Monde**

## Le SIDA s'étend

Le SIDA frappe de plus en plus d'hétérosexuels. Ils représentaient 9 % des nouveaux malades l'année dernière, contre 2 % en 1985.

**Monde**

## Un espoir de paix

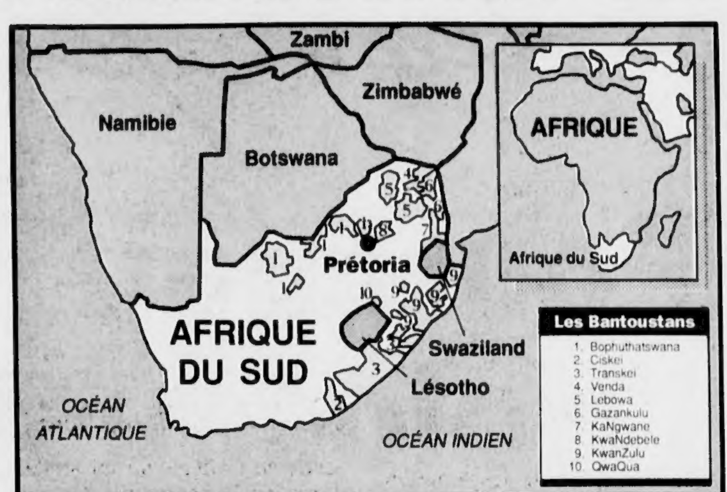
Les micros sous-marins utilisés autrefois pour repérer les sous-marins soviétiques servent maintenant à repérer les chasseurs de baleines et de thons illégaux.

# Afrique du Sud: la révolte des sans-vote

Des centaines de Noirs ont manifesté ces dernières semaines en Afrique du Sud pour obtenir le droit de participer aux premières élections démocratiques qui se dérouleront en avril prochain.

Ces manifestants vivent au **Bophuthatswana**, un des dix **bantoustans** créés il y a une vingtaine d'années par le gouvernement blanc d'Afrique du Sud.

Les bantoustans font partie de la politique **d'apartheid** (séparation des races), imposée par les Blancs depuis presque 50 ans. Théoriquement, ce sont des États indépendants noirs.




**Les bantoustans ne représentent que 13 % du territoire sud-africain, mais ils regroupent 40 % de la population. Les habitants, tous noirs, sont répartis par ethnies. Exemple: les habitants du Bophuthatswana appartiennent à l'ethnie des Tswanas.**

En réalité, ce sont des espèces de ghettos qui servent à écarter les Noirs du pouvoir. En effet, les quelque 15 millions d'habitants des bantoustans n'ont pas la citoyenneté sud-africaine et ne peuvent donc pas voter. Mais les révoltes des dernières semaines ont obligé le gouvernement sud-africain à leur donner finalement le droit de vote.

Le Congrès national africain (ANC), qui représente les Noirs, a déjà annoncé son intention de supprimer les bantoustans lorsqu'il arrivera au pouvoir (probablement en avril prochain).

### La population sud-africaine

- ✔ **Noirs:** 30 millions
- ✔ **Blancs:** 5 millions
- ✔ **Métis:** 3,5 millions
- ✔ **Asiatiques:** 1 million
- ✔ **Total:** 39,5 millions

### ✷ Info-quiz

*1) Qu'est-ce que les Afrikaners?*

*Reponse page 4*

# Londres: les obus tombent du ciel

L'aéroport d'Heathrow, à Londres, a été la cible de 12 attentats terroristes en une semaine.

Les terroristes ont utilisé des mortiers (petits canons) pour lancer des obus sur l'aéroport. Il n'y a pas eu d'explosions mais la circulation des avions a été très perturbée.

Les attentats ont été organisés par **l'Armée républicaine irlandaise (IRA)**, un groupe terroriste qui milite pour l'indépendance de l'Irlande du Nord. La tactique de l'IRA consiste à créer du désordre au Royaume-Uni pour obliger le gouvernement à négocier.






Une scène de violence en Irlande du Nord.

### Un pays coupé en deux

***Lorsque les Britanniques ont accordé l'indépendance aux Irlandais en 1921, ils ont tenu à garder la partie nord pour protéger les protestants, majoritaires dans cette région (les Irlandais sont catholiques alors que les Britanniques sont protestants).***

***L'IRA réclame le rattachement du nord au sud pour former un seul pays indépendant.***

# Les malheurs d'un billet de banque

Le «superbillet» de 50 francs lancé il y a deux ans par la Banque de France n'est pas aussi parfait que ses créateurs l'espéraient.

Tout a été prévu pour empêcher les faussaires de reproduire le billet: un système antiphotocopies, une encre spéciale qui change de couleur quand on incline le billet, des codes magnétiques, et même un texte minuscule invisible à l'œil nu.




Mais depuis son lancement, le fameux billet connaît beaucoup de problèmes.

Premièrement, on s'est rendu compte que le nom de l'écrivain représenté sur le billet, Antoine de Saint-Exupéry, avait été mal écrit (on a mis un accent sur le premier E). L'erreur a été rectifiée.

Ensuite, on a réalisé que le billet rétrécit et perd ses codes magnétiques si on l'oublie dans la machine à laver!

Mais comme a déclaré un porte-parole de la Banque de France, «La fonction principale d'un billet de banque n'est pas de se retrouver dans une machine à laver».

## Sauvés des eaux

***La compagnie Électricité de France (EDF) n'a pas hésité à dépenser plus de deux millions de dollars pour sauver des centaines d'animaux menacés par la construction d'un barrage en Guyane.***




***Une équipe de vétérinaires français a été envoyée sur place pour récupérer les animaux au fur et à mesure que l'eau monte. D'ici quelques mois, 320 km² de forêt tropicale seront inondés, soit l'équivalent de deux fois la ville de Montréal.***

***Le sauvetage est d'autant plus nécessaire que certains animaux sont déjà menacés de disparition. C'est notamment le cas des fourmiliers, des jaguars et des paresseux.***

***Une fois attrapés, les animaux sont relâchés environ 150 km plus loin dans la forêt amazonienne.***

## Des marchands d'éternité

***Une entreprise pas comme les autres vient de s'installer dans la ville de Scottsdale, en Arizona (États-Unis). Sa spécialité: la congélation humaine!***

***Les clients de l'entreprise Alcor payent jusqu'à 160 000 $ pour que leur corps soit conservé par congélation après leur mort. Ils espèrent que les progrès de la médecine permettront de les ramener à la vie dans quelques dizaines ou centaines d'années.***

***La technique de conservation par le froid est appelée cryogénie. Le cœur est remplacé par un cœur mécanique et le sang par de la glycérine. Le corps est ensuite placé dans un bain d'azote liquide à - 196 °C.***

***Beaucoup de scientifiques contestent cette pratique. Selon eux, il est impossible de conserver les cellules humaines intactes après la mort.***



## EN BREF

**Canada**

### Soldat condamné

Le soldat canadien Elvin Brown a été condamné à cinq ans de prison pour avoir torturé et provoqué la mort d'un Somalien de 16 ans en mars 1993.

**Québec**

### Indiens racistes?

Les responsables de la réserve autochtone de Kahnawake ont établi une liste de 143 personnes qu'ils veulent expulser pour protéger la «qualité génétique» de la réserve. Ces personnes sont mariées avec des Blancs.

**Canada**

### Encore six mois

Le gouvernement canadien a décidé de maintenir ses 2 000 casques bleus basés en Croatie et en Bosnie-Herzégovine pour une période supplémentaire de six mois.

**Canada**

### L'armée accusée

Un rapport gouvernemental révèle que les forces canadiennes étaient tellement mal équipées et mal organisées pendant la guerre du Golfe (contre l'Irak) qu'on a frôlé la catastrophe.

**Canada**

### Une sale histoire

Greenpeace affirme que le Canada est l'un des sept pays qui s'opposent à l'adoption d'une loi internationale pour interdire l'exportation des déchets toxiques vers les pays du tiers monde.

**Manitoba**

### Hamlet Reeves

Le comédien américain Keanu Reeves sera à Winnipeg en janvier et février prochains pour interpréter le rôle d'Hamlet dans la célèbre pièce de Shakespeare.

**Canada**

### Oui à la «mari»

Le chef de la police d'Ottawa s'est déclaré favorable à la vente libre de la marijuana et du haschich. Il pense que cela permettrait de réduire la criminalité liée au trafic des drogues douces.

**Canada**

### Avion à vendre

Le gouvernement canadien essaye désespérément de revendre un avion très coûteux acheté par le gouvernement précédent. L'Airbus A-310 est notamment équipé d'une douche, de lits et d'une salle de jeu.

# Les ennemis du bilinguisme

Les deux partis d'opposition à la Chambre des communes ont lancé des attaques contre la politique de bilinguisme en vigueur au Canada depuis 1969.

Le **Parti réformiste** et le **Bloc québécois** ont été scandalisés d'apprendre que le nombre de fonctionnaires bilingues a augmenté entre 1992 et 1993. À l'heure actuelle, 30 % des employés du gouvernement fédéral parlent le français et l'anglais. Ils sont répartis un peu partout dans le pays en fonction des besoins de la population.


La Loi sur les langues officielles a été adoptée grâce à l'ancien premier ministre Pierre Trudeau.

L'augmentation des fonctionnaires bilingues est une conséquence de la **Loi sur les langues officielles** adoptée en 1969. Selon cette loi, tous les Canadiens doivent pouvoir se faire servir en français ou en anglais dans les bureaux du gouvernement.

En effet, ces deux langues sont à l'origine de la fondation du Canada et permettent à pratiquement tous les Canadiens de communiquer entre eux. 73 % des Canadiens parlent l'anglais et 25 % parlent le français.

Le Bloc Québécois conteste le bilinguisme sous prétexte qu'il favorise l'anglais au Québec. Quant au Parti réformiste, il estime que la politique de bilinguisme est nuisible et coûte trop cher.

En fait, le coût du bilinguisme est d'environ 300 millions de dollars par an, soit 11 $ par Canadien.

### Où sont les francophones?

- ✔ Québec: 6 millions
- ✔ Ontario: 510 000
- ✔ Atlantique: 286 000
- ✔ Ouest et Nord: 173 000
- ✔ Total: 6 969 000

# Les phoques risquent plus que leur peau

Le Fonds international pour la protection des animaux (FIPA) a dénoncé une entente commerciale qui prévoit d'exporter 50 000 phoques canadiens vers la Chine.

Selon le FIPA, le seul intérêt des Chinois est de récupérer les organes sexuels des phoques, utilisés en médecine traditionnelle. Mais la compagnie qui a reçu la commande, Terra Nova Fisheries, affirme que les phoques sont surtout exportés pour leur peau et leur huile.

La loi canadienne permet aux pêcheurs de tuer 186 000 phoques adultes par an (sur une population d'environ trois millions). Les bébés sont protégés depuis une dizaine d'années.


Les ours noirs sont également menacés.

Le trafic d'organes entre l'Amérique et l'Asie, en principe illégal, est une des causes de la diminution de certaines espèces d'animaux.

Exemple: les ours noirs et les grizzlis. Plusieurs pays asiatiques achètent leurs griffes pour confectionner des bijoux, leurs pattes pour en faire de la soupe, et leurs vésicules biliaires (une petite poche sous le ventre) pour les transformer en médicaments.

### Sang de tortue, griffes de tigre

***La médecine chinoise existe depuis des centaines d'années. Elle est basée sur des produits naturels fournis par quelque 2 000 plantes et animaux.***

***Exemples:***

***Pénis de phoque:*** *recommandé pour le foie, les reins, le sang;*

***Sang de tortue:*** *très énergétique; utilisé par les coureurs professionnels;*

***Cornes de rhinocéros:*** *recommandés pour donner de l'énergie.*

### Combien sont-ils au Canada?

| Pumas | | Grizzlis | | Ours polaires | | Loups | | Ours noirs | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Habitat** | **Nombre** | **Habitat** | **Nombre** | **Habitat** | **Nombre** | **Habitat** | **Nombre** | **Habitat** | **Nombre** |
| Alberta | 635 | Colombie-Britannique | 21000 | Nord | 25000 | Un peu partout | 45000 à 65000 | Canada | 500 000 |
| Colombie-Britannique | 3000 à 3500 | Alberta | | | | | | États-Unis | |
| | | Nord | | | | | | | |

# Un espoir contre le SIDA

Une petite entreprise pharmaceutique de Nouvelle-Écosse a mis au point un médicament anti-SIDA qui semble très prometteur.

Les tests effectués jusqu'à présent montrent que le médicament EF13 tue les cellules infectées par le virus du SIDA et protège les cellules saines.

Le médicament le plus utilisé actuellement contre le SIDA, l'AZT, est seulement capable de ralentir la reprodution des cellules infectées.

Il faudra attendre encore trois ou quatre ans pour être sûr que le nouveau médicament est efficace et peut être commercialisé.

### ✸ Info-quiz

***2) Combien de personnes sont infectées chaque jour dans le monde par le virus du SIDA?***

*Réponse page 4*

## Les femmes gagnent du terrain

***Les statistiques démontrent qu'il y aura bientôt plus de femmes que d'hommes occupant des postes de direction et d'encadrement dans les entreprises et les administrations.***

***L'année dernière, 49,6 % des postes de cadres et de directeurs étaient occupés par des femmes, contre 36 % en 1976.***

***Cette progression est surtout due au fait que les secteurs économiques traditionnellement masculins sont en déclin (mines, bâtiment, industrie, etc.).***

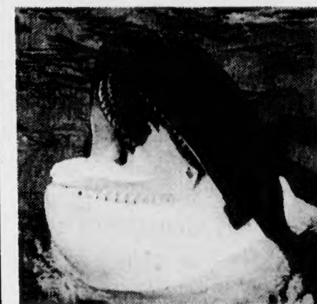
***Par contre, les secteurs qui emploient beaucoup de femmes, comme la santé et l'éducation, se développent.***

### Des femmes magistrats? L'opinion d'un juge

**GROTESQUE!**

### Libérer les épaulards?

***Les groupes environnementalistes réclament de plus en plus vigoureusement la libération des deux épaulards conservés dans l'aquarium de Vancouver.***



***L'aquarium abrite des épaulards vivants depuis 30 ans. Les deux «pensionnaires» actuels, Finna et Bjossa, attirent de nombreux touristes chaque année.***

***Contrairement aux environnementalistes, certains scientifiques pensent qu'il serait dangereux de relâcher les épaulards dans la nature. On n'est pas sûr qu'ils seraient capables de se nourrir et de se défendre après être restés si longtemps en captivité.***

### ✸ Info-quiz

***3) Quelle est la taille d'un épaulard?***

*Réponse page 4*

# Le retour du printemps

**1. Comment s'appellent les premières fleurs qui poussent au printemps?**

A. prématures
B. perce-neige
C. printanières

**2. Lequel de ces animaux n'hiberne pas?**

A. le hérisson
B. le renard
C. l'ours

**3. Pendant l'hiver, les écureuils perdent quel pourcentage de leur poids normal?**

A. 25 %
B. 50 %
C. 75 %

**4. Vrai ou faux? C'est au printemps que les vaches donnent le plus de lait.**

**5. Quel compositeur a écrit Les Quatre saisons?**

A. Vivaldi
B. Mozart
C. Beethoven

**6. Et Le Sacre du printemps?**

A. Debussy
B. Stravinsky
C. Ravel

**7. La Terre tourne sur elle-même en combien de temps?**

A. 12 heures
B. 24 heures
C. une semaine

**8. La Terre prend combien de temps pour faire le tour du Soleil?**

A. une semaine
B. un mois
C. un an

**9. Vrai ou faux? Le printemps est généralement plus froid que l'automne?**

**10. Quel est l'intrus?**

A. mousson
B. sirocco
C. tornade

**11. Comment dit-on printemps en espagnol?**

A. printano
B. primavera
C. primani



Chaque tableau d'Arcimboldo (1527-93 ) représente quelle saison?

## Le gagnant de la semaine

Le nom tiré au sort cette semaine est celui de **Marie-Claude Robichaud**, de Saulnierville, en Nouvellle-Écosse.

Elle gagne un tout nouveau roman publié par les éditions de **La courte échelle.**

**BRAVO !**

## Jeu de lettres

**Quelles sont les lettres**

✔ les plus légères?: **l.é.**
✔ les moins faciles à lire? **f.a.c.**

***Complète la série:***

1. les plus travailleuses?
2. qu'on ne voit que par morceaux?
3. qui ne croient pas en Dieu?
4. les plus remuantes?
5. les plus hautes?
6. les plus mal peignées?
7. qu'on aime?
8. qu'on aime pas?
9. coupées en morceaux?
10. mortes?

## ??

Il se lève tard quand il se couche tôt.

Il se lève tôt quand il se couche tard.

**Qui est-ce?**

## Gagnante du concours des Journalistes Juniors francophones

***Geneviève Lépine, 17 ans, Beresford, Nouveau-Brunswick***

**On dit que la curiosité est une qualité de journaliste. Ça tombe bien, puisque c'est justement «la curiosité» qui a poussé Geneviève à participer au concours des Journalistes juniors francophones.**

**Son texte, que l'on peut lire à droite, a été choisi parmi une quarantaine d'autres provenant de différentes provinces canadiennes.**

**L'étudiante en 12e année à l'école Nepisiguit de Bathurst (N.-B.) représentera donc le Canada lors de la Semaine de la presse dans l'école qui se déroulera du 24 mars au 1er avril à Pau, en France.**

**En compagnie d'une quarantaine de journalistes juniors de différents pays francophones, elle participera à la création d'un supplément de 12 pages qui sera encarté dans deux journaux français.**

***Bravo Geneviève, et donne-nous de tes nouvelles!***

*Avec le concours du Consulat de France à Edmonton*

## Journal d'une petite Acadienne

Le 15 février 1753

**Cher journal,**

*Hier au soir, j'ai prié pour qu'on reçoive une belle bordée de neige pendant la nuit. Comme ça, on aurait pu aller à la cabane à sucre à Mononcle Fernand, manger de la tire. Ben non, pas une graine, pantoute! Je me suis réveillée à la barre du jour, et j'ai vu qu'il allait faire grand soleil.*

*Pour nous consoler, pépère nous a joué de la musique à bouche, de la guimbarde, pis du mélèze. Après ça, ils nous a conté des histoires d'antan, de sorcières, pis d'Anglais pour nous faire peur.*

*Pépère, y dit que les Anglais préparent quequ'chose de louche. Y dit qu'y vont nous attaquer pis nous voler nos terres. Y commence à être vieux, pépère. Sa caboche est maganée. Comme si les Anglais nous feraient ça à nous autres. On les dérange-ti, nous autres?*

*En tout cas, il faisait trop frette pour aller dehors, ça fait que Maman m'a laissée jouer avec ses pendoreilles pis ses colliers, pis a m'a prêté ses vieilles hardes pour que je m'attife en madame. J'étais toute ben greillée!*

*À la veillée, on a fait un feu dans le poêle, pis pépère a encore radoté ses histoires d'Anglais. Nous autres, les petits, y a fallu qu'on aille se coucher, pis j'me suis endormie en rêvant à la bonne senteur de boucane des soirées d'hiver.*

## ✔ ✔ ✔ Ça se dit.... ✔

**Essaye de compléter les dictons et proverbes suivants:**

1. En avril, ne te découvre pas d'un ________.
2. En mai, fais ce qu'il te ________.
3. En juin, de tes habits n'en garde ________.
4. Une ________ ne fait pas le printemps.
5. Après la ________ vient le beau temps.

## ✷ Info-quiz

***1) C'est le nom qu'on donne aux Blancs d'Afrique du Sud.***
***2) Environ 5 000.***
***3) De 5 à 9 mètres.***

***Recyclez ce journal***

## Réponses

**Printemps:** 1-B; 2-B; 3-C; 4-vrai; 5-A; 6-B; 7-B; 8-C; 9-vrai; 10-A (pluie; les deux autres sont des vents); 11-B.
**Tableaux:** 1-l'hiver; 2-l'automne; 3-l'été; 4-le printemps.
**Proverbes:** 1-fil; 2-plaît; 3-qu'un; 4-hirondelle; 5-pluie.
**Lettres:** 1-o.q.p.; 2-k.c.; 3-a.t.; 4-a.j.t.; 5-l.v.; 6-r.i.c.; 7-m.é.; 8-a.i.; 9-d.p.c.; 10-d.c.d.
**Qui est-ce?** Le Soleil.